

Depuis le début de la guerre civile

260 000 personnes
auraient quitté

le Liban

LIRE PAGE 2

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 BA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ;
Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique,
11 B. ; Canada, 50 c. can. ; Danemark, 2,75 kr. ;
Espagne, 22 pes. ; États-Unis, 18 p. ; France,
10 fr. ; Grèce, 45 dr. ; Italie, 200 L. ; Japon, 125 y. ;
Luxembourg, 11 B. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas,
0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; RFA, 2 M. ; Suède,
1 kr. ; Suisse, 45 cent. ; Tchécoslovaquie, 10 p. ;

Les envois des abonnements sont
à adresser à :
5, RUE DES ITALIENS
75002 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4297-23 Paris
Télex Paris 965472
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Crise de régime et de société en Australie ?

L'Australie traverse une très grave crise. La violence, jusqu'à présent cantonnée aux conflits électorals, a envahi le Parlement fédéral, les milieux de travailleurs ont manifesté vendredi 14 novembre dans les grandes villes, des centaines de milliers d'autres ont fait grève pour protester contre la dissolution du gouvernement et du Parlement. Ils ont demandé le retour au pouvoir de M. Whitlam, chef du parti travailliste, et proposé contre la nomination comme premier ministre de M. Fraser, chef de la coalition de droite regroupant les libéraux et les agrariens.

Pendant plus de vingt ans, la politique a été incertaine par ses conservateurs particulièrement bornés. La victoire travailliste de 1972 révéla le pays en retard dans l'industrialisation. L'investissement, les nouveaux dirigeants n'ont pas toujours fait preuve de la maturité nécessaire. La crise du capitalisme — chômage, inflation — a contribué à exacerber les passions au sein d'une société divisée.

La Constitution date de 1901 et sa procédure d'amendement est si complexe qu'elle est pratiquement impossible à mettre en œuvre. Retief d'un système copié sur celui de Westminster, qui lui-même a été copié sur le Sénat américain, elle accorde au Sénat des pouvoirs exorbitants. C'est la Chambre haute qui, dominée par les droites et retranchée depuis années de voter le budget, a empêché M. Whitlam de faire passer la loi sur l'immigration. Représentant (provisoirement) de la reine d'Angleterre, le gouverneur général, Sir John Kerr, n'a pas agi illégalement en provoquant de nouvelles élections, mais il a appliqué de façon rigide une loi fondamentale d'un autre âge. De ce fait, il a joué le rôle de la machine à vapeur des affaires. Car le Sénat a refusé de voter le budget qui pour prouver des élections, et le 13 décembre, la droite peut gagner. À la Chambre basse du moins, le parti travailliste pourrait rendre le contrôle du Sénat. Rien l'empêchera alors d'agir comme les adversaires viennent de le faire, de bloquer la machine gouvernementale en refusant les crédits et de provoquer des élections cascades. Dans un pays où il n'est resté au moins trois ans au pouvoir pour planifier efficacement, une telle situation pourrait engager la vie politique dans le chaos.

M. Fraser et Sir John Kerr ont su être joints. Les approches sont, et leur attitude pourrait, à une apparition comme plus responsable encore que celle de Whitlam qui avait laissé deux ses ministres (il en est des autres) dégoiser personnellement les esprits sur le marché du dollar par l'intermédiaire du traficant pakistanais.

Une victoire conservatrice serait une victoire nécessairement de part des travaillistes et de syndicats dont la base déborde tellement la direction sur la che. Au coup d'État du gouverneur général — pour parler comme M. Whitlam — répondront rapidement des élections partielles et un coup d'État qui juge illégitime le renouveau démocratique de Fraser.

Cette crise constitutionnelle n'a pas été inutile si elle provoque une adaptation de la Constitution aux réalités de notre pays et si elle finit par permettre l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants. Rien n'est plus sûr cependant, tant est arde à rompre la mentalité de cette moyenne classe qui imprègne l'immense pavillonnaire des banlieues à riches.

En ce sens, les manifestations ne doivent pas trop faire illusion. La pesanteur sociologique de cette petite population riche et tant sur un trésor de millions de dollars inexploités, à la frange d'une Asie pauvre et esclave, plus qu'un texte constitutionnel et dont les erreurs de la classe politique ne sont que le reflet le plus voyant.

M. KISSINGER SUR LA SELLETTE < SOMMET > DIFFICILE A RAMBOUILLET

Critiqué par Moscou, le secrétaire d'État est également accusé de « mépris du Congrès »

Les relations soviéto-américaines restent difficiles en raison, notamment, de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations sur les armements stratégiques (SALT). Moscou se refuse, jusqu'à nouvel ordre, à revenir sur le refus opposé aux dernières propositions américaines. Parallèlement, M. Kissinger a été accusé d'avoir trompé le Congrès en affirmant que les négociations étaient avancées.

Le secrétaire d'État a aussi des problèmes dans son propre pays. Une commission de la Chambre des représentants a recommandé qu'il soit poursuivi en justice pour « mépris du Congrès » à la suite de son refus de fournir des documents réclamés par cette commission. L'un de ces documents tendrait à prouver que les Soviétiques ont violé certaines clauses des premiers accords SALT conclus en 1972.

IMPASSE A GENÈVE

Les Soviétiques et les Américains, qui négociaient à Genève un second accord de limitation des armements stratégiques (SALT II), continuent de se rencontrer (ils ont tenu, le 12 novembre, leur cent trente-quatrième session) de cette seconde phase, ouverte il y a tout juste trois ans et se retrouveront le mercredi 19. Les accords antérieurs continuent d'être appliqués de manière à peu près normale : le Sénat a ratifié le 10 novembre l'additif au traité de 1972 sur les armements antimissiles, limitant ces systèmes, du côté américain, au seul site de Grand-Fort, lequel vient d'être entré en service. Tout continue, cependant, que la négociation est dans l'impasse actuellement. Selon Marilyn Berger, du Washington Post, les diplomates soviétiques de Washington continuent d'être nulle, l'intention de revenir sur la réponse négative qu'ils ont déjà opposée à la fin du mois d'octobre à la dernière proposition américaine du 21 septembre. Dès ce jour-là, d'ailleurs, M. Gromyko aurait déclaré irresponsable.

Cette proposition, qui n'a jamais été formulée publiquement, portait sur un échange (trade-off) entre les deux pompes de discordes apparues ces derniers mois entre les deux parties : le bombardier soviétique du Backfire B, qui, selon M. Kissinger, peut « atteindre les États-Unis en une vingtaine de jours, à vitesse subsonique » et le missile de croisière (Cruise Missile) américain, arme nouvelle et particulièrement dangereuse, qui menace de s'ajouter, à partir de fin prochain, à l'arsenal stratégique des États-Unis (Le Monde du 11 novembre). Selon des indications non confirmées, mais qui paraissent probables, Washington aurait demandé à Moscou de réduire à deux cents le nombre des Backfire, en échange de quoi les États-Unis s'engageraient à limiter à deux cents également le nombre des Cruise. Mais déjà, ce stade surgit un désaccord sur la portée de ces derniers engins : pour les Soviétiques, tout Cruise d'une portée supérieure à 375 milles nautiques (environ 600 kilomètres) doit être considéré comme stratégique et figurer dans le décompte des deux mille quatre cents vecteurs autorisés par l'accord de Vladivostok. Il y a un an, les Américains, eux, n'accepteraient d'inclure dans ce plafond que les Cruise lancés d'avions et portant à plus de 2 000 milles.

Si leurs promesses aux Gallois sont moins jolies, c'est que les nationalistes du P.N.S. n'ont pas la même audience que leurs homologues écossais. Aux élections législatives d'octobre 1974, le parti nationaliste écossais (Scottish National Party, S.N.P.) a progressé d'une façon substantielle par rapport au scrutin du mois de février précédent : il a obtenu en effet 30,4 % des voix contre 21,9 % et onze élus.

De notre correspondant
JEAN WETZ

LE PLUS EN VIE

MAINE DU LA-CROIX

18 R. 77

on

on

on

on

on

on

on

on

on

on

Les Grands du monde capitaliste divergent sur les remèdes à la crise

Les Grands du monde capitaliste divergent sur les remèdes à la crise

C'est ce samedi 15 novembre, à 18 heures, que M. Giscard d'Estaing, le président Ford, le chancelier Schmidt, le premier ministre britannique, M. Wilson, le premier ministre japonais, M. Tanaka, Miki et le président du conseil italien, M. Aldo Moro devaient commencer, dans le château de Rambouillet, leurs entretiens, qui dureront jusqu'au début de l'après-midi de lundi. Les chefs d'État et de gouvernement devraient discuter essentiellement des problèmes économiques et monétaires qui posent actuellement aux grandes nations industrialisées, toujours en ordre à l'exception, alors que la récession n'est pas terminée.

On indiquait vendredi soir de « source autorisée française » que, compte tenu de la nature de la réunion, il n'est pas prévu qu'un communiqué soit publié à la suite de la rencontre « au sommet ». Cependant, il y a encore moins de trois semaines, on envisageait à l'Élysée la publication d'un tel texte. Il semble qu'on se soit aperçu, notamment à l'occasion de la deuxième

difficultés d'étendre l'ordre du jour à l'ensemble des problèmes économiques et financiers, ce qui fut décidé à New-York les 5 et 6 octobre par les représentants personnels des six chefs d'État et de gouvernement (France, États-Unis, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Japon et Italie).

Au cours de cette réunion préparatoire, M. George Schmidt, premier ministre allemand, M. Trésor, représentant M. Ford, demanda que le Canada fût aussi invité. L'Élysée, comme on sait,

à repoussé cette suggestion. Une deuxième réunion préparatoire a eut lieu le 11 et 12 novembre à Londres. On n'y retrouve pas, semble-t-il, la même atmosphère d'entente qui s'était dégagée six semaines auparavant à New-York. C'est peut-être la raison pour laquelle on a annoncé samedi qu'aucun communiqué ne serait publié à la suite des entretiens.

PAUL FABRA.
(Lire la suite page 19.)

L'ACTE D'UNION EN QUESTION

Riches en Écosse, ou pauvres en Grande-Bretagne ?

Londres. — Nombreux de Britanniques redoutent que le Royaume-Uni ne tombe en pièces, et en particulier que l'acte d'union, solennellement signé avec l'Écosse en 1707, ne soit abrogé. Le drame de l'Union menace déjà l'unité du royaume, mais la haine des sujets de Sa Majesté à l'égard de l'Écosse est plus grande que jamais. Le « Livre Blanc » de l'Écosse et du Pays de Galles a beau ne pas poser de problèmes aussi graves, le fait est que, depuis qu'il est question de décentraliser les pouvoirs de Westminster et de Whitehall, une machine infernale s'est mise en marche et personne ne sait plus comment l'arrêter.

Le session parlementaire, qui doit être inaugurée par la reine Elizabeth le 19 novembre, sera largement occupée par l'étude de la dévolution de pouvoirs à Edimbourg et à Cardiff. C'est avec une attention exceptionnelle que les milieux politiques attendent le Livre Blanc dans lequel le gouvernement fera connaître ses propositions.

Pays de Galles un nouveau système électoral, alors que, dans l'ensemble du royaume, les s'accroissent de façon alarmante au maintien du système de scrutin uninominal qui barre la voie aux libéraux.

Les partis politiques sont hésitants et divisés. Les conservateurs avaient, certes, promis eux aussi la création d'une assemblée écossaise et d'une assemblée galloise. Mais cette promesse, beaucoup plus vague que celle du Labour, avait été faite du temps de M. Heath.

(Lire la suite page 6.)

A LYON

Un musée gallo-romain

M. Louis Pradel, maire de Lyon, M. Bernard-Henri Zehrfuss, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, et M. Amable Audin, conservateur du musée, ont présidé, le 14 novembre, le nouveau Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon, qui devait être inauguré ce samedi 15 novembre par Mme Giscard d'Estaing et M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture (1).

Mérité grâce à la passionnée de M. Audin et édifié en plein cœur de Fourvière, c'est-à-dire sur le site même de la Lugdunum gallo-romaine, ce musée est tout proche du théâtre et de l'odéon romains. Sur 5 000 mètres carrés, il présente les différents aspects de la vie des premiers siècles de notre ère, dans le sud-est de la Gaule chevelue dont Lugdunum était la capitale. Le coût du Musée : 21,5 millions de francs, dont 21 % financés par l'État et 79 % par la ville de Lyon.

Quelques mille de pierre rappellent d'abord que les Romains, ni même les Gaulois n'ont pas été les premiers occupants de la région. Ensuite viennent les salles consacrées à la vie publique : fondation

(1) En présence de Mme Giscard d'Estaing, M. Michel Guy et M. Louis Pradel ont signé une charte culturelle — la huitième du genre — qui prévoit une augmentation des subventions de l'État à l'Opéra et au Centre dramatique national, ainsi que le transfert de l'Opéra-Stodco de Paris à Lyon.

L'épouse du président de la République a inauguré, vendredi 14 novembre, à Lyon, un foyer personnel Agès. Après avoir visité un gymnase et une école maternelle, Mme Giscard d'Estaing a assisté à une représentation de « Carmen » à l'Opéra de Lyon.

Cette description sommaire du contenu du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon ne donne qu'une idée très incomplète du nouveau monument.

YVONNE REBEYROL.
(Lire la suite page 1.)

**MON CUL
SUR LA COMMODE**

PAR
DELFEIL DE TON

SUIVI DE
**LA PORNOGRAPHIE
EST-ELLE UN ALIBI ?**

A PARIS
CHEZ CHRISTIAN BOURGOIS
MCMMLXXXV

DIPLOMATIE

Impasse à Genève

(Suite de la première page.)
Or le Kremlin estime avoir déjà fait une grande concession en acceptant l'existence de l'accord de Vladivostok sous ces systèmes « avancés ». Il eût donc quelque raison de soupçonner ses partenaires de vouloir annuler cet accord par un nouveau biais et plus encore de voir dans l'apparition des Crues un système qui remet en cause tout l'équilibre acquis il y a un an.
Les propos très fermes tenus par M. Ford, le 7 novembre, à Boston, réaffirmant sa volonté de maintenir la force américaine à un niveau qui ne soit inférieur à celui d'aucune autre (« second to none »), ne sont d'ailleurs pas faits pour rassurer, même s'ils ne contredisent pas, ou moins dans la lettre, le principe de la parité stratégique acceptée à Vladivostok.
Il est vrai que tous les autres problèmes de la négociation, dont

M. Kissinger estime qu'ils constituent 90 % de l'ensemble, sont maintenant réglés. Selon le *Washington Post*, l'U.R.S.S. aurait notamment accepté comme le demandaient les Américains, de compter comme missiles à ogives multiples (MIRV) tous les engins qui auraient été testés, ne serait-ce qu'une fois, dans cette configuration. Mais les 10 % restants n'en sont pas moins importants et l'on peut se demander si la fermeté nécessaire pour résoudre les problèmes « intransigeables », provoqués par cette négociation capitale, est bien présente dans chaque camp. Aux Etats-Unis, les perspectives devaient être un peu meilleures après le limogeage de M. Schlesinger, dont l'on sait que les relations avec M. Kissinger occasionnent une « tension croissante », à propos précisément des SALT. Il n'est pas acquis pour autant que les responsables du

Pentagone, sous la conduite de M. Rumsfeld, sont prêts à accepter les compromis nécessaires et à renoncer à leur ambitieux programme de construction de « Cruise-missiles ».
A Moscou aussi, on doit se demander si les annués de santé de M. Brejnev et la préparation du vingt-anniversaire créent une atmosphère favorable aux arbitrages entre militaires et civils, entre partisans de la « détente » et ceux qui la sont moins. Il existe quelques raisons de penser que M. Brejnev avait dû faire preuve d'autorité, l'an dernier, pour imposer à ses militaires le compromis de Vladivostok. Qu'en est-il aujourd'hui, alors que les incertitudes se sont aggravées sur sa santé, et que l'on en vient à douter de son voyage aux Etats-Unis, plusieurs fois repoussé, sur lieu un jour ?

MICHEL TATU.

M. Kissinger pourrait être poursuivi pour « mépris du Congrès »

Washington. — La tutelle du Watergate continue de hanter les couloirs du Capitole. A deux reprises depuis une semaine, le Congrès a manifesté sa méfiance à l'égard des pouvoirs de la Maison Blanche.
Mardi dernier 11 novembre, une commission de la Chambre décidait de citer en justice, pour « mépris du Congrès » (contempt of Congress), le secrétaire au Commerce, M. C. M. Rogers Morton, qui avait refusé de communiquer les noms des compagnies américaines sollicitées par les pays arabes de participer au boycottage économique d'Israël. Vendredi, une autre commission de la Chambre, enquêtant sur les activités des services de renseignements,

De notre correspondant
a, par 10 voix contre 2, ouvert le même processus contre M. Kissinger, qui refusa de fournir les documents que la commission avait requis par la voie judiciaire (subpoena). Si la Chambre approuve en séance plénière la décision de la commission, le secrétaire d'Etat, tout comme son collègue Nixon, (remplacé depuis le départ prochainement par M. Elliot Richardson, mais qui reste à son poste jusqu'en février) — pourrait être théoriquement poursuivi et condamné à un an de prison et à 1000 dollars d'amende.
M. Kissinger a immédiatement et vigoureusement réagi. « Je regrette profondément la décision de la commission », a-t-il dit en ajoutant que sa liberté d'action en politique étrangère en sera affectée. « Le monde va se demander pourquoi ce pays éprouve depuis de longs mois le besoin de se tourmenter... » M. Kissinger a précisé qu'il obéissait aux instructions du président, qui a décidé d'invoquer le « privilège de l'exécutif » pour refuser de communiquer des documents concernant, d'une part, les opérations occultes de la C.I.A. (approuvées en fait par les présidents Kennedy, Johnson et Nixon), d'autre part, l'appréciation des services de renseignements sur l'application par les Soviétiques du premier accord SALT de 1972.

Le pouvoir judiciaire, en l'occurrence le tribunal fédéral du district de Columbia (Washington), aura à un organe d'information soviétique l'exercice du privilège de l'exécutif en cas de violation. Mais déjà la décision de la commission relance le controversé sur les pouvoirs de l'exécutif et ses limites. Le professeur Berger, qui fait autorité en la matière, a pris la même position qu'au moment du Watergate. « L'appréciation de l'exécution fidèle des lois par le président ou de ses représentants ne peut être laissée à la seule discrétion du président, comme le Watergate nous le rappelle. De même, la détermination de la quantité et de la nature des informations nécessaires au Congrès ne peut être laissée à ses subordonnés, car les enquêtes seraient bloquées au départ, ainsi que l'exemple du président Nixon le démontre. » Le professeur Berger ajoute : « Le besoin du Congrès, d'obtenir des informations pour accomplir ses fonctions s'impose sur le privilège de l'exécutif. »

Le professeur Kurland, de l'université de Chicago, a déclaré de son côté : « Le système constitutionnel de répartition des pouvoirs, sauvegardé essentiellement de nos jours, est constamment mis en danger par l'insouciance des présidents d'affirmer son autorité vis-à-vis de l'exécutif. »
HENRI PIERRE.

L'agence Tass reproche au secrétaire d'Etat américain des intentions « contraires à la charte de l'ONU »

Moscou. — Alors que la presse soviétique évite toujours de faire la moindre allusion aux difficultés des négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements stratégiques, l'agence Tass a publié vendredi soir 14 novembre une dépêche critiquant ouvertement M. Henry Kissinger pour ses déclarations sur le Proche-Orient.
Cette dépêche, reproduite en partie par la Pravda, se présente comme un compte rendu de la conférence de presse tenue à Pittsburg par le secrétaire d'Etat, qui avait critiqué l'adoption par les Nations unies de la résolution définissant le sionisme comme une forme de racisme. « Cherchant à exercer une pression sur les membres de l'ONU », écrit Tass, Henry Kissinger a affirmé que cette résolution rendrait difficile le règlement au Proche-Orient et aggraverait la tension et les désaccords. Cette déclaration est en contradiction flagrante avec les faits, car l'absence de règlement et la tension au Proche-Orient sont dues à la position négative de gouvernement israélien, qui ne respecte pas les résolutions de l'ONU. »

De notre correspondant
L'agence Tass accuse ensuite M. Kissinger d'être animé par un « objectif » contraire à la charte de l'ONU pour avoir laissé entendre que les Etats-Unis tiendraient compte du vote sur la résolution dans leurs relations bilatérales avec certains Etats et que ce vote pourrait affecter la position américaine à l'égard de l'Organisation internationale.
C'est la première fois depuis longtemps que M. Kissinger est pris personnellement à partie par un organe d'information soviétique. La veille, l'agence Tass avait vivement critiqué dans un commentaire le dépôt par les Etats-Unis d'un projet de résolution condamnant toutes les violations des droits de l'homme dans le monde. Il s'agit, avait dit Tass, d'une manœuvre peu élégante qui vise en fait les pays socialistes et les pays du tiers monde. Depuis vingt-cinq heures, dans une contre-offensive évidente, Tass multiplie les dépêches sur les violations des droits de l'homme en Occident, en particulier aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

LA VISITE DE M. STROUGAL M. Chirac se rendra à Prague en 1976

« Les questions de coopération économique ont été au centre de notre entretien. Les problèmes politiques et de coopération culturelle ne sont pas restés à l'écart », a déclaré vendredi 14 novembre, M. Strougal, président du gouvernement tchécoslovaque, après un entretien de quarante-cinq minutes avec le président de la République. Parlant de l'acte final de la conférence d'Helsinki (C.S.C.E.), il a ajouté : « Le document est bon, mais il faut d'une manière active, de la manière M. Giscard d'Estaing a rappelé, à cet égard, la responsabilité que portent tous ceux qui ont participé à la conférence d'Helsinki. »
S'adressant aux journalistes, au cours d'une réception à l'ambassade de Tchécoslovaquie, M. Chirac s'est félicité d'un « nouveau départ » et de l'« attention » donnée par la visite de M. Strougal aux relations franco-tchécoslovaques. Il a annoncé qu'il se rendrait en visite officielle à Prague l'année prochaine. Il a jugé que Paris et Prague avaient des interprétations voisines de l'acte final d'Helsinki.
M. Strougal, de son côté, a rendu hommage à « la politique d'indépendance active » de la France et a déclaré : « Certes, nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes de la fois, mais tout ce que nous avons décidé, ce qui est dans les domaines économique, politique, culturel ou humanitaire, est si concret et si prometteur que cela signifie, je l'espère, un véritable pas en avant. »
Le communiqué publié à l'issue de la visite se réfère abondamment à la C.S.C.E. dont Paris et Prague considèrent les résultats comme « un programme

d'action à long terme ». La France et la Tchécoslovaquie poursuivent le dialogue — et se déclarent prêtes à coopérer — à la mise en œuvre des décisions de la conférence d'Helsinki et de ses moyens d'accord et d'arrangements bilatéraux. »
« Dans l'esprit de l'acte final », a déclaré M. Chirac, le communiqué énumère une série de dispositions dont on peut penser qu'elles auraient été prises, même si la conférence d'Helsinki n'avait pas eu lieu : conclusion d'un accord de coopération économique pour une période de dix ans, création d'une commission mixte, intention de développer le développement des échanges commerciaux (qui ont doublé de 1970 à 1974), autorisation pour les firmes étrangères de développer la Tchécoslovaquie, projets de coopération

industrielle et l'étude en cours, projets d'automatisation en LEB-Phone Paris-Prague et d'unification du tarif téléphonique entre les deux pays, « élargissement » de la coopération culturelle, scientifique et technique, intention d'améliorer l'enseignement réciproque des langues et de faciliter les échanges de spécialistes.
« Un projet de journalistes, le communiqué emploie une formule dont on peut douter, qu'elle marque un bien grand progrès. Les deux parties, dit le texte, « favoriseront les visites de groupes de journalistes ». L'acte final de la conférence d'Helsinki dit que les signataires ont l'intention « d'assouplir les procédures d'organisation des déplacements de journalistes », sans préciser que ces déplacements devront se faire en groupe. — M. D.

M. SAUVAGNARGUES AU SÉNAT : Aucun raidissement n'est intervenu dans l'attitude soviétique

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, parlant vendredi 14 novembre, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, a affirmé qu'aucun raidissement n'était intervenu dans l'attitude soviétique. Les documents signés lors de la visite du président de la République à Moscou du 4-11 dit, — notamment la déclaration sur la coopération et l'amitié entre la France et l'Union soviétique, marquent le succès commun de poursuivre la politique de détente entre les deux pays, qui se manifeste par des résultats concrets. La chaleur des contacts entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev, qui n'a fait qu'aggraver au cours de la visite, dément le scepticisme qui s'était exprimé dans la presse, a-t-il ajouté.

PROCHE-ORIENT

Conformément au second accord de dégagement dans le Sinaï

Les Israéliens ont remis Ras-Sudr aux « casques bleus » de l'ONU

Les troupes israéliennes se sont retirées vendredi 14 novembre des champs pétrolifères de Ras-Sudr, dans le Sinaï. Le drapeau israélien a été amené et remplacé par celui des Nations unies. Le commandant israélien des « casques bleus » a remercié le colonel Levinson, commandant de l'unité israélienne, pour sa coopération. Il a déclaré que toutes les installations de Ras-Sudr avaient été remises « en parfait état » à l'ONU et aux techniciens étrangers envoyés par l'Égypte. Les « casques bleus » israéliens et indonésiens transmettront lundi le contrôle de cette région aux Égyptiens.
Le commandement israélien a indiqué que, conformément à l'accord de dégagement, l'armée juive conservera des points de contrôle sur une route voisine, ainsi qu'un pont au terrain d'aviation situés près de Ras-Sudr, sur le golfe de Suez. Ce n'est qu'à la fin de novembre que les Israéliens quitteront définitivement ce territoire. On s'attendait à ce que les Israéliens trouvent les plus riches réserves de pétrole du Sinaï.
Vendredi, le cargo libérien *Suez*

est entré dans le canal de Suez avec à son bord une cargaison de 3 400 tonnes de tuyauterie d'acier à destination d'Israël, au fond du golfe d'Alkaba. Il était arrivé jeudi à Port-Saïd, venant du port israélien d'Ashdod ; il est ainsi le premier bâtiment transportant une cargaison israélienne entre deux ports israéliens à emprunter la voie d'eau depuis plus de vingt ans.
Brd s'est engagé dans le canal de Suez avec à son bord une cargaison de 3 400 tonnes de tuyauterie d'acier à destination d'Israël, au fond du golfe d'Alkaba. Il était arrivé jeudi à Port-Saïd, venant du port israélien d'Ashdod ; il est ainsi le premier bâtiment transportant une cargaison israélienne entre deux ports israéliens à emprunter la voie d'eau depuis plus de vingt ans.

Il n'ignore pas cependant que l'Égypte peut à tout moment annuler son autorisation qui n'a qu'un but de la politique arabe et de la volonté de Washington d'exercer des pressions sur l'État hébreu pour obtenir le règlement total de la crise du Proche-Orient.
La mise au point d'Ismail Abd Kaddous vise apparemment ce qui, critiquant le président Sadat démentait quotidiennement « collision israélo-égyptienne ». Jeudi, le radio de l'O.L.P. a dénoncé les accords du Sinaï et les tentatives de cupidité visant à conserver l'occupation sioniste des territoires arabes et reconnaître à l'ennemi le droit d'existence. La radio palestinienne avait à cette occasion affirmé que la décision du bureau central de boycottage arabe d'Israël sur sa « liste noire » de marchandises à transporter des marchandises israéliennes par le canal de Suez avait « porté coup sévère à toutes les tentatives visant à instaurer la coopération avec l'État sioniste ».

Une mise au point égyptienne

La presse égyptienne, se conformant aux instructions des autorités, n'a pas mentionné le passage de ces cargaisons. Cependant, l'éditorialiste d'Al-Ahram, Ihsan Abdel Fattouh, près du président Sadat, a fait allusion indirectement au transit des marchandises destinées à Israël par le canal en écrivant vendredi : « Israël a interprété l'autorisation de passage par le canal de Suez de ses marchandises comme une

mesure de sécurité ont été prises à la suite de l'attentat de jeudi qui a fait six morts et une trentaine de blessés, dont sept dans un état grave. Des patrouilles circulent pour empêcher des affrontements entre Juifs et Arabes. A Jérusalem, des ouvriers arabs qui rentraient chez eux après le travail ont été pris à partie, représentés de l'attentat de jeudi par de jeunes Juifs qui ont fait leurs voitures et molesté les Juifs. D'autre part, les six victimes l'attentat ont été identifiées : s'agit de six adolescents de qui a dix-sept ans, trois jeunes de et trois garçons, tous habitants de Jérusalem. Ils se trouvaient d'un snack-bar près d'un charge explosive de 10 kilos a été posée. Quelque deux suspects arabes ont été interpellés dans la nuit de jeudi à vendredi et une cinquantaine d'autres sont toujours détenus. — (A.L. Reuter, U.P.I., A.P.)

Liban

SELON LE JOURNAL « AL ANOUAR »

Deux cent soixante mille personnes auraient quitté le pays depuis le début de la guerre civile

Beirut (A.F.P.). — Les Forces de sécurité intérieure libanaises sans sommation sur tout « élément armé », a annoncé Radio Liban samedi 15 novembre en début de matinée. Des ordres en ce sens ont été donnés aux F.S.I. à la suite de certains accrochages qui se sont déroulés dans la nuit de vendredi à samedi et samedi en début de matinée, a précisé le radio, qui a ajouté que des tireurs isolés troublaient la sécurité dans la banlieue nord-est de la capitale.

De notre correspondant
vigné par la guerre civile a affecté de nombreux réfugiés. Selon le journal, plus d'un demi-million de personnes sur une population de trois millions ont cherché refuge hors de Liban ou dans les régions du Liban demeurées à l'abri des affrontements.
Sur 380 000 Libanais qui ont quitté leur pays, précise « Al Anouar », 150 000 se sont réfugiés en Syrie, 15 000 en Jordanie, 30 000 en Égypte, 25 000 femmes et enfants pour la plupart, dans les pays du Golfe (Koweït, Arabie Saoudite, Émirats arabes unis) et 40 000 autres se sont réfugiés en Europe, notamment en Grande-Bretagne et en France.

ASIE

Chine

LA PRÉPARATION DU 5^e PLAN

Une grande conférence de l'industrie charbonnière à Pékin

De notre correspondant

Pékin. — Une conférence de l'industrie charbonnière a été tenue comme la plus importante depuis 1949, a réuni du 30 octobre au 12 novembre à Pékin plus de cinq mille mineurs venus de toutes les régions. Cette conférence a été organisée par le ministère de l'Industrie et elle paraît bien avoir été l'équivalent, pour l'industrie charbonnière, dont la production a atteint près de 400 millions de tonnes en 1974, de ce qu'avait été auparavant la conférence nationale sur l'agriculture (le *Monde* du 24 septembre), devant laquelle avaient pris la parole des responsables du premier plan comme Mme Chang Ching, MM. Teng Hsiao-ling et Hua Kuo-feng.

Dans un rapport de Chine nouvelle publié samedi 8 novembre par le *Quotidien du peuple* apparaissent quelques-uns des thèmes principaux traités au cours de la conférence. De même que les agriculteurs étaient invités à prendre modèle sur le district de Tschang, les mineurs devaient s'inspirer de l'exemple de l'exploitation pétrolière de Tschang et de celle des mines de Kailuan (Chine du Nord). Cette dernière référence est intéressante dans la mesure où la politique suivie à Kailuan a moins consisté à ouvrir de nouvelles mines qu'à moderniser et exploiter plus efficacement celles (cinq sur sept) qui existaient déjà au moment de la libération. C'est dans cet esprit que les mineurs réunis à Pékin ont été invités à faire table rase des « attitudes rétrogrades », à « changer la face des entreprises » existantes et à tirer meilleur parti avant tout du potentiel de production disponible.
Comme lors de la conférence sur l'agriculture, quelques critiques vigoureuses ont été adressées aux cadres, qui ne sauraient rester assis, plongés dans un profond sommeil. « Certains commandants », cités par le *Quotidien du peuple*, ont montré un goût heureux de la métaphore en demandant que les cadres dirigeants ne soient pas « comme les lions morts ». Parallèlement à ces critiques, des mots d'ordre significatifs sont donnés quant

A travers le monde

Bésil

LES CORPES DE QUATRE NOUVELES VICTIMES DE L'« ESCADRON DE LA MORT » ont été découvertes dans la banlieue de Rio-de-Janeiro, selon la presse locale. Les cadavres, criblés de balles, portent des traces de tortures et n'ont pas pour l'instant été identifiés. — (A.F.P.)

Cambodge

LE PRINCE NORODOM SIHANOUK a quitté Pékin, samedi 15 novembre, pour une tournée dans ce pays, à l'issue de laquelle il envisage de rentrer à Phnom-Penh pour huit mois. Le chef de l'Etat vietnamite, le Syrie, le Soudan, le Yémen du Nord, la Somalie, la Tanzanie, l'Ouganda, la Yougoslavie, la Roumanie, l'Albanie et le Pakistan. — (A.F.P.)

Timor

L'ESPOIR D'UNE OUVERTURE PROCHAINE DE NEGOCIATIONS SUR UN CESSZ-LE-FEU entre les deux partis de Timor vient de s'évanouir, après les déclarations violemment hostiles d'un dirigeant du Front révolutionnaire pour l'indépendance de Timor portugais.

Chateau Léoville Las-Cases

ST. JULIEN - MEDOC
GRAND CRU CLASSE EN 1855
PREMIER NOMME



« L'accord se fit sur les merveilleuses qualités du 1951, que nous bûmes... à 16° pas plus... et si Bacchus nous prête vie, nous boirons le LEOVILLE-LAS-CASES 1967 dans 10 ans, avec une traîne sur les canards »
LA REYNIERE
LE MONDRU DU 24.11.67

En direct de la propriété Franco toute la France T.T.C. millésime 1972.

12 bouteilles	60 bouteilles
324 F	1440 F

Taifs sur demande pour nos autres millésimes
Ecrivez
CH. LEVILLÉ-LAS-CASES
33250 ST. JULIEN - MEDOC

Chateau Léoville Las-Cases

AFRIQUE

L'AVENIR DU SAHARA OCCIDENTAL

Aux termes de l'accord conclu entre Madrid, Rabat et Nouakchott la présence espagnole prendra fin le 28 février 1976

Madrid (A.F.P.). — L'Espagne, le Maroc et la Mauritanie sont parvenus à un accord tripartite sur l'avenir du Sahara occidental qui ignore totalement l'Algérie. On a signé vendredi 14 novembre à Madrid de nouveaux accords après trois jours de négociations. Le ministre espagnol du plan et du développement, M. José

quín Gutiérrez Gano, a été envoyé samedi à Alger en mission d'information. Les chefs des délégations marocaine et mauritanienne, le premier ministre, M. Ahmed Osman, et le ministre des affaires étrangères, M. Ould Mouknech, ont exprimé leur « satisfaction » avant de regagner leurs pays respectifs. Les négociations se sont terminées « sous l'impression d'un accord équilibré pour les intérêts des trois pays ».

Vendredi soir, le ministre de l'information de Madrid, M. Leon Herrera, a confirmé la date de retrait total des Espagnols. Il a rappelé, à cette occasion, que la politique de son pays était toujours conforme à celle définie par le gouvernement le 23 mai dernier : décoloniser suivant les recommandations des Nations unies, organiser le transfert des pouvoirs le plus tôt possible, coopérer sur le plan international, accélérer le retrait espagnol, le cas échéant.

LE COMMUNIQUÉ

Voici le texte du communiqué commun publié le vendredi 14 novembre à Madrid : « Conformément aux recommandations du Conseil de sécurité, les délégations de l'Espagne, du Maroc et de la Mauritanie se sont réunies à Madrid les 13, 14 et 15 novembre 1975 dans le médiateur spirituel d'amitié, de compréhension et de respect des principes de la charte des Nations unies. « Les délégations ont examiné les problèmes posés par la décolonisation du Sahara occidental, en tenant compte de la volonté d'assurer leur future coopération avec l'Espagne des pays respectifs et de la population saharraie. « Les négociations ont donné des résultats satisfaisants répondant au désir évident d'entente entre les parties et à leur intention de contribuer à la maintenance de la paix et à la sécurité internationale. »

L'accord n'est pas mentionné dans le communiqué commun publié dans la matinée à Madrid. Paraphé dit-on jeudi soir, il ne sera officiel que lorsque les Cortes auront voté, le 19 novembre, le projet de loi sur la décolonisation du Sahara qui leur a été soumis il y a une quinzaine de jours par le gouvernement. Cet accord, dont les Nations unies seront « informées », prévoit la fin de toute présence militaire espagnole au Sahara le 28 février 1976. Entre le vote de la loi sur la décolonisation et le départ effectif des derniers militaires espagnols, pendant trois mois et demi, l'administration du territoire serait assurée conjointement par les trois parties signataires de l'accord. Il est prévu que la population saharraie sera consultée pour qu'elle décide de son avenir, mais on ignore si les Nations unies auront à jouer un rôle dans cette consultation.

ALGER : un fait accompli diplomatique

Alger. — L'accord conclu à Madrid a été très mal accueilli par l'Algérie qui y voit une manœuvre des trois pays pour entacher la médiation de l'ONU. On considère que si Rabat et Nouakchott devaient être réellement associés à l'administration du territoire, avant ou après le départ des forces espagnoles, le référendum qui devrait être éventuellement organisé n'aurait aucun sens, car les deux capitales auraient alors eu le temps et les moyens de se prononcer sur le résultat du scrutin. On ne doute pas, en effet, qu'Alger, que le Maroc et la Mauritanie mettront à profit le délai de deux semaines, le 28 février 1976, pour faire leur possible en vue de la proclamation locale qui précéderait la majorité des voix au Front Polisario comme l'ont d'ailleurs admis les autorités espagnoles.

De notre correspondant. Par ailleurs, les Algériens ont l'impression que la Mauritanie a joué double jeu et que le président Ould Daddah a finalement tiré parti de sa récente visite au président Bourdémède, à Béchar, pour faire monter les enchères marocaines et espagnoles en sa faveur. A la suite de cet événement, le régime de Nouakchott, dans la zone franc, on peut se demander si l'Algérie va pas remettre en question son rôle relativement importante accordée à la Mauritanie dans le cadre d'une coopération qui avait contribué à consolider le régime de M. Ould Daddah. PAUL BALTA.

Chateau Léoville Las-Cases GRAND CRU CLASSE EN 1855

RABAT : un résultat satisfaisant

Marrakech. — L'essentiel était de parvenir à un accord et de limiter à l'Espagne, au Maroc et à la Mauritanie l'Algérie ne pourra être partie contractante dans cette affaire. Les négociations de Madrid sont restées dans le droit fil de l'accord de la cour de La Haye. Il était nécessaire de déterminer une étape transitoire pour éviter de faire du Sahara occidental un nouvel Angola. Tels sont, en substance, les propos que l'on a pu entendre dans divers milieux marocains après l'annonce de l'accord hispano-maroco-mauritanien, conclu à Madrid.

Un double jeu de Nouakchott. Ayant placé l'ONU devant ses responsabilités, l'Algérie estime que c'est le « lobby marocain » qui a imposé sa solution au sein du cabinet espagnol. Les Algériens peuvent maintenant parler sur le renversement de tendance (quitte à le favoriser) qui pourrait se produire dans le gouvernement espagnol à la suite de la mort du général Franco. Ils peuvent également reprocher considérablement leur aide matérielle au Front Polisario, mais la partie est devenue beaucoup plus serrée et difficile.

De notre correspondant. d'une Jemaa (1) déjà en place qui garde ainsi le caractère d'assemblée représentative que Madrid lui a dévolu. — L. G. (1) Instituée en 1967, la Jemaa, ou Assemblée générale du Sahara, comprend cent quatre membres, dont quarante représentent les fractions de tribus les plus nombreuses, et quarante autres sont élus par les chefs de famille des tribus du Sahara occidental. La Jemaa est notamment chargée de renseigner sur les aspirations du peuple saharraie et de cette fin, il existe un « conseil politique » constitué de cinq membres, qui a un caractère permanent et délibératif.

La section de Paris de l'Union nationale des étudiants du Maroc organise le samedi 17 novembre, à 20 h. 30, 44, rue de Rennes, un meeting de soutien à la lutte du peuple marocain pour la libération effective du Sahara marocain, de Guelma, Médina et des Zaffarines, pour la libération de tous les détenus politiques et pour la levée de l'interdiction de l'UNEM.

PRÉCISION. — L'omission d'un mot a détourné une phrase de la correspondance de M. P. Beslay consacrée au ralliement à Hassan II du président de la Jemaa d'El Akoum publiée dans nos éditions d'été à 14 novembre. La phrase exacte était la suivante : « Personnellement, je peux affirmer que tous ces gens, à l'exception sans doute des tribus marocaines, sont partisans de leur autonomie individuelle, car ce sont des nomades. »

LE CONFLIT ANGOLAIS

Le M.P.L.A. perd la ville côtière de Novo-Rodondo

Alors que la chute de la ville côtière de Novo-Rodondo marquait une nouvelle aggravation de la situation militaire, le gouvernement de la République populaire d'Angola a prévenu samedi 14 novembre à Luanda. Il est présidé par M. Lopo de Nascimento, et les postes des affaires étrangères et de la défense sont occupés par MM. José Eduardo dos Santos et Ivo Carreira.

Alors que la chute de la ville côtière de Novo-Rodondo marquait une nouvelle aggravation de la situation militaire, le gouvernement de la République populaire d'Angola a prévenu samedi 14 novembre à Luanda. Il est présidé par M. Lopo de Nascimento, et les postes des affaires étrangères et de la défense sont occupés par MM. José Eduardo dos Santos et Ivo Carreira.

« Les Sud-Africains font du bon travail... »

Dans une dépêche en provenance de Lobito, l'envoyé spécial de l'agence Reuters écrit notamment : « Au cours de ces dernières semaines, j'ai parlé à des Blancs à l'accent sud-africain qui se trouvaient à bord d'engins blindés. J'ai vu beaucoup de soldats blancs à Benguela et à Lobito. « J'ai vu aussi des C-130 noirs et vert, sans aucun signe distinctif, atterrir et repartir des aéroports de Silva-Porto et Benguela. « Le 11 novembre, à dix jours de l'indépendance de l'Angola, je me suis approché de deux engins blindés Panhard, stationnés sur la piste de parking de l'aéroport de Silva-Porto. « Dans le premier engin, un jeune Blanc d'une vingtaine d'années. Je l'ai accosté en portugais. Pas de réponse. Quand je lui demandai quelles langues il parle, il me répondit : « Anglaise, avec un fort accent sud-africain. « De quel pays ? — Je viens d'Angleterre », répondit-il. Comme je demandai d'où il venait au deuxième véhicule, il me dit avec un accent qui est sans doute possible sud-africain : « Je suis un marocain. » « Mais de quel pays ? — Je ne peux pas le dire. « Depuis combien de temps êtes-vous en Angola ? — Deux ou trois semaines. « Avez-vous déjà combattu comme mercenaire auparavant ? — Oui, en plusieurs endroits. « Arrive-t-il un homme blond et civil. Lui aussi à l'accent d'Afrique du Sud, mais il

parle portugais aux soldats de l'UNITA. « Le 16 novembre, à l'aéroport de Silva-Porto, j'ai revu le même homme au milieu d'un groupe de soldats blancs et noirs groupés autour d'un engin blindé Panhard. « A l'aéroport de Benguela, j'ai vu atterrir un C-130 camouflé, qui a disparu peu après. Mais trente à cinquante soldats blancs, se trouvant devant un hangar, disparaissent à leur tour, à mon arrivée, derrière les camions dans le hangar. « Un soldat portugais travaillant pour l'UNITA me dit : « Les Sud-Africains font du bon travail. Ce sont des professionnels. C'est leur guerre. « Pour sa part, le chef de l'UNITA, M. Savimbi, nous a déclaré à Lobito : « Il n'y a ni un seul soldat sud-africain engagé par le gouvernement sud-africain. « De nombreux Blancs travaillent pour nous. Cela ne veut pas dire qu'ils soient Sud-Africains ou envoyés par le gouvernement sud-africain ou un autre gouvernement... « Dans mon esprit cela ne pose pas de problèmes de morale, ajoute-t-il. Savimbi. Le M.P.L.A. ne pourrait faire seul ce que font les Cubains. Si j'ai besoin de l'aide de quelqu'un, je le demanderai, la conscience tranquille, je le faisais pour mon pays. « M. Savimbi avait présenté quelques jours plus tôt à la presse, à Huambo (Hova-Jaboa), un soldat cubain, capturé lors de combats avec le M.P.L.A.



arrières de cette colonne en revenant à la guérilla. Mais il faudrait que le M.P.L.A. puisse mettre en œuvre un matériel militaire plus sophistiqué pour écarter la menace qui pèse maintenant sur la région de Luanda. Dès mercredi matin, tous les membres du bureau politique du M.P.L.A. de l'État-major des forces armées et les responsables politiques et militaires de chacune des provinces se sont réunis pour former le premier « Conseil de la révolution » de la jeune République. Ce Conseil, selon la Constitution promulguée la veille, est « l'organe suprême du pouvoir de l'Etat tant que la révolution nationale n'aura pas été complètement interrompue pendant quarante-huit heures pour former un gouvernement qui reflète l'équilibre des divers courants du mouvement. « Pourtant, la participation enviyagée avant le 11 novembre de « personnalités indépendantes et de patriotes » à cet exercice avait été empêchée par le « coup d'Etat de guerre » qui s'est déroulé exclusivement de « militants du M.P.L.A. qui ont fait leurs preuves pendant la lutte de libération ». Dans quelques semaines, les stocks alimentaires des régions contrôlées par le M.P.L.A. vont être épuisés. Le nouvel Etat devra donc organiser des importations massives en faisant appel à ses alliés les plus riches. En outre, la fuite des commerçants va obliger les responsables de l'économie à mettre sur pied un réseau de distribution étatique pour ne pas distendre les liens traditionnels de la population urbaine avec le M.P.L.A.

Maroc

IL Y A VINGT ANS Mohammed V faisait un triomphal retour d'exil

Le Maroc l'attendait depuis vingt-sept mois, passant de la stupeur à l'impatience et de la nostalgie au combat. Le 20 août 1955, une conjuration de militaires, de haut fonctionnaires français et de notables marocains avait placé le faible gouverneur Laniel devant le fait accompli de « l'indépendance ». Le déclin du ministre des affaires étrangères, Georges Bidault, Enlevé de son palais de Rabat et « déposé » par l'Etat qui s'était engagé à le protéger, le sultan Sidi Mohammed Ben Youssef avait été brutalement expédié en Corse, puis à Madagascar.

le souverain le pria instamment d'oublier le passé. Un peuple entier regardait vers le ciel. Deux avions luisaient dans le soleil qui brillait sur Rabat. « Non, celui-là, c'est celui des femmes. C'est le second, le second ! » La masse humaine oscillait, comme l'ivoire. Des inconnus se donnaient l'accolade en riant. « Sidna » est de retour ! (Sidna : Notre Seigneur). Et Mohammed V prit pied sur le sol de l'aéroport de Salé, de son air précautionneux, attentif, presque effrayé de cette mère humaine qu'il décollait. En dépit de l'ironie qui semblait toujours errer dans son sourire, il était heureux. Ils étaient venus de l'Atlas et du Sous, et du Tafilalet pour l'accueillir, et tout au long de la route du Zaara, jusque dans le Méchouar, le « Yeylel el Malki (vive le roi) fut clamé ce jour-là avec autant d'accent qu'il y a de provinces dans l'empire.

Une euphorie délirante

Alors, le retour... Quel Français du Maroc, dit-il « libéral », quel « apollonien » de ce pays, n'avait redouté que le retour du souverain ne fût l'occasion de violences et d'exodes, de vengeances plus ou moins personnelles et de délirantes dangers ? Après tant d'injustices, de contraires, de menaces ! Au moment où il quittait Paris pour prendre la succession du général Boyer de la Tour, l'ancien, préfet de police, André-Louis Dubois, s'attendait dire par un vieux routier des affaires marocaines qu'il courrait au désastre : « Vous allez être débordé. Vous ne savez pas de quel est capable une foule marocaine exaltée. N'oubliez pas les violences du temps de Grandval. » Et pourtant, le 18 novembre 1955, ce peuple montra sa maturité, et qu'il y a des heures où le jubilation l'emporte sur le colère — d'autant mieux que depuis deux semaines, de sa résidence française,

RENÉ LEPORT. ONU

L'AVENIR DE DJIBOUTI EST ÉVOUÉ DEVANT LA COMMISSION DE DÉCOLONISATION

Nations unies (New-York). — Plusieurs représentants de mouvements de libération locaux ont demandé, vendredi 14 novembre, devant la commission de décolonisation de l'Assemblée, le départ de la France du Territoire des Aïtas et des Issas (T.F.A.I.) et l'indépendance de la côte des Somalis. Le représentant de la France, M. Jacques Lecomte, a déclaré que son gouvernement « ne manquera pas, dans le cas où la population d'un de ses territoires se promouvrait en faveur de l'indépendance, de faciliter son accession à celle-ci. Le président de la République française, a-t-il ajouté, compte recevoir les représentants du territoire avant la fin de l'année pour faire le point avec eux et examiner l'avenir tel qu'ils l'envisagent ».

JEAN LACOUTURE.

POLITIQUE

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLEE NATIONALE

TRANSPORTS : l'aide exceptionnelle aux pêcheurs pour compenser le coût du carburant est reconduite

Vendredi 14 novembre, l'Assemblée nationale a examiné le budget des transports.

Le CORNET (app. R.L.), rapporteur spécial pour les transports terrestres, souligne que la S.N.C.F. se trouve dans une situation financière grave en raison notamment de l'effondrement du trafic des marchandises et d'un relèvement des tarifs inférieurs à la hausse des prix.

Le ministre des transports, M. BOUDET (réf.), rapporteur pour avis, estime qu'il est de l'intérêt national que le rail et l'eau aient le trafic des marchandises et de la pêche.

M. MARCEL CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, présente ensuite les objectifs prioritaires de sa politique : réhabilitation des transports collectifs, promotion et exportation de la technique aéronautique civile, mise en œuvre d'un plan de développement de la marine.

Unia, le gouvernement américain n'a pas encore pris position, mais vient de décider de publier le texte final de la déclaration d'impact sur l'environnement (le 15 novembre).

Une fois adoptés les crédits de l'aviation civile, l'Assemblée examine ceux de la marine marchande.

PRIORITE A LA PROVINCE

Problèmes budgétaires de l'Etat, le budget 1976 du secrétariat d'Etat aux transports enregistre une croissance globale de 22 % par rapport au budget primitif de 1975.

Le ministre des transports, M. BOUDET (réf.), rapporteur pour avis, estime qu'il est de l'intérêt national que le rail et l'eau aient le trafic des marchandises et de la pêche.

Le budget 1976 donnera la priorité à la continuation des programmes éducatifs et à la promotion de la consommation et des exportations.

Le ministre des transports, M. BOUDET (réf.), rapporteur pour avis, estime qu'il est de l'intérêt national que le rail et l'eau aient le trafic des marchandises et de la pêche.

M. BAUDIS (app. R.L.), rapporteur spécial, estime que le gouvernement devrait continuer une étude d'ensemble sur le secteur aéronautique.

M. LABBE (U.D.R.) estime que le projet de budget ne donne pas de indications claires sur le secteur aéronautique.

M. CAVAILLE aborde successivement trois chapitres : 1. Les compagnies aériennes. — Il dénonce les rabais, a considérables et illégitimes, pratiqués par de nouveaux transporteurs.

M. MAUGER (U.D.R., Vendée) réclame une subvention accrue en faveur de la Société nationale de sauvetage en mer.

M. DARINOT (P.S., Manche) dénonce une politique de largesses inconsidérées en faveur d'une poignée d'armateurs privés.

M. MAUGER (U.D.R., Vendée) réclame une subvention accrue en faveur de la Société nationale de sauvetage en mer.

Au Sénat

Le gouvernement renonce provisoirement à financer le Conseil architectural par une taxe parafiscale

Le Sénat a terminé vendredi 14 novembre, l'examen des articles du projet de loi de finances.

Le ministre des finances, M. MAURICE SCHUMANN, a opposé au ministre de l'Intérieur, M. GUYOT, un amendement qui renforce considérablement les droits d'indemnisation du propriétaire exproprié.

M. Fabre : il faut rechercher les conditions d'un dialogue

M. Pierre Brousse, sénateur radical de gauche de l'Hérault, maître de l'édition, qui a été reçu vendredi matin 14 novembre par M. Giscard d'Estaing (nos dernières éditions du 15 novembre), a déclaré à la sortie de l'Élysée : « On voit les ministres, on voit les préfets, pourquoi ne pas voir le président de la République ? »

M. Jacques Soustelle, député, ancien ministre du général de Gaulle, nous écrit : « M. Pierre Lefranc et Michel Debré s'étaient livrés le 10 novembre 1975 à l'occasion de la mort du général de Gaulle à un dialogue d'anniversaire de la mort du général de Gaulle. »

Une lettre de M. Jacques Soustelle

ans, de 1940 à 1960, j'estime avoir tant que les actualités thuriféraires le droit de m'exprimer à la Constitution et à la République.

Mon valetisme. Après avoir longtemps hésité, il rejoint en février 1974 le mouvement des radicaux de gauche, et depuis le 15 novembre 1972, partisan de la réunification de la gauche radicale et du dialogue avec le chef d'Etat.

VENTE DE TAPIS CHINOIS et D'ORIENT IVOIRES et PIERRES DURES SCULPTES D'EXTR.-ORIENT - JADES - TURQUOISES - CORAUX - AMÉTHYSTES et MEUBLES CHINOIS

ERRATUM La Société Le Médailleur, Paris, avise le public que la citation de Rosemond Gérard devant figurer au revers de son pendentif offert à l'occasion des fêtes de Noël 1975 est déjà utilisée et déposée à titre de marque par la Société A. Angie, Lyon.

CORRESPONDANCE M. Jacques Soustelle, député, ancien ministre du général de Gaulle, nous écrit : « M. Pierre Lefranc et Michel Debré s'étaient livrés le 10 novembre 1975 à l'occasion de la mort du général de Gaulle à un dialogue d'anniversaire de la mort du général de Gaulle. »

Une lettre de M. Jacques Soustelle ans, de 1940 à 1960, j'estime avoir tant que les actualités thuriféraires le droit de m'exprimer à la Constitution et à la République.

DE VOTRE

ÉDUCATION

CULTURE

Libres opinions

« Pour les étudiants, pour l'université »

par RENÉ MAURICE (*)

Il est de bon ton aujourd'hui, lorsqu'on aborde les questions de l'université, de parler du « silence » des étudiants ou même de s'étonner de leur « absence ».

Le ministre Soisson ne s'y est d'ailleurs pas trompé qu'il a bien gardé de le heurter de front. Tenant compte de ces transformations, il a cherché, toute l'année précédente, à éviter l'affrontement.

C'est parce qu'il doit tenir compte de ce mouvement étudiant syndical en pleine vitalité — rassembleur et résolu — qu'il a tenté, en vain, de prendre au piège de son verbe et de sa démagogie, que le secrétaire d'Etat veut passer un cap au plus vite dans l'aggravation de sa politique à l'université.

C'est la raison qui a conduit à la scandaleuse décision d'étendre le quorum électoral aux conseils d'universités, afin de limiter la représentation étudiante, et particulièrement celle de l'UNEF, au moment où l'ensemble des présidents d'universités doivent être renouvelés.

C'est dire, devant cette perspective et ces échéances, qu'il s'agit pour celui-ci d'être plus qu'jamais uni, démocratique et indépendant. Un parce que capable de rassembler dans l'action les aspirations de tous, démocratique, car reposant sur la participation de chacun aux décisions, indépendant, — à l'égard et des partis politiques et du gouvernement — car posant sa force essentielle dans le rassemblement des étudiants.

Les efforts étudiants progressistes de tout bord et de beaucoup d'autres ont su faire de l'UNEF, hier comme aujourd'hui, une force nationale représentative du mouvement étudiant, de ses revendications et de ses actions.

C'est dire combien l'UNEF entend contribuer au développement de l'action revendicative, à l'organisation d'une riposte d'ampleur nationale et à la progression de l'union du mouvement étudiant, pour contraindre le ministre Soisson à prendre en considération les revendications étudiantes.

(*) Président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau).

MOUVEMENTS DE GRÈVE DANS PLUSIEURS UNIVERSITÉS

Plusieurs mouvements de grève d'enseignants et d'étudiants touchent actuellement diverses universités et un centre universitaire.

● A TOULON, notre correspondant nous indique que les enseignants, les étudiants et le personnel administratif et technique du centre universitaire ont fait grève le jeudi 13 novembre, pour protester contre le retard dans la construction des locaux.

● A LILLE, le conseil de l'université des sciences et techniques (Lille-I), a décidé de suspendre les activités de l'établissement, le lundi 17 novembre, date du débat à l'Assemblée nationale sur le budget du secrétariat d'Etat aux universités.

● A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-VINCENNES (Paris-VIII), les enseignants ont été suspendus en psychologie pour protester contre l'insuffisance de locaux et de personnel.

Un musée de la civilisation gallo-romaine

(Suite de la première page.)

Le contenu du musée est, en effet, un chef-d'œuvre d'architecture fonctionnelle, dont on doit attribuer la réussite à l'équipe formée par M. Zehrfuss, l'architecte, M. Claude Poinssot, conservateur des musées nationaux chargé de mission par les ministères de France, et M. Jacques Lastargues, conservateur au musée.

Le respect du site

La première idée a été de ne pas élever le site, c'est-à-dire la colline riale où les Romains avaient aménagé leur théâtre et leur odéon. Le musée est donc souterrain pour l'essentiel.

Le « serpent » lui-même est en béton d'un gris neutre, de façon à ne pas détourner vers le contenant l'attention des visiteurs qui doit se concentrer sur le contenu.

● Les organisations des professionnels du cinéma (notamment la Société française des réalisateurs, le Syndicat des artistes-interprètes et la Fédération nationale du spectacle (C.G.T.)), qui avaient manifesté samedi dernier pour la défense du cinéma français, appellent à un rassemblement au Palais de Chaillot lundi soir, date du gala d'ouverture du Festival cinématographique, qui devait se dérouler en présence de M. Giscard d'Estaing.

un socle discret ou dans une niche faite à la dimension voulue : le contenant a été pensé en fonction du contenu.

Cela a été possible parce que les collections rassemblées dans le musée existaient déjà, mais étaient dispersées au Musée des beaux-arts de Lyon et dans divers entrepôts. On savait donc ce qu'il faudrait mettre dans chaque unité de présentation.

TREIZE TONNES OU QUELQUES GRAMMES

Le nouveau musée de Lyon présente quelque six cents grosses pièces de plus de 200 kilos — la plus lourde atteignant 13 tonnes — et d'innombrables objets plus modestes allant des bijoux et des outils aux verreries délicates et aux céramiques.

Parmi les pièces les plus remarquables, on peut citer la grande table claudienne, en bronze, où est gravé environ la moitié d'un discours de l'empereur Claude, né à Lyon. Dans ce discours, rapporté par Tacite, Claude demandait au Sénat de Rome que les chefs des grandes familles gauloises puissent accéder aux charges sénatoriales.

Figurent aussi au musée d'importantes fragments d'un calendrier gaulois, en bronze (1^{er} siècle), qui est l'un des plus longs textes connus à être écrit en caractères latins, mais dans la langue gauloise par nos ancêtres les Gaulois.

Canons de lumière sur l'Odéon

De vastes regards — ceinturés par une coltre balustrade — donnent une vue plongeante sur des mosaïques installées en contrebas, sur le lacet d'en dessous. On a aussi été prévues quelques ouvertures, les « canons de lumière », par lesquels les visiteurs voient le théâtre et l'Odéon.

L'avenir n'a pas été oublié : la musée, grâce aux places qui y ont été laissées, sans donner pourtant aux visiteurs d'aujourd'hui l'impression de se déplacer dans des salles vides, permettra de présenter les pièces qui viendront peu à peu enrichir les collections.

Après l'inauguration, deux après-midi portes ouvertes, les 15 et 16 novembre, donneront aux Lyonnais et aux « étrangers » l'occasion de faire la connaissance du nouveau musée. L'ouverture réelle est prévue pour le 1^{er} janvier environ. Si d'ici à cette date un nombre suffisant de gardiens a pu être trouvé, le musée sera ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, et, comme dans tous les musées de la ville de Lyon, l'entrée devrait être gratuite.

YVONNE REBEYROL.

AVEC TWA UNE SEMAINE AUX USA A PARTIR DE 2090F.

Cet hiver vous pouvez vous offrir des vacances vraiment différentes avec les « flâneries américaines » TWA. Par exemple, vous pouvez passer une semaine à New York ou à Boston pour 2090 F; à Washington pour 2385 F et il y a des séjours équivalents aussi intéressants pour la Floride, le Sud et la côte Ouest.

Vous voyagez en classe économique sur vol régulier TWA dans un Boeing 747 ou 707 avec tous les avantages de Trans World Service TWA: Trois plats internationaux au choix, vins, bière, alcools et liqueurs du monde entier. Plus le choix de deux films et huit programmes audio.

Les tarifs aériens sont basés sur nos tarifs économiques de voyages en groupe, que vous joindrez librement. Pour des renseignements plus complets et pour obtenir la nouvelle brochure gratuite TWA, appelez votre Agent de voyages ou adressez-nous le coupon ci-dessous:



TWA-101, Champs-Élysées 75008 Service Tourisme. Voulez-vous m'adresser, sans engagement de ma part, votre nouvelle brochure concernant les « Flâneries américaines »? Nom: Adresse: Mon agent de voyages est:

RELIGION

L'ACTION CATHOLIQUE EST MORTE DÉVORÉE PAR LA POLITIQUE, écrit Étienne Borne

Dans la Croix du 14 novembre, Étienne Borne écrit notamment, sous le titre: « Fou l'action catholique ». « L'Assemblée épiscopale reconnaissait l'atonie des deux mouvements qui jadis la composaient dans un propos de convergence ou seulement dressé en constat de décès. En consentant à un éclatement de toute nature cadent et irréparable, l'action catholique o bécu. Elle appartient à l'histoire. A une histoire qui n'a pas été sans honneur et qu'il importe de ne pas laisser alanguir. Qu'on ne dise pas que l'action catholique traditionnelle était apolitique, en donnant à ce mot son sens de peureuse neutralité et de timide abstention. La vérité est que l'action catholique, dans le pluralisme de ses mouvements, se donnait comme finalité majeure un propos d'édification, tant au temporel qu'au spirituel, en effet fondamental au moins dans des mouvements de jeunesse, et qui n'allait pas sans ouverture au monde et attention aux signes du temps, et moins au temps tel qu'il était, et moins au temps tel qu'il allait venir (...). L'Action catholique est morte, dévorée chair et squelette par la politique. »

JUSTICE

SELON LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE MOULINS

La détention de M. Jean Planche doit éviter des pressions éventuelles sur les témoins

M. Jean Planche, l'entrepreneur de travaux publics de Vichy incriminé à Moulines (Allier), après avoir été inculpé d'homicide involontaire et d'infraction aux règles de sécurité du code du travail, a été hospitalisé, vendredi 14 novembre, après un malaise. Il a été placé dans une chambre de l'hôpital de Moulines réservée aux détenus. La chambre d'accusation de Riom (Puy-de-Dôme) se réunira au début de la semaine prochaine pour se prononcer sur la mise en liberté de M. Planche.

La décision de Mlle Jany Chénard, juge d'instruction à Moulines, soulève d'autant de commentaires que celle de son confrère M. de Charette le 29 septembre à Béthune, malgré les explications du procureur de la République de Moulines, qui a justifié l'incarcération par « les

pressions » qui auraient pu être exercées sur certains témoins à charge et par le fait que certaines pièces du dossier n'avaient pas été mises spontanément à la disposition du juge d'instruction. Alors que les ouvriers de l'entreprise Planche manifestent vendredi pour obtenir la libération de leur directeur « détenu arbitrairement », M. Yvon Chénard, président de la commission sociale du Conseil national du patronat français, publiait un long communiqué sur la responsabilité du chef d'entreprise et sa culpabilité : « Un chef d'entreprise est responsable de la bonne marche de son entreprise, écrit-il ; c'est une responsabilité qui ne peut être évitée. Quand il arrive un accident, il est possible et prévu par la loi de l'inculper, de mettre en cause sa responsabilité. Cela, nous ne le contestons pas. »

Mais les patrons estiment qu'on utilise la « détention provisoire » de manière « abusive ». « Dans le cas qui nous occupe, précise le communiqué, le chef d'entreprise ne voulait pas se soumettre à la justice puisqu'il allait au palais de justice. L'ordre public n'est pas troublé, c'est évident. Quant à la presse matricielle, l'accident a eu lieu le 7 octobre, et c'est le 13 novembre qu'on l'inculpe avec détention provisoire. »

C.F.D.T. d'Auvergne a approuvé pleinement la juge d'instruction qui a pris la décision d'incarcérer M. Planche. « Deux ouvriers de l'entreprise Planche étant morts au moins de six mois, il est normal, ajoute le C.F.D.T., que la sanction soit en conformité avec la loi écrite. Ce n'est pas un chef d'entreprise qui a été condamné. »

Rouffin, M. François Mitterrand, interrogé sur la détention de chefs d'entreprise, vendredi 14 novembre à France-Inter, a répondu : « On ne doit pas dire, parce que c'est un patron, ou un chef d'entreprise, et il est sans doute coupable, qu'on ne peut le dire d'un travailleur à quelque rang qu'il se trouve. Mais l'abus, c'est d'une façon habituelle, de mettre en cause la responsabilité de chefs d'entreprise qui ne sont pas coupables. C'est une erreur. »

Cinq morts : un mois d'emprisonnement avec sursis. — Le directeur d'un chantier, M. Jean-Louis Baranger, et son chef d'équipe, M. Marcel Ribot, ont été condamnés vendredi 14 novembre pour homicides et blessures involontaires à un mois d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Casca (Cabo Verde). Le 18 mai 1975, plusieurs éléments d'un viaduc en construction à Hérouville-Saint-Clair, dans le canton de Casca, s'étaient effondrés. Cinq personnes — toutes de nationalité portugaise — avaient été tuées et deux autres blessées.

Un appel de Beaucouzon a confirmé vendredi 14 novembre la peine d'amende de 7500 francs qui avait infligé le tribunal correctionnel de Dole à un industriel de cette ville, M. Georges Magyar, pour entrave aux élections et aux fonctions de délégué syndical. En revanche, la cour n'a pas retenu dans son arrêt la peine de quinze jours d'emprisonnement avec sursis prononcée par le tribunal.

L'affaire de l'habitat coopératif M. MAURICE MATHIEU EST INculpé DE COMPLICITÉ D'ESCROQUERIE

La chambre d'accusation d'Alger-Provence a retenu, vendredi 14 novembre, les chefs de complicité d'escroquerie et d'abus de biens sociaux à l'encontre de M. Maurice Mathieu, président-directeur général de la Société auxiliaire d'entreprise, dans le cours de l'inculpation de l'affaire de l'habitat coopératif (Le Monde du 31 janvier 1975).

Quelques personnes ont déjà été inculpées pour cette escroquerie qui consistait à prélever 3 % sur de nombreuses sociétés de construction pour de prétendues études. Lorsque M. Mathieu fut arrêté le 28 janvier 1975, le « trou » de l'habitat coopératif s'élevait à 5 millions de francs. À cette date, le déficit aurait doublé.

Séid Jertila, le jeune ouvrier d'origine turcophone qui était détenu depuis le 14 octobre dernier après une altercation avec un automobiliste à Ivry (Seine-Saint-Denis) et qui avait été condamné par le tribunal correctionnel de Paris le 8 novembre pour entrave à la liberté d'un délégué syndical, a été remis en liberté vendredi 14 novembre par Mlle Chénard, juge d'instruction à Paris. Inculpé de coups et blessures volontaires, il a dû payer une caution de 1 500 francs.

FAITS DIVERS

UN CONSEILLER MUNICIPAL DE CANNES ÉCROUÉ POUR RECEL ET ESCROQUERIE

(De notre correspondant.)

Nice. — Compromis dans un trafic d'automobile et de carte grise, M. Daniel Fiorio, conseiller municipal de Cannes (Alpes-Maritimes), a été inculpé de recel, usage de fausse plaque d'immatriculation et d'escroquerie. M. Fiorio a été écroué vendredi 14 novembre à la maison d'arrêt de Cannes. Il lui est reproché d'avoir fait une fausse déclaration de vol de véhicule automobile et d'avoir reçu de son assurance la somme de 25 000 F. La voiture a été retrouvée dans un garage où elle avait été « maquillée » pour la revendre.

Implicites dans l'affaire. MM. René Martin, entrepreneur de travaux publics, et Georges Jourdan, chef de cuisine à l'hôtel de Nice, ont été également inculpés et écroués. Une quatrième personne, M. Henri Lorian, restaurateur à La Bocca, a été laissée en liberté.

Trafic de carburant en Géronde : quatorze inculpations. — M. Denis Fournier, chauffeur de camion-chaîne, détournait une partie du kérosène qui devait servir à la base aérienne de Cazaux, dans les Landes. Il le revendait notamment à des pompistes, qui le mélangeaient à leur stock de super. Les voitures s'approvisionnant dans ces stations tombaient en panne et leurs propriétaires alertèrent les compagnies pétrolières. Le trafic fut découvert. Quatorze personnes sont inculpées, dont quatre ont été incarcérées.

PRESSE

LES COMPTES DE « LIBÉRATION » SONT EN ÉQUILIBRE

Le quotidien Libération vient de publier ses comptes sous le titre : « Un budget équilibré ». « Le compte d'exploitation, dit-il, traduit une amélioration substantielle de l'état de Libération : les dépenses de fonctionnement sont pratiquement assurées. Ce qui signifie que depuis la reparation (en novembre 1974), il n'y a pas eu de déficit mensuel. (...) Le déficit est passé d'une moyenne de 40 000 F par mois à 4 000 F, ce qui signifie que plusieurs mois ont été équilibrés, et parfois mieux. »

Libération a vendu en moyenne journalière calculée sur l'ensemble de septembre 1975, selon les comptes publiés, 115 000 exemplaires. Elle est précisée que à toutes les dates faites les années précédentes par les éditions Libération sont soit remboursées, soit négociées (sous forme de billets à ordre).

Une rencontre entre le Livre C.G.T. et la Fédération. — L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J.), C.G.T., C.F.D.T., F.O. et la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. se sont rencontrées le vendredi 14 novembre. Elles ont poursuivi l'étude des problèmes concernant l'évolution des techniques et leurs conséquences sur l'emploi et les conditions de travail. Elles invitent leurs sections syndicales respectives à se rencontrer dans les entreprises, pour examiner ensemble les problèmes concernant les deux professions. Une nouvelle réunion est prévue le 17 décembre 1975.

CHASSE

A Châteauroux La première journée nationale cynégétique

De notre envoyé spécial

Châteauroux. — « La chasse, contribution à l'équilibre écologique, est le thème de la première Journée nationale cynégétique qui a réuni à Châteauroux, le jeudi 13 novembre, en présence de MM. Servat, directeur de la protection de la nature, et de Pelet, représentant le maître de la qualité de la vie, la majeure partie des responsables de ces organisations concernées de notre pays : fédérations départementales et régionales cynégétiques, associations de chasse spécialisées, gardes, élevage, agriculture, exploitants forestiers, industries d'armements, etc. »

Des exposés ont été faits sur le rôle et les attributions de l'Office national de la chasse, la recherche dans le domaine agricole et dans le domaine forestier pour l'amélioration de l'équilibre agro-évo-cynégétique, le rôle des chasseurs privés gardés dans la conservation et le respect du gibier, le nouveau permis de chasse et le protection de la nature par la loi, enfin la chasse et ses perspectives d'avenir.

Trois tables rondes — étaient réunies ensuite, traitant du petit gibier, du grand gibier et des oiseaux-gibier migrateur. Les thèmes abordés étaient vastes. Il faut noter cependant la volonté de tous les participants de poser sans ambages les problèmes et d'avancer, sous forme de vœux, des solutions.

SPORTS

LA FRANCE COOPÈRE AVEC L'UNION SOVIÉTIQUE POUR L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES DE 1980

Moscou (A.P.P.). — Une délégation française quitte Moscou, vendredi 14 novembre, après s'être entretenus avec les dirigeants soviétiques de la coopération entre les deux pays dans la préparation des Jeux olympiques d'été qui auront lieu en Union soviétique en 1980.

Dirigée par M. Pierre Consigny, directeur de la construction au ministère de l'Équipement, cette délégation était notamment chargée par les autorités françaises d'examiner l'état d'avancement de certains projets franco-soviétiques. La délégation a discuté plus particulièrement de la coopération dans le domaine hôtelier (la France doit construire des hôtels) et ceux de l'infrastructure de l'aérien (aménagement des aéroports), des télécommunications et de la retransmission télévisée des Jeux olympiques.

Le médiateur français, qui avait été invité par le comité soviétique d'organisation des Jeux olympiques, a eu une série d'entretiens avec le maire de Moscou, M. Vassili Froumynov, le vice-président du comité d'État pour les sports, M. Gueorgi Rogounsky, et avec les représentants des ministères techniques dans chacun des domaines où des projets de coopération sont prévus.

CARNET

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EST CONDAMNÉE À VERSER 1 000 F A Mme VALLET

La première chambre civile du tribunal de Paris a condamné, vendredi 14 novembre, la Société générale à verser 1 000 francs de dommages et intérêts à Mme Michèle Vallet, juge pour enfants au tribunal de Meaux (Le Monde du 14-15-16 novembre).

Une arrestation des services d'information avait été opérée, en effet, qu'un chèque de 500 francs, émis le 12 mai 1973 par Mme Vallet, était déposé de provision, alors que son compte était en réalité créditeur de 2 335 francs ; Mme Vallet avait ainsi été inscrite sur la liste noire de la Banque de France.

Four est mort, en outre, quelque temps après, à deux reprises, une modeste demande de crédit qu'elle avait formulée dans l'après-midi du vendredi 12 mai 1973, au début de l'année suivante, de lui ouvrir un compte en raison d'insuffisance de paiement signalés au cours de l'année 1973.

Mme Vallet émettait son sans-mal à savoir de quels incidents il s'agissait et obtint, le 9 juillet 1974, la radiation de la mention au fichier central de la Banque de France, puis elle interjeta un procès.

Cinq morts : un mois d'emprisonnement avec sursis. — Le directeur d'un chantier, M. Jean-Louis Baranger, et son chef d'équipe, M. Marcel Ribot, ont été condamnés vendredi 14 novembre pour homicides et blessures involontaires à un mois d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Casca (Cabo Verde). Le 18 mai 1975, plusieurs éléments d'un viaduc en construction à Hérouville-Saint-Clair, dans le canton de Casca, s'étaient effondrés. Cinq personnes — toutes de nationalité portugaise — avaient été tuées et deux autres blessées.

POLICE

Après le vote du budget du ministère de l'intérieur

LES MESURES PRÉVUES SONT LOIN DE SATISFAIRE LES REVENDICATIONS ESSENTIELLES DES PERSONNELS indique la fédération des syndicats C.G.T.

Après le vote du budget du ministère de l'intérieur, la fédération des syndicats de police C.G.T. vient de publier un communiqué dans lequel elle déclare notamment en 1984, Pierre-Philippe Couderc, son épouse, ses enfants et petits-enfants, 12 boulevard de Clichy, 75116 Paris.

« Les mesures prises, contrairement aux affirmations, sont loin de satisfaire les revendications essentielles et urgentes des personnels de police. Elles ne permettent pas non plus d'assurer d'une façon permanente et efficace la sécurité publique, alors que d'importants crédits sont prévus pour accroître le potentiel de police. Elles ne permettent pas non plus d'assurer d'une façon permanente et efficace la sécurité publique, alors que d'importants crédits sont prévus pour accroître le potentiel de police. Elles ne permettent pas non plus d'assurer d'une façon permanente et efficace la sécurité publique, alors que d'importants crédits sont prévus pour accroître le potentiel de police. »

« Cette initiative, elle se concrétise, ne répondrait pas au problème d'une bonne formation professionnelle des policiers. Elle empêcherait de faire du fonctionnement de la police un service de la collectivité nationale, puisque, dès l'âge de seize ans, il serait toléré de la population et de ses parents, de leur laisser la garde de la vie sociale quotidienne. »

« Les mesures prises, contrairement aux affirmations, sont loin de satisfaire les revendications essentielles et urgentes des personnels de police. Elles ne permettent pas non plus d'assurer d'une façon permanente et efficace la sécurité publique, alors que d'importants crédits sont prévus pour accroître le potentiel de police. Elles ne permettent pas non plus d'assurer d'une façon permanente et efficace la sécurité publique, alors que d'importants crédits sont prévus pour accroître le potentiel de police. »

« Cette initiative, elle se concrétise, ne répondrait pas au problème d'une bonne formation professionnelle des policiers. Elle empêcherait de faire du fonctionnement de la police un service de la collectivité nationale, puisque, dès l'âge de seize ans, il serait toléré de la population et de ses parents, de leur laisser la garde de la vie sociale quotidienne. »

« Cette initiative, elle se concrétise, ne répondrait pas au problème d'une bonne formation professionnelle des policiers. Elle empêcherait de faire du fonctionnement de la police un service de la collectivité nationale, puisque, dès l'âge de seize ans, il serait toléré de la population et de ses parents, de leur laisser la garde de la vie sociale quotidienne. »

« Cette initiative, elle se concrétise, ne répondrait pas au problème d'une bonne formation professionnelle des policiers. Elle empêcherait de faire du fonctionnement de la police un service de la collectivité nationale, puisque, dès l'âge de seize ans, il serait toléré de la population et de ses parents, de leur laisser la garde de la vie sociale quotidienne. »

« Cette initiative, elle se concrétise, ne répondrait pas au problème d'une bonne formation professionnelle des policiers. Elle empêcherait de faire du fonctionnement de la police un service de la collectivité nationale, puisque, dès l'âge de seize ans, il serait toléré de la population et de ses parents, de leur laisser la garde de la vie sociale quotidienne. »

« Cette initiative, elle se concrétise, ne répondrait pas au problème d'une bonne formation professionnelle des policiers. Elle empêcherait de faire du fonctionnement de la police un service de la collectivité nationale, puisque, dès l'âge de seize ans, il serait toléré de la population et de ses parents, de leur laisser la garde de la vie sociale quotidienne. »

« Cette initiative, elle se concrétise, ne répondrait pas au problème d'une bonne formation professionnelle des policiers. Elle empêcherait de faire du fonctionnement de la police un service de la collectivité nationale, puisque, dès l'âge de seize ans, il serait toléré de la population et de ses parents, de leur laisser la garde de la vie sociale quotidienne. »

Réceptions

— A l'occasion de la fête de la dynastie, l'ambassadeur de Belgique et la comtesse de Farnborough de Denterghem ont offert une réception vendredi 14 novembre.

— M. Jacques Deby et Mme, née Chantal Lefas, M. François Ruzhanov et Mme, née Marie-Anne GARY, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants, BÉATRICE et Bertrand.

Le Saule, 20300 Châtel-sur-Moselle, 20, allée des Bouillottes, 78300 Louveciennes.

— Nous apprenons le décès accidentel de M. Alain BENOIST, maître de Luz (Nièvre) (Agé de trente-six ans, Alain Benoist (P.S.), maître de Luz, était le fils de M. David Benoist, député socialiste, maire de Nevers.)

— Nous apprenons la mort de M. Raoul DARGENT, premier président honoraire des Palais nationaux, décédé à l'âge de soixante-quatorze ans.

Déjà le 1er octobre 1901 à Paris, M. Dargent, avocat en 1925, entra dans la magistrature en 1928 comme juge à Alençon-Provence, substitut à Drouot en 1932, puis à Marseille en 1934. Il est nommé président de chambre à la cour d'appel d'Angers le 10 novembre 1950, puis premier président de cette cour en 1957. M. Dargent est admis à la retraite en octobre 1969.

— M. Raoul Dargent avait collaboré au « Monde », publiant notamment les 17, 18 et 19 septembre 1960 une enquête intitulée « La crise judiciaire en France ».

— FIERRE-BERTRAND, artiste peintre, peintre officiel de la marine, officier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre, officier des arts et des lettres, a quitté sa famille et ses amis, le 10 novembre, dans sa quarante-deuxième année.

— M. Raoul Dargent avait collaboré au « Monde », publiant notamment les 17, 18 et 19 septembre 1960 une enquête intitulée « La crise judiciaire en France ».

— M. Raoul Dargent avait collaboré au « Monde », publiant notamment les 17, 18 et 19 septembre 1960 une enquête intitulée « La crise judiciaire en France ».

— M. Raoul Dargent avait collaboré au « Monde », publiant notamment les 17, 18 et 19 septembre 1960 une enquête intitulée « La crise judiciaire en France ».

— M. Raoul Dargent avait collaboré au « Monde », publiant notamment les 17, 18 et 19 septembre 1960 une enquête intitulée « La crise judiciaire en France ».

— M. Raoul Dargent avait collaboré au « Monde », publiant notamment les 17, 18 et 19 septembre 1960 une enquête intitulée « La crise judiciaire en France ».

— M. Raoul Dargent avait collaboré au « Monde », publiant notamment les 17, 18 et 19 septembre 1960 une enquête intitulée « La crise judiciaire en France ».

— M. Raoul Dargent avait collaboré au « Monde », publiant notamment les 17, 18 et 19 septembre 1960 une enquête intitulée « La crise judiciaire en France ».

— M. Raoul Dargent avait collaboré au « Monde », publiant notamment les 17, 18 et 19 septembre 1960 une enquête intitulée « La crise judiciaire en France ».

— M. Raoul Dargent avait collaboré au « Monde », publiant notamment les 17, 18 et 19 septembre 1960 une enquête intitulée « La crise judiciaire en France ».

— M. Raoul Dargent avait collaboré au « Monde », publiant notamment les 17, 18 et 19 septembre 1960 une enquête intitulée « La crise judiciaire en France ».

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Le Monde aujourd'hui

ÉGLISE

Pour un retour à Byzance

par MICHEL TOURNIER (*)

Dans le cadre d'une enquête menée pour l'information de ses confrères, un religieux a demandé à Michel Tournier comment il juge l'Église actuelle en dehors de toute prise de position métaphysique et ce qu'elle devrait être selon lui pour constituer une compagnie amicale et enrichissante. Voici sa réponse :

L'Église a été pendant des siècles une puissance temporelle qui pouvait se mesurer aux plus grandes nations. Certes, elle a commis alors les plus atroces, mais nul ne peut nier qu'elle fut la seule éducatrice du peuple et que c'est par le prêtre et dans son église que le paysan et l'artisan découvraient la pensée, le poète, le musicien, le peintre, l'architecte. Ce n'est pas rien.

Ensuite, cette puissance temporelle lui ayant été retirée, l'Église s'est placée comme bannière au service de la bourgeoisie la plus crassement conservatrice, dont elle épouse dès lors ardemment les intérêts et les idées. Ce qu'elle enseignait des Évangiles, ce n'était plus le parole du Christ, mais celle des pharisiens, c'est-à-dire le respect des hiérarchies sociales, des formes et de l'argent, et la haine du sexe. À quel degré d'abaissement elle était tombée, c'est ce que montre le drame de La Mennais. Aujourd'hui, le temps des domestiques étant révoqué, l'Église, congédiée, se trouve seule et disponible. Tous les vœux, sinon tous les espoirs, ont permis.

Je souhaite d'abord quant à moi un renouveau de la spéculation théologique. Je ne renie pas ma vocation d'intellectuel, mais d'intellectuel de quinquiescence. Très peu pour moi le dogme-masse, l'abaissement cadavérique, la folie du charbonnier. Je veux des constructions savantes, des démonstrations menant aux plus subtiles évidences, une science de Dieu introduite par une métaphysique du sacré. Je crois en la consubstantialité de mon esprit et de la réalité, et me soule assurance de l'existence de Dieu est l'argument antologique de saint Anselme, chef-d'œuvre de profondeur et de finesse de la pensée philosophique. Longtemps, la voix la plus persuasive de l'Église a été pour moi celle du cardinal Daniélou, qui écrivait chaque dimanche matin dans l'« Annuaire radiophonique » d'Orléans et christianisme oriental.

Je veux du festin. L'or, l'encens et les grandes orgues répondent au besoin de jubilation qui est en notre poitrine, comme la théologie satisfait le livre de

comprendre qui est en nos cerveaux. Cherchant à illustrer ces deux aspects d'une Église idéale, une image se présente à moi : celle de la procession de la Fête-Dieu. C'est que je lui trouve une étonnante affinité avec l'argument antologique de saint Anselme, cette sublimation de l'Être de Dieu qui fait jaillir de son sein l'existence elle-même entre mille et mille attributs obligés. Ce miracle spirituel ne trouve-t-il pas son espèce sensible dans l'ostensorio, soleil mystique porté en cortège sur des tapis de pétales jusqu'au reposoir de fleurs et de bougies qui achève son apothéose baroque et lardine ? Au demeurant, la spéculation et le festin divin sont inscrits aux Évangiles. De toutes les figures du Christ, celle de l'enfant contondant les théologiens et celle de la Transfiguration me parlent avec prédilection.

La chair doit être célébrée. Chaque fois que le sexe apparaît dans les Évangiles, les pharisiens l'attaquent furieusement et le Christ prend sa défense même sous ses aspects les plus aberrants, défilant et protestant. Pourquoi faut-il que, obsédé par un vieux rituel victorien, certains d'entre vous fassent chorus à la vague de pudibonderie qui déferle, une fois de plus, pour écraser les pauvres compensations que les frustrés de la chair vont chercher dans les salles obscures ? La pomégraphie est laide et mélodramatique, c'est vrai, mais on a toujours les amours qu'on mérite. Cette laideur, cette pesanteur, sont celles de votre propre sexe, man père, humilité, mépris et haine. Et le dieu comme je le pense, la mort du cardinal Daniélou m'a édifié plus encore que sa Vie de prince de l'intelligence et de l'ardent. Commencez donc par vous réformer vous-même, soyez charnel et érotique, et vous verrez répondre la chair à son régime sur tous les écrans des villes.

Subtile, testueuse et érotique, oui, c'est bien ainsi que je rêve l'Église de demain. Est-ce tellement chimérique ? Il me semble, à la réflexion, que je ne fais que revendiquer pour le Saint-Esprit la place qui lui revient et qui est la première. Car l'Esprit est le cœur de l'Annonciation, porte par le Pantocrator, et il s'environne de feu, de vents et de tonnerres quand il se manifeste. Peut-être l'Église catholique ferait-elle bien d'inspirer de l'exemple de ses frères orientaux, cette Église orthodoxe qui, pieux l'Esprit au premier rang, est encore toute habitée par les fastes et la subtilité sensuelle de la tradition byzantine.

(*) De l'académie Goncourt.

Au fil de la semaine

Ce n'est pas un événement ni un fait divers, pas même un incident. Un épisode tout simple de la vie de chaque jour, en ville, à Paris. Mercredi, au début de l'après-midi. Dans cette rue d'un quartier populaire de l'est de la capitale, trois garçons courent de toutes leurs jambes. Ils ont quinze ans et du souffle ; ils sont joyeux ; ils échangent des plaisanteries, tout en faisant la course. Qui va arriver le premier à la station de métro, là, au coin du boulevard ?

Devant le métro, un car de police est arrêté. Quatre, cinq agents ont mis pied à terre, et pris place en haut des marches. « Hé là, les gamins ! Oui, toi, toi, et toi aussi ! Par ici, tout de suite ! » C'est un gradé qui les a hélés. D'un seul mouvement, les agents se sont rapprochés, et les encerclent. « D'où venez-vous ? — Mais, de chez nous. On habite là-bas, rue des Pyrénées. — Ah oui ! Et où allez-vous ? — On va au match ; on est en retard, c'est pour ça qu'on courtait. »

« Tiens, tiens, dit le gradé à la contonade. Ils vont au match, comme ça ! Tu as déjà entendu parler de matches le mercredi, toi ? » La question s'adresse au cœur des agents, qui répondent par le murmure d'approbation qui s'imposait. « Mais, monsieur, c'est le match de notre école, un match de foot. Et on devait être au stade à 2 heures. »

« Toi, tu parleras quand on te le dira. En attendant, vos papiers, et vite ! » Apparaissent une carte de métro — « C'est pas des papiers d'identité, ça ! », — une carte de réduction de la piscine, enfin une carte d'écolier. Examen soigneux. « Et toi ? — Moi, dit Louis, le plus petit, je n'ai rien, juste 10 F que ma mère m'a donnés. »

« Bon. Eh bien, en avant mes gosses ! On va voir au commissariat. » Trois agents empoignent chacun un des garçons par le bras, les font monter dans le car ; les portes claquent ; le véhicule s'ébranle. Questions, protestations. « Mais on n'a rien fait, m'sieur. On allait au match, on vous dit. Pourquoi vous nous emmenez ? — Vous verrez bien. Pour l'instant, fermez-la ! »

Au commissariat, l'agent de faction arbore une mitrailleuse. Une sorte de hôte se forme, du marchepied du car à la porte du bâtiment, entre laquelle défilent les trois redoutables maléfices. Ils tout reconnaissance. « D'où venez-vous ? Où habitez-vous ? Où allez-vous ? Pourquoi courtiez-vous comme ça ? Montrez vos papiers ! Videz vos poches ! »

Louis est au bord des larmes. Il se dresse, comme un petit coq en colère. « Mais enfin, m'sieur, on n'a rien fait, on vous dit ! Vous n'avez pas le droit de nous arrêter comme ça ! — Pas le droit ! Insolent ! Et ça, tu crois qu'on a le droit ! » La gifle a claqué, très fort. Oh ! pas une de ces giffes dont on dit qu'elle est à décrocher la mâchoire ou à assommer un bouffin. Pas même une paire de giffes. Non, une seule, une bonne grosse gifle bien envoyée, comme cela, vian ! qui fait plus de bruit que de mal. Mais, tout de même, Louis est devenu tout pâle, et puis tout rouge, et puis il tremble. Le brigadier n'est pas méchant pourtant, mais ces gosses, ils ont un de ces culots !

C'est à ce moment précis que la porte du commissariat s'est ouverte de nouveau à la volée et que d'un autre car sont descendus, entre les deux haies d'agents, trois petits malfrats d'une vingtaine d'années, l'oreille basse et l'air accablé. « Chef, ça y est, on les a eus ! » annonce fièrement un autre gradé, qui conduit le détachement. Trois mineables, trois petits voleurs à la roulotte que la police du quartier traquait en vain depuis quelques jours, et qui, pris sur le fait, avaient réussi à s'enfuir, mais qui ont fini par être rattrapés, attrapés, embarqués.

Les trois écoliers ont été relâchés aussitôt. « Ça va, vous pouvez disposer, les gamins. » C'est tout juste si le brigadier n'a pas ajouté : « Et n'y revenez plus ! » Des excuses, à des gosses ? Tout le monde peut se tromper. Ils n'avaient qu'à ne pas courir comme cela, dans la rue, comme des fous. La prochaine fois, ils marcheront au pas, comme tout le monde, sans se faire remarquer. Louis est rentré à la maison, en larmes, avec les doigts du

LA GIFLE

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

brigadier bien marqué sur la joue. C'est un garçon sensible, un peu fragile. Il a pleuré et tremblé deux heures. C'est un garçon intelligent. Il s'est calmé et, maintenant, il raconte sa mésaventure avec un petit sourire timide.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Le soir, le père de Louis, qui est un brave homme, est-ce que cela compte ? On ne les a pas brutalement fait de tort à personne, qui était assez sévèrement ses trois enfants mais sans jamais lever la main sur eux, est entré dans une violente colère. « Frapper un gosse, comme ça, à froid, sur de simples soupçons, vous vous rendez compte ! » Les voisins sont indignés. Il faut porter plainte. On ne peut pas en rester là ! Le lendemain, outre chanson. Le père de Louis en a parlé aux copains, à l'atelier. Et au patron, qui a de l'expérience. Porter plainte, c'est bien joli, mais où, mais comment ? Il ne va tout de même pas aller au commissariat faire enregistrer sa plainte par le brigadier qui a donné la gifle ? Alors, au Palais de Justice ? C'est loin. Il y a des formalités. Il y aura des frais. L'affaire viendra dans six mois, dans un an. Et puis il faudra que le gosse témoigne, et il a été bien assez secoué comme cela. Et, surtout, il faut se méfier, faire attention : s'en prendre à la police, c'est grave. Il y aura des suites, et, à coup sûr, des ennuis. Comme par hasard, la voiture sera mal garée, la vignette mal placée, un pneu trop usé ; contraventions, tracasseries. Peut-être pire : quand ils veulent vous chercher, ils vous trouvent toujours. A quel bon se créer des difficultés, prendre des risques, s'embarquer dans une affaire sans issue pour une gifle, une petite gifle ?

Voilà. Ce n'est rien, rien du tout, on vous l'a dit, pas même un incident. Un minuscule épisode de la vie, quotidienne, à Paris. Un épisode qui laissera des traces.

Le brigadier a sûrement oublié. Trois gosses arrêtés par erreur, un geste un peu dur, est-ce que cela compte ? On ne les a pas brutalement fait de tort à personne, qui était assez sévèrement ses trois enfants mais sans jamais lever la main sur eux, est entré dans une violente colère. « Frapper un gosse, comme ça, à froid, sur de simples soupçons, vous vous rendez compte ! » Les voisins sont indignés. Il faut porter plainte. On ne peut pas en rester là ! Le lendemain, outre chanson. Le père de Louis en a parlé aux copains, à l'atelier. Et au patron, qui a de l'expérience. Porter plainte, c'est bien joli, mais où, mais comment ? Il ne va tout de même pas aller au commissariat faire enregistrer sa plainte par le brigadier qui a donné la gifle ? Alors, au Palais de Justice ? C'est loin. Il y a des formalités. Il y aura des frais. L'affaire viendra dans six mois, dans un an. Et puis il faudra que le gosse témoigne, et il a été bien assez secoué comme cela. Et, surtout, il faut se méfier, faire attention : s'en prendre à la police, c'est grave. Il y aura des suites, et, à coup sûr, des ennuis. Comme par hasard, la voiture sera mal garée, la vignette mal placée, un pneu trop usé ; contraventions, tracasseries. Peut-être pire : quand ils veulent vous chercher, ils vous trouvent toujours. A quel bon se créer des difficultés, prendre des risques, s'embarquer dans une affaire sans issue pour une gifle, une petite gifle ?

Mystique à la carte

UNE UNIVERSITÉ DE LA CONSCIENCE

MEDITER par la plante des pieds, c'est facile. Il suffit de s'allonger, les oreilles dirigées vers les ascètes acoustiques, et d'écouter ainsi une sorte d'improvisation musicale où guitare électrique, piano et percussion se mêlent rapidement plus ou moins les compositions de musique pop. Ce disque de méditation est édité et diffusé par ARICA, qui se présente comme une « Université de la conscience ».

Créé en 1971, le premier institut ARICA ouvrit ses portes à quelques dizaines de personnes. En deux ans, le nombre des animateurs s'éleva à 250, des « ARICA Teaching Houses », des « écoles » s'établirent à Boston, Philadelphie, San-Francisco, Washington, etc. ARICA organise et contrôle des séances de formation dans de nombreuses autres villes des États-Unis. Aujourd'hui, il en existe à Londres et à Paris.

La « ligne »

Au dire d'un de ses animateurs français, Olivier Clouzot, ARICA fait la synthèse de différents techniques d'Occident et d'Orient, des fragments du soufisme, du bouddhisme, du zen, de l'islamisme et du christianisme, côtoyant certains aspects de la psychanalyse et de la psychologie moderne sans pour cela y trouver motif à contradiction. Un membre d'ARICA ne respecte aucun précepte, aucun dogme, il transmet un enseignement qui lui-même est assis en cours de stages de formation dirigés, un programme rigoureux qui évolue d'un stage à l'autre.

D'après ARICA, le corps est divisé en douze parties, chacune d'elles ayant une fonction physiologique en parallèle avec une propriété psychologique. Ainsi, les oreilles perçoivent le sens des idées. En dehors de ces douze parties du corps, trois points fondamentaux : le « Kâth », centre vital situé trois doigts

EXIL

La mort d'Hélène

C'EST à Moscou, en avril 1967, que je fis la connaissance de Youri et d'Hélène. Je les revais dans leur logis de la rue Vassilievskaja, encombré de livres et de toiles. Lui, massif, barbu, un peu court, sa ténacité éclairée par la douceur de son sourire et la bonté de ses yeux. Elle, la femme russe dans sa plénitude, solide, rayonnante. A cette époque, pour permettre à son mari de se consacrer à son œuvre, Hélène travaillait en usine ; si mes souvenirs sont exacts, elle collait des étiquettes sur des bouteilles. Travail abrutissant, mais qui était la principale ressource du couple, car Youri, peignant des tableaux à sujets religieux, ne pouvait ni être membre de l'Union des peintres ni exposer ses toiles.

Si, au cours de ces années difficiles, Youri n'a pas sombré dans le désespoir, c'est assurément la présence de sa femme qu'il le doit. Pauvre, menacé, leur foyer était une source vivifiante de chaleur et d'amour ; et c'est à eux que je pense chaque fois que je lis chez Terribien cette description du couple chrétien : « Ensemble ils prient, ensemble ils se mettent à genoux, ensemble ils jeûnent. Ils s'instruisent l'un l'autre, s'exhortent l'un l'autre, se soutiennent l'un l'autre. Dans l'Église de Dieu, ils vont côte à côte, partageant le repas de Dieu, affrontant l'un même cœur les épreuves, les persécutions, ensemble se reconfortant. »

La machine à déceler

Au printemps 1971, je me trouvais en Egypte, et c'est au Caire que j'appris l'arrestation de Youri et d'Hélène. Leur incarceration dans un hôpital psychiatrique et spécial. Cette nouvelle inacceptable, sans me surprendre : le peintre et sa femme proclamaient leur foi en Christ avec trop d'éclat, ils étaient trop liés aux jeunes écrivains de l'opposition (qu'ils appelaient affectueusement *nachi matichki*, « nos garçons »), pour pouvoir longtemps échapper à la machine à déceler.

Un an plus tard, ils étaient autorisés à quitter l'Union soviétique. Après quelques mois passés à Rome, ils débarquèrent en novembre 1972 à Paris. Les accueillant sur le quai de la gare de Lyon, je les reconnus à peine. Elle, surtout, avait changé. La belle jeune femme de Moscou s'était métamorphosée en une malheureuse au dos voûté, un visage ratatiné, des yeux inquiètes, hagards, traversant ses vastes yeux sombres.

Sans retour

A Moscou, ils me parlaient de l'Occident avec un enthousiasme naïf, ils brûlaient du désir de vivre en Europe de l'Ouest, et se fâchaient presque contre moi lorsque je leur représentais les tristesses de l'exil, ses difficultés, son cortège de déceptions. A Paris, malgré le génie, la chaleur amicale et les soins que leur témoignait la famille française qui les prit en charge, Youri et Hélène devaient très vite éprouver une irrémédiable nostalgie de la patrie perdue. Brûlé si douloureux que, moins de deux ans après leur arrivée en Occident, ces deux adversaires passionnés du régime communiste se présentèrent au consulat d'Union soviétique à Paris et sollicitèrent l'autorisation de rentrer chez eux. Leur requête fut repoussée.

Hélène ne reverra jamais la Russie, elle vient de se pendre dans son appartement parisien. Elle repose à présent en cimetière russe de Sainte-Genève-des-Bois. Youri reste seul. Je lève les yeux et je vois, accroché au mur de ma chambre, le tableau qu'il m'a offert, il y a huit ans, à Moscou : le visage du Christ, de couleur ocre, rouge et terre de Sienne brûlée. Son nimbe cruciforme, traditionnelle dans l'iconographie orthodoxe, a disparu, mais la croix demeure, dont les trois branches apparentes sont dévotées par de hautes flammes jaunes et rouges qui, cernant la face du Sauveur, envahissent la toile.

GABRIEL MATZNEFF.

ETRANGER

Reflets du monde entier

SUNDAY SUN-TIMES

Pas de quartier au labo

L'hebdomadaire de Chicago SUNDAY SUN-TIMES décrit la lutte au couteau que se livrent les étudiants américains qui veulent entrer dans l'une des 114 écoles de médecine du pays.

« La compétition est, de fait, féroce : en 1974-1975, il y a eu 43 000 garçons et filles candidats pour les 14 763 places disponibles. »

« Certains trichent aux examens. D'autres sabotent les travaux de leurs camarades pour passer devant eux. Des expériences de chimie sont créées ; de précieux carnets de notes disparaissent ; une substance indéniable est ajoutée au mélange chimique qu'un candidat doit identifier (...)

« Pour beaucoup d'étudiants, entrer à l'école de médecine devient une course d'obstacles qui provoque angoisse, tension nerveuse, parfois des ulcères, et l'obsession des notes plutôt que des connaissances (...)

« Le président de l'association des étudiants en médecine, Laurel Coppa, confirme : « Un jour, j'eus une expérience de chimie organisée en train. Je suis allé déjeuner. Quand je suis revenu, le système de refroidissement d'eau avait été fermé et toute la préparation avait brûlé. »



Le coût « psychologique » d'un enfant

Pourquoi les familles soviétiques refusent-elles d'avoir un troisième enfant, se demande KOMSOMOLSKAYA PRAVDA, l'organe des Jeunes communistes, sous la plume du démographe A. Vichnievski ?

« Une raison importante de ce problème, écrit M. Vichnievski, tient, semble-t-il, aux difficultés quotidiennes matérielles des mères, et au coût social, psychologique et physiologique de chaque enfant, qui est particulièrement important dans les villes. »

« Si la diminution de la natalité en URSS, est réellement due à l'intervention de l'Etat, qui fait que les parents n'éprouvent plus le besoin d'avoir des enfants pour les aider, estime le démographe, alors il faudra bien se contenter de cette situation... ou bien instituer le troisième enfant obligatoire pour toutes les familles. L'enfant ne devrait pas être une obligation, mais bien un « besoin » pour la famille », constate mélancoliquement M. Vichnievski.

New NIGERIAN

Une obsession nommée Idi Amin

NEW NIGERIAN se fâche contre certains journalistes occidentaux envoyés, à tort et à travers, par leurs rédactions pour écrire des articles sur l'Afrique.

« Nombre de ces journalistes ne s'intéressent pas aux faits réels : ils les déforment volontairement et délibérément », se plaint le quotidien de Lagos.

« Le plus exaspérant, c'est que ces mensonges, généralement propagés par de bas intérêts, sont ensuite donnés partout comme une vision réaliste de l'Afrique et leur mensonge foi reçoi une consécration internationale. »

« Ces journalistes sont parfois obsédés par certaines personnalités ou certains sujets. Dans le passé, les principales cibles de leur tronie ont été Sekou Touré, Nasser et N'Krumah. Aujourd'hui, c'est Idi Amin et le colonel Kadhafi. Malheureusement, certains de nos journaux, par ignorance, manque de sérieux ou paresse, reproduisent ces informations dans leurs colonnes. »

« Il y a, bien sûr, quelques journalistes sérieux (...). Mais ils ne sont pas nombreux, et nous les connaissons bien. D'autres viennent à nous en amis, mais sont en réalité des espions qui opèrent sous une bien mince « couverture ». »

« Nous devrions être plus prudents avec les accreditations des journalistes que nous autorisons à entrer dans notre pays. La plupart sont de simples faiseurs d'histoires. Ils ne viennent pas pour décrire ce qu'ils voient, mais pour nous ridiculiser. »

Le féminisme est (aussi) un business

« Aux Etats-Unis, écrit le quotidien anglais THE GUARDIAN, le féminisme n'est pas seulement une foi, une doctrine, une philosophie, une croyance ou un mode de vie, c'est aussi une grande industrie, surtout au moment de Noël. Comme en témoignent ces annonces publicitaires parues dans le magazine féministe Ms. : le carnet de rendez-vous de la femme libérée... un verre et une boîte d'allumettes avec la phrase « Appelle-moi Ms. » (au lieu de Mrs, pour madame, ou de miss pour mademoiselle), un pendentif en plaqué or : « Dieu est une femme » ; un tablier de cuisine « Partageons les corvées », etc. »

« Pour ne pas être en reste avec ses « sœurs » américaines, l'auteur anglaise de l'article propose, à son tour, « en solide, des boissons ronds, spécialement étudiés pour l'occasion, à la place de l'horrible arbre de Noël plastique d'autrefois... J'ai aussi écrit un livre de cuisine féministe dans lequel vous trouverez des recettes concernant seulement des animaux mûres — poissons, viandes de boucherie, gibier ou volaille. Mais ni poule, ni fromage, ni œuf, ni lait, allusions implicites à l'exploitation dont notre sexe est victime. »



Mille Gallois en colère

L'hebdomadaire anglais THE SUNDAY TIMES publie l'information suivante :

« Un millier de membres de l'association pour la défense de la langue galloise, ont protesté à Llanelli, près Dolgellau, contre une décision de l'Office gallois à Londres refusant au conseil de comté de Gwynedd l'autorisation d'exposer sur une nouvelle route des panneaux de signalisation portant les indications en gallois au-dessus des indications en anglais. »

Lettre d'Ostrog L'AME ET LE DESTIN



PLUS on approche, par la plaine de Blatnitski, des falaises du mont Ostrog qui se dressent à son extrémité nord-ouest, aux confins de l'ancien Monténégro et de l'Herzégovine, plus on a l'impression que ces gigantesques parois de roches ont été taillées par la foudre. Le même impression domine sur leurs pentes nord, rocailleuses et dénudées, où de véritables monolithes, parmi lesquels serpente une route sans asphalte, incitent à penser que seule une intervention des puissances de ce genre a pu les détacher du reste de la montagne. Les pentes méridionales, moins raides, couvertes de maquis et de forêts, offrent un aspect plus hospitalier. Partois coupées d'étranges plateaux-fornes allongées ou crasseuses d'énormes cavités, les falaises se prolongent par un chaos de pierres et la végétation rare qui pour tant grimpe jusqu'aux crêtes de ces grosses vagues pétrifiées qu'évoque par endroits le paysage.

Seule attire l'œil dans ces solitudes escarpées une étrange construction blanche s'élevant au pied d'une falaise. C'est le monastère Ostrog fondé au milieu du dix-huitième siècle par le métropolite Basile, évêque orthodoxe de l'Herzégovine, qui, voyant les persécution turques, y fit, dans des grottes transformées en églises, l'unique siège de son évêché. L'envahisseur avait incendié les deux sièges précédents, dans la ville voisine de Nikitchitch après le palais de la plus lointaine Trébigne, où il était né au début du siècle et avait été promu jume à la dignité sacerdotale. Excepté un voyage qu'il fit en Russie et un autre au mont Athos en Grèce, le métropolite vécut pendant quinze ans « sur le rocher froid dans la chaleur de Dieu », comme il dit lui-même, tout en poursuivant le combat acharné imposé à son peuple, de sorte qu'Ostrog en devint bientôt le foyer. Par sa vie et son aspect d'ascète et de patriarche, par ses conseils et ses actions secourables ou par la puissance redoutée de son verbe, le solitaire d'Ostrog jouissait d'un tel prestige auprès du peuple que celui-ci allait à lui comme on va vers un saint. Et sa mort, qui survint le 12 mai 1871, ne fit que consacrer cette transfiguration.

doutée de son verbe, le solitaire d'Ostrog jouissait d'un tel prestige auprès du peuple que celui-ci allait à lui comme on va vers un saint. Et sa mort, qui survint le 12 mai 1871, ne fit que consacrer cette transfiguration.

TROIS décennies plus tard et sous l'impulsion de l'œuvre accomplie par saint Basile, le Monténégro s'engagea dans une période théocratique sous la conduite des métropolites petrovitch, dont Pierre IV qui devint saint Pierre de Cattigné et Pierre II, le poète Nigoch, qui portera aussi son temple plus près du ciel. Pendant un siècle et demi que dura cette ère théocratique consacrant le petit pays montagnard comme le dépositaire de la liberté-verte, le culte de saint Basile se répandit et se développa jusqu'à faire de lui le grand saint et de son monastère le principal sanctuaire du Monténégro. Tout Serbe de ce pays ou de l'Herzégovine considérait de son devoir d'aller à Ostrog à diverses époques de sa vie, sinon une fois par an, rendre hommage au saint, lui demander grâce, pardon ou secours. Il ne prononçait jamais le nom de saint Basile sans se lever et il était assis ou s'inclinant à l'égard debout, ajoutant : « Qu'à lui soit la gloire et la miséricorde. » Et lorsqu'un événement aux conséquences redoutées finissait bien, le Monténégrin exprimait sa gratitude envers Dieu et son Dieu par ces paroles pieuses : « Bog i svet Vasilje », ce qui veut dire : Dieu et saint Basile ont aidé, accordé, préservé, grâce à eux irréparable ne s'est pas produit. Même quand les plus calamités, la guerre, la famine ou la maladie, s'abattraient sur le pays ou sur la famille, tant que le saint était en haut dans les rochers, il y avait de l'espoir.

En effet, comme le dirait le poète Matija Beckovic qui, de nos jours, s'est penché avec autant de courage que de talent sur le destin du Monténégro, le saint d'Ostrog a été pour les habitants de ce pays - leur héros auprès du Seigneur. C'est dire la détermination farouche avec laquelle ils défendaient ses reliques contre les tentatives turques de le détruire, notamment lors de l'invasion du Monténégro par les armées d'Osmanlija en 1852, ou lors de la guerre d'Herzégovine en 1877, lorsque saint Basile, porté par des guerriers, quitta par deux fois provisoirement son nid d'aigle.

Ce lieu continuera jusqu'à nos jours, en particulier à travers les tragiques événements qui s'y déroulèrent durant la dernière guerre, d'être hanté par l'histoire et la légende. L'âme, créée par un grand

chante populaires des environs, veut que la roi Alexandre sur le chemin de Marseille où il devait être assassiné se soit arrêté à Ostrog pour se recueillir une dernière fois, comme jadis la prince Lazare dans l'église de Samodreja avant de s'immoler avec son armée à Kosovo. Certains peuples ne survivent à leurs infortunes que grâce à la puissance de leurs mythes.

Le culte de saint Basile d'Ostrog s'exprime dans le peuple de façons diverses. Ainsi, des parents apportent leurs nouveau-nés pour qu'ils soient baptisés dans son monastère. J'ai eu le privilège d'être l'un de ces enfants voiciqueux trente-huit années. Mes parents ayant perdu un fils adolescent, me mère, femme d'une grande piété, me porta dans la barque au-dessus du saint d'Ostrog pour que l'âme plus de chance que mon frère mort avant ma naissance. Plus tard, quand je fus capable de la suivre, elle m'y amena pour mes premiers pèlerinages. Partant à l'aube, généralement à l'approche de l'Assomption, nous marchions, ma mère la plus souvent à l'aube et moi plus tard, toute la journée, traversant deux chaînes de montagnes, pour arriver à Ostrog à l'heure de la liturgie du soir. Une liturgie illuminée des feux du couchant. Ostrog se trouvant à l'altitude des monts opposés, le soleil frappait le monastère de face, faisant resplendir sa grande croix d'or, s'élevaient jusqu'à la grotte où se trouve la chapelle de la Vierge, lieu de l'office.

Tous les yeux et les gestes s'adressaient à la forme humaine, se dessinant sous des ornements sacerdotaux, couchée dans la kivot (cerveau en bois précieux) ouvert pour la liturgie. Le prêtre, au visage d'icône byzantine, aux gestes et aux yeux graves, telle une de ces figures nous regardant du haut des murs, officiait avec une grande ferveur comme si le grâce qu'il demandait au saint et par son intermédiaire au Dieu-Christ devait se déverser sans tarder sur le monde. Pendant que ma mère avec d'autres fidèles priait agenouillée sur les dalles, je me tenais à côté du kivot, participant à la cérémonie à la fois avec curiosité, espoir et fascination. J'imaginai les divers miracles du saint que ma mère m'avait racontés dans la journée, encourageant et distillant mes marches sur les rudes sentiers de montagne.

Le soleil se couchait dans un poudrolement d'or se prolongeant en traînées pourpres au-dessus des monts, puis la nuit recouvrait tout

de ces tragiques qui ajoutent à sa chaîne des contrées méditerranéennes.

TRENTE ans s'écoulaient et que je revienne à Ostrog, premiers impression que ressentis, arrivant un matin de la monastère, fut celle d'une grande paix m'inondant littéralement du haut des falaises comme à lever de moi le poussière des cimes du monde. J'eus la sensation que ce paysage sacré n'avait jamais cessé de m'habiter.

Mais un tiers de siècle avait accompli son œuvre, ni le Père-phé, mon parrain, ni le F. Guérasime, la moine aux t. Buzassina, ne sont plus de ce monde, si ce n'est un jeune moine, Bozina, aux allures d'étudiant, nous introduit auprès du saint une patio porte basse en croisées dans le roc, porte dorée ma souveraine. L'édifice était passé sans se pencher, même dans la chapelle, la dernière, pour accomplir le rituel balser de la croix en argent sur le pilonna du saint. Il y a que je me dressa sur la pointe pieds ; maintenant, il faut que m'incline profondément. Et pen que m'envahit par-dessus les en l'odeur presque oubliée de l'est le reconscience par les prophètes saints et les martyrs qui me fixent autrefois les visages de saint Sir et de saint Sava, le père et le qui, en partant justement de régions, j'attendant il y a huit ans les fondements de la n serbe.

L'autre enchaîne dans la che est l'ange même du où perpétuellement brûle un feu, se livre un grand combat dans l'air de qui s'écrit concubine solitaire. Pour pas : Cas volées noires de fi d'énormes réservoirs de ton prière et d'espérer qui se lèvent vers elle, de leur da douleur vient ici chercher leur réconfort.

Nulle part sous ces climats l'exception du mont Lovcen, c'est fol se fit poète, l'homme ne à tel point mesuré à l'absolu aent dans ces rochers comm soufflé de la grande quête de qui s'y est déroulée il y a cents ans et n'a cessé depuis se poursuivre à travers des rations de pèlerins. C'est en goût à d'innombrables humbles les yeux levés vers ces hautes se sont allumés un instant d'im tapir, que ja quitte Ostrog, qui apparut en ce matin d'été, au lieu par excellence d'âme et deslin.

KOMNEN BECIROVIC

Une femme à sa fenêtre

VOLE, MON CŒUR, VOLE...

« NOUS vous écrivions par- ler, vous, les Françaises de France... nous admirons votre joie... et nous nous en rendons compte. Non pas à sonnettement, mais à la colonisation culturelle à laquelle nous avons été soumises. Notre langue natale, le français, ne nous aide pas à conquérir le français de France. Et l'anglais autour de nous ren- dant nos facultés et nous ren- dant plus en plus un français, c'est-à-dire luttant pour savoir qui l'on est et qui l'on peut de- venir, on la ressent vraiment, la situation de double colonisé... »

On était un peu ébahies. Plus- sieurs d'entre nous s'étaient déjà entendues accoster et appartenir à un peuple fier et dominant : la France, qui avait exercé une colonisation, un impérialisme cul- turels. Mais jamais par des « colonisées » blanches à l'œil bleu, ayant acquis des diplômes cotés dans des universités prestigieuses et vivant dans un pays en gros aussi industrialisé que la France.

La confrontation avait lieu au Canada, à une heure de Mont- réal, dans les forêts des Lau- rentides tandis que l'été indien vivait du rouge profond à l'or éclatant.

« La femme et l'écriture »

Cette année, la Rencontre québécoise internationale des écrivains avait pris pour thème « La Femme et l'Écriture ». Etre confrontées à des colonisées bian- ches, possédant parfaitement les deux langues les plus parlées d'Occident, vivants dans une ville archimodérne, c'était presque prévu. En tout cas prévu par les organisateurs. C'était la revendication de l'écriture. Elle fut assez vite submergée par l'affir-

mation des femmes. Et là les hommes, qui organisaient, se sont sentis « dépassés ».

Vous rappelez-vous un congrès de femmes-cinéma en Suisse ? Les participantes y avaient décidé de rompre avec la solennité des salles, d'aller s'accueillir dehors, par petites cercles, de refuser réceptions et mondanités ? Cela pour montrer que les femmes avaient « leur » manière de commu- niquer, n'acceptaient pas le rituel institué. Manifestations « françaises » ? Ceuzes de petites filles tenant du pied, n'est-ce pas ce que les hommes avaient écrit. Mais, curieusement, même les femmes qui n'auraient pas agi ainsi - par timidité, par faux « respect humain » ? - ont senti un petit choc... « Tiens on pour- rait donc agir autrement ? »

Au Canada, les femmes qui écrivent ont accepté la salle. Moins volontiers qu'il y ait une présidence de séance et moins encore qu'elle ait été, une fois, confiée à un homme qui, pour- tant, s'est déclaré d'enthousiasme trans- fuge du clan de la masculinité. Mais elles ont en tout cas parlé, non pas des seules difficultés de l'écriture, mais de la recherche d'une écriture différente.

Ecrire, pour une mère de famille qui gagne sa vie, ça représente d'abord, matériellement, un combat plus dur que pour un homme, fin-il père de famille et est-il un métier gagné- pain. Mais, au-delà même du temps et de la liberté d'esprit nécessaires à l'écriture (dont parle déjà Virginia Woolf), d'autres obstacles se dressent. D'abord, il faut dégager cette « présence à soi » sans laquelle « il ne peut y avoir de présence à l'autre » (comme le dit un poète belge). Puis, le « soi », contradictoire en apparence sou-

lement : il faut exprimer non seulement soi-même, individu- femme, mais le groupe des fem- mes en lutte.

La « jasette »

Ce sont les Québécoises qui ont mené cette bataille-là. Celle qui était invitée annonça qu'elle lisait un texte collectif rythmé par le refrain « Je veux d'autres paroles dans mes mots ». Une fois ce texte lu, un chant à voix multiples s'est élevé de l'auditoire. Un chœur de femmes. Elles nous avaient préparé ce qu'on nomme là-bas une « jasette », mot venu de « jaser », bien sûr. Elles disaient, par toute leur attitude, par leurs voix mêlées et diversifiées, par leur présence massive, qu'elles avaient décidé de leur- ter dans la vie culturelle de leur pays. Elles disaient - c'est important - que non seulement elles font, depuis plusieurs années déjà, entrer le journal dans leurs textes, mais qu'elles écri- vent, jouent, chantent, bref, s'expriment, selon leur corps de femme.

Un jeune Américain a noté que, revenu en France après sept ans d'absence, il y a été frappé par la signification nou- velle accordée au mot « corps ». C'est vrai. Le néo-féminisme, nous l'avons souvent souligné, combat pour l'égalité des droits et des responsabilités, mais aussi pour la prise de conscience de la différence. C'est sans doute ce qui distingue du féminisme historique (mais Flora Tristan avait déjà mis l'accent sur le « double combat » de la femme).

Mais il pourrait aussi conduire une civilisation, une société, où les femmes auraient égalité de déci- sion vers des formes nouvelles. Briser, par exemple, les rites, le

corset rigide des rencontres ci- humaines. Pour commencer, ré- suser les séances présidées, les té- de parole, bref, le ronron. Mais, serait alors la cacophonie, le sorde ? Mais alors, rien ne s'écrit du débat ?

En Canada, il en est sorti, soudaines fulgurances. Une Je- Française, très belle, a décl qu'elle ne « se sentait ni écri- va, ni femme ». Elle écrit, oui, et c'est mère, donc correspond à définition « femme ». Mais les ci- bles de la société propose de femme et de l'écrivain ne lui ce viennent pas. Elle n'y trouve s- sa place. Toutes ont beaucoup parlé de cette intervention. Pl- sieurs, le dernier jour, ont avo qu'elles avaient, pendant ces ré- unions, pris une nouvelle image, l' nouveau sentiment d'elles-mêmes. L'un des organisateurs a soupi- « Ça tenait à la fois de la contro- versation et du psychodrame. A l' mot peut faire réfléchir. Le congrès, séminaires, symposiu- habituels sont à ce point riffs- lissés, en effet, que rien ne se passe, n'y passe. Neuves dans communication, ces femmes, q- pour la plupart avaient dans la trente ans, se sont livrées. Donnée Les unes aux autres, et chacune son. Ce qui laisse des traces et c'es- vari, devient inhabituel et surpe- zant. Pour ces femmes, paris- c'écrire, c'était aussi parler de so- et de la société. Chercher un forme qui les exprime mettait en cause leur rôle dans le groupe, le peuple, la langue.

Serait-ce là une « shambe » - un premier croquis - d'un modèle, ou d'une absence de modèle, très modifié de la communication ? Ne était aucun non parus que, cette rencontre a été une « œuvre » collective, je signe à titre, unique- ment, de témoin.

DOMINIQUE DESANTI

Handwritten note: J'ai lu le 15/10

STIN

Le solennel M. Philippe de Champaigne

Enquête sur le jansénisme devant les tableaux

PHILIPPE DE CHAMPAIGNE (1622-1674), artiste flamand né à Bruxelles...

connaissance qu'on peut avoir de l'air du temps, au dix-septième siècle, en terre batave.

de l'artiste, dans son ambiguïté; à travers la question: comment peut-on être à la fois du parti de Port-Royal et à la cour?

« Le Silence des armes »

Les héros intermédiaires de Jean Prat

UNE jeune porochiste, blessé par une explosion de mortier dans les Aurès...

Mais ce ne sont pas Champaigne, Richelieu, les jansénistes, la cour, que l'on voit vivre à l'écran.

En définitive, il n'y a qu'un seul niveau. Je ne demande pas comment les hommes peuvent vivre pour exister, mais comment, artiste, le faire pour changer la société.

L'idéologie imagée et l'idéologie tout court

Paul Seban s'explique: « Un film sur Philippe de Champaigne, après « La peinture hollandaise »...

« Dans ce film-ci, je m'interroge, je mets en cause le rapport d'une esthétique à une autre. Je me demande si je demande: peut-on parler de l'esthétique janséniste sans l'avoir intégrée? »

« Donc, je demande (et je me demande) s'il est possible de parler, dans une esthétique donnée, de quelque chose qui lui est étranger. Et la réponse: « Non. »

Comme le temps de Courbet

par JACQUES KRIER

La télévision, le réalisme à la fois du Vietnam sur le visage. Son regard est celui des gravistes qui occupent leurs usines. Ses pieds ont marché sur la Lune.

C'est donc très simple d'être réaliste à la télévision: elle est faite pour cela avec son terrible effet de réalité. Mais le peut-on?

« Réalisme interdi », telle est la devise gravée en lettres d'or au fronton des successives R.T.F. Plus qu'une femme d'ouvrier, on vous conseille de montrer la femme d'un médecin. Plus qu'une femme d'un médecin, la Normandie en 75.

Avant le débat budgétaire

TF 1 ET A 2 A LA REMORQUE DE LA PUBLICITE

SALUÉ par l'élection des premiers grands dans les sociétés hétéroclites de l'O.R.T.F., le débat sur le budget de la radio-télévision d'Etat à l'Assemblée nationale ne va pas manquer de singularité.

« trou » de 130 millions de francs, trou dans lequel l'Office aurait tout naturellement sombré.

« Nulle trace, cependant d'une palette dotée dans l'annexe au projet de loi de finances. Bien au contraire, le chapitre consacré aux résultats de l'exercice 1974 fait apparaître un bénéfice net de 34,5 millions de francs.

Déjà, également, les socialistes ont manifesté le désir de voir modifier la répartition de la redevance afin que soit accordée une priorité à la couverture des zones d'ombre.

Le même document révèle que les recettes n'étaient dues qu'à la redevance pour 22,4% à la publicité de marque. Référence intéressante, quand on le compare aux chiffres des comptes prévisionnels des nouvelles sociétés de programmes pour 1975.

« Bon ou mauvais signe? Le deuxième chiffre marque, dans ce domaine, de notables progrès puisque l'est prévu qu'en 1976 ses recettes dues à la publicité progresseront de 27,1% par rapport à l'année précédente.

NOMBREUSES MENACES DE GRÈVE

Le personnel d'Antenne 2, après avoir suspendu la grève le samedi 15 et le dimanche 16 novembre, devrait poursuivre son action dès le lundi 17 novembre.

« En ce qui concerne l'application de la « réforme », M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, a déjà précisé devant la commission des affaires culturelles, lanifées de l'Assemblée nationale...

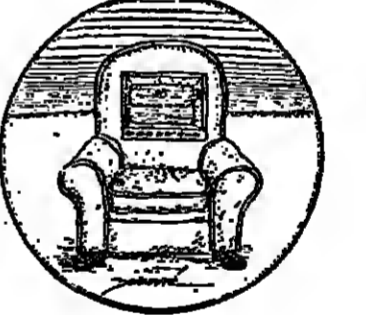
« L'an prochain, la première chaîne ne consacrerait cependant à sa diffusion qu'une partie des 166,10 millions qu'elle versera à l'Etat, alors que la participation d'Antenne 2 sera de 198,3 millions, pour la même période.

QUESTIONS SUR LE RÉALISME

Depuis trois ans, Jacques Krier écrit des drames. Après « Peys », passé sur Antenne 2 au mois d'avril, le même chaîne présente « Un changement de saison ».

« Réalisme interdi », telle est la devise gravée en lettres d'or au fronton des successives R.T.F. Plus qu'une femme d'ouvrier, on vous conseille de montrer la femme d'un médecin.

« Le réel, c'est structurer la pensée et figer les idées. Essayez donc de structurer les Marx Brothers, Charlie Chaplin, Buster Keaton et les autres! »



Le réel, c'est monotone

M. N. Chesney nous écrit: Le réalisme, sensationnelle découverte que vous avez cru faire bravo! Vaste programme!

« Réalisme interdi », telle est la devise gravée en lettres d'or au fronton des successives R.T.F. Plus qu'une femme d'ouvrier, on vous conseille de montrer la femme d'un médecin.

« Le réel, c'est structurer la pensée et figer les idées. Essayez donc de structurer les Marx Brothers, Charlie Chaplin, Buster Keaton et les autres! »

« Mais même votre journal ne devient pas toujours certaines réalités (chose curieuse). Il existait, il existe toujours une réalité géante ommée Picabia. Ce printemps, il a paru, aux éditions Belin, un admirable ouvrage, Picabia-écrits, d'une immense richesse. Autour de lui, c'est une conspiration du silence!

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

• DRAMATIQUE : « LE PERE AMABLE », d'après Guy de Maupassant. — Samedi 22 novembre, A 2, 20 h. 30.

C'est la cinquième fois que Claude Santelli s'inspire d'une nouvelle de Maupassant. Et c'est aussi à travers l'adaptation littéraire, un éloquent portrait de femme. Après Marie-Christine Barraut, Elisabeth Huppert, Dominique Labourier, Catherine Rouvel, Claude Santelli a investi Geneviève Fontanel. Il fait d'elle, dans le Père Amable, une femme au visage déjà un peu fatigué, un corps câblé, l'épouse de César, un paysan pauvre, sa veuve six mois après. L'histoire d'une lutte et d'un épuisement. Son affrontement avec le père Amable (Fernand Ledoux), père de César et vieillard hostile, silencieux et buté, ne fait que renforcer la solitude de cette « femme de ferme ». Encore une fois, Claude Santelli met en images une situation et des sentiments.

• MIROIRS DU TEMPS PRÉSENT : « Gloires de Paris... ou la journée d'un touriste à Paris ». — Lundi 24 novembre, A 2, 21 h. 45.

Qu'est-ce que l'on raconte aux touristes dans les cars ? Qu'est-ce qu'on leur fait faire ? Bref, qu'est-ce qu'on leur vend ? Pour le savoir, Guy Chalon, Bernard Giesbert et Gérard Gozlan ont suivi le guide.

Tout droit venue d'un ouvrage de M. François Brigneau (Bonjour Paris),

l'histoire de la capitale racontée aux étrangers saute à cloche-pied de monument en monument. La Révolution et les guerres, s'est vraiment dommage parce que ça détruit tout. La prise de la Bastille, ce ne fut qu'un « pierre combat ». La mort de Louis XVI et celle de sa pauvre femme, l'assassinat de bien braves gens. À grands renforts de longues tirades et de musique classique, on fait pleurer les belles étrangères. Heureusement, la France a eu Napoléon, qui fit sortir notre pays, du « chaos révolutionnaire et redonna une âme à la France. C'est pourquoi la patrie lui est reconnaissante ». Quant à son fils, « il n'a jamais connu la joie d'entendre siffler les balles ».

De temps en temps, l'équipe de « Miroirs du temps présent » s'est écartée du groupe et a interrogé un entrepreneur de cartes postales ou d'articles de souvenir. (La Tour Eiffel, ça se vend bien, en onze tailles différentes.)

Et puis Guy Chalon a interviewé Jean Cassou et Jacques Duclos, qui « démontent » cette gigantesque mystification.

ABRÉVIATIONS

Dans ce supplément radio-télévision, les signes (*) renvoient à la rubrique Écouter, voir, au sein d'articles de presse. Les lettres (a) indiquent des émissions sortant de l'ordinaire ; (b) les programmes en noir et blanc diffusés en couleur ; (c) les émissions de radio en stéréophonie.

Les films de la semaine

• UN DROLE DE COLONEL, de Jean Girault. — Dimanche 16 novembre, TF 1, 20 h. 30.

La signature de Jean Girault ne laisse aucun espoir. C'est un vaudeville idiot, au dialogue vulgaire et à la mise en scène nulle.

• LES MOTARDS, de Jean Laviron. — Lundi 17 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Roger Pierre, Jean-Marc Thibault et Francis Blanche inénarrables, dans un burlesque de bonne tradition (pour-suites et « cartes à la crème »), mais où Jean Laviron a fait passer une vision du monde quelque peu grinçante.

• RUE DES PRAIRIES, de Denis de La Pétaillière. — Lundi 17 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Les difficultés paternelles d'un ouvrier parisien remarquablement interprété par Gabriel, il faut bien le reconnaître. Michel Audard et Denis de La Pétaillière avaient assez de métier pour que ce mélodrame rouillard passe pour un film d'inspiration populaire et attendrissante.

• LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT, de Claude Berri. — Mardi 18 novembre, A 2, 20 h. 35.

Chronique du temps de l'occupation dans un village du

Damphiné. Un petit juif face à un vieillard, ancien combattant de 14, qui écoute la radio de Vichy et se répand en propos antisémites. S'inspirent de souvenirs personnels. Claude Berri a réalisé une fable ironique et tendre sur la forme primative du racisme. Michel Simon, le « pépé », est prodigieux.

• LA LOI DE LA PRAIRIE, de Robert Wines. — Mercredi 19 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Portrait psycho-sociologique d'un homme de l'Ouest balnéaire et solitaire. La technique soûlennement efficace de Wines est une grande composition de James Cagney.

• L'INCENDIE DE CHICAGO, d'Henry King. — Mercredi 19 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Après le succès du San-Francisco de Van Dyke, produit par la M.G.M., la Fox riposta au tremblement de terre par un incendie également historique (1871). Si l'histoire qui précède est surtout sensationnelle, elle ne manque pas de valeur. Les scènes de la catastrophe — maisons en flammes, bouffes fous de terreur dévalant les rues, et bargues de réfugiés sur le lac Michigan — est suffisamment impressionnante.

• L'ESCALIER INTERDIT, de Robert Mulligan. — Jeudi 20 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Une femme - professeur, jeune, jolie et dépourvue d'autorité devant une classe de « durs » façon Graine de violence. Difficulté de communication entre adolescents et adultes, faillies d'un certain système pédagogique. Ce film, non dépourvu de conventions romanesques, posait en 1968 des problèmes qui ne sont toujours pas résolus.

• JE SUIS UN ÉVADÉ, de Mervyn Le Roy. — Vendredi 21 novembre, A 2, 22 h. 35.

D'après l'histoire vraie de Robert Elliott Burns, prisonnier évadé qui était devenu directeur de journal à Chicago, un violent réquisitoire contre l'injustice sociale et les bagnes immenses de certains États américains. Au début des années 30, le film de Mervyn Le Roy, précurseur de tout un courant social, est un grand réajustement. Paul Mann y est tout aussi étonnant que dans Scarface.

• ÉGLANTINE, de Jean-Claude Brialy. — Dimanche 23 novembre, A 2, 14 h. 50.

Un amour, une complicité entre un enfant de onze ans et une vieille dame, sa grand-mère, dans l'atmosphère de « dernières vacances » évoquant un peu Roger Leenhardt

et Jean Renoir. Charmes et éléments d'un univers de suet.

• POUIC POUIC, de Jacques Rivière. — Dimanche 23 novembre, TF 1, 20 h. 35.

Encore un film de Jean Rivière. Cela devient un festin ! Ici, heureusement, Léo de France tire toute la corde à lui, dans un rôle fausse victime rouillard, vouée à de suffoquantes colères.

• LES INNOCENTS, de Jo Clayton. — Lundi 24 novembre, TF 1, 20 h. 35.

Une excellente adaptation du Tour d'écrin de Edouard Zola. L'atmosphère à la fois morbide et poétique du roman est fidèlement restituée. Le réalisateur Joseph Langford l'ambiguïté de deux enfans aux visages d'anges, posés avec le mal Deborah Kerr h avec talent et convient contre les fantômes - vicieux - de la luxure.

• LA CIOCIARA, de Vittorio De Sica. — Lundi 24 novembre, FR 3, 20 h. 30.

D'après un roman de I. P. Pavia, une chronique de la vie de la guerre et du fascisme. Zavattini et De Sica se sont mis au service non de la littérature, mais de la star Sophia Loren, qui fait un nu dramatique à la man d'Anna Magnani.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h. Le Journal d'Yves Mourousi ; 20 h. Le Journal de Roger Gicquel (le dimanche) ; 20 h. 30. Le Journal de Roger Gicquel (le dimanche) ; 20 h. 30. Le Journal de Roger Gicquel (le dimanche) ; 20 h. 30. Le Journal de Roger Gicquel (le dimanche) ; 20 h. 30.

A 2 : 13 h. (les samedi et dimanche). Le Journal de Jean Lanzi ; 14 h. 30. « Flashs » (les samedi et dimanche) ; 18 h. 30 (sauf les samedi et dimanche) le Journal d'Hélène Vidá ; 20 h. Le Journal de Guy Thomas (Jean Lanzi, les samedi et dimanche) ; 23 h. Le Journal de Maurice Wercher (Roland Mehl, les samedi et dimanche).

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55 Flashs (sauf le dimanche) ; vers 22 h. Journal.

ÉMISSIONS PRATIQUES

TF 1 : A la bonne heure (du lundi au vendredi, 18 h. 15) ; Je voudrais savoir (le mardi, 13 h. 50) ; Six minutes pour vous (le samedi, 18 h. 40) ; 2. D'accord, pas d'accord (les mardi, jeudi et samedi, à 20 h. 20).

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : (le dimanche) : 9 h. 30, Orthodoxie (le 16) ; La Source de vie (le 23) ; 10 h. Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h. 30, saint Paul ap. 4, Rhodésie, l'impassé (le 16) ; 11 h. Messe à la chapelle du Rosaire Rouge à Vaures (le 16) ; au couvent des Dominicains du 222, Faubourg-Saint-Honoré, à Paris (le 23).

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans le Monde de l'éducation (n° 11, daté novembre 1975), qui les publie régulièrement tous les mois.

Informations

FRANCE-INTER : A chaque heure juste et à 12 h. 30 et 18 h. 30 ; Bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h. (Social matin), 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h. (Alain Bedouet), 8 h. 30 (Claude Guillemin), 9 h., 13 h. (J.-P. Elkabach), 19 h. (Paul Amad), 20 h. (Roger Telo) ; 22 h. (Paul Amad), 24 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 50 (cult. mus.) ; 8 h. 30 (cult. mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. mus.) ; 15 h. (cult.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 18 h. (cult.) ; 19 h. (cult. mus.) ; 23 h. 55 (cult. mus.).

EUROPE 1 : Toutes les demi-heures jusqu'à 8 h. ; Bulletin complet à 8 h. (J.-P. Kahn) ; 9 h. (Françoise Kramer) ; 13 h. (André Aronand) ; 19 h. (Philippe Gildes) ; « Flashs » toutes les heures ; 22 h. 30, Europe-Persona ; 1 h., Europe dernière.

LUXEMBOURG : Toutes les demi-heures de 5 h. 50 à 9 h. ; Bulletin complet à 9 h., 13 h. (Journal « non stop »), 18 h. 30 (Jacques Paoli) ; « Flashs » toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

RADIO MONTE-CARLO : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 7 h. ; Bulletin complet à 12 h. 45 et 18 h. 35 ; Journal à 7 h., 8 h., 9 h., 12 h., 14 h., 20 h., 22 h. 30, 24 h. ; « Flashs » aux autres heures (dépist à 1 h.).

Régulières : FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 9 h. 10, Magazine de Pierre Boucletier ; 10 h., L'air du jour ; 11 h., 5 sur 5 ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le temps de vivre ; 14 h. 30, Péage-luxe suite l'ouvrage ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Bazar ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Le Pop Club.

EUROPE 2 : 6 h. 40, Les mariages d'Ivan Lera ; 8 h. 40, Médias parades ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h., Danille Gilbert ; 16 h. 30, S'il vous plaît ; 17 h. 30, Les invités de J.-M. Desjeunes, P. Lecœur, A. Sindari ; 19 h. 45, Marché ; 22 h. 40, Golosh.

RADIO MONTE-CARLO : 5 h. 30, Informations et variétés ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quatre ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 15 h., Jolie ; 16 h., Cherchez le diable ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hi-Parade ; 20 h. 5, Tulu-Babou ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h., J.-C. Laval.

R.T.L. : 5 h. 30, Musique et nouvelles ; 9 h. 30, A.M. Peysson ; 11 h. 30, Cœur d'acier ; 15 h. 30, R.T.L. c'est vous ; 19 h. 10, Hi-Parade ; 21 h., Les roulers sont sympas ; 24 h., Les nocturnes.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) 7 h. 15, Horizon ; Orthodoxie et christianisme ; 8 h. 30, Service religieux ; 9 h. 10, Écoute ; 9 h. 40, Divers aspects de la psyché temporelle ; la Grande Loge France (le 16), l'Union union (le 23) ; 10 h., Messe.

Radioscopie

FRANCE-INTER : 17 h. J. Chancel reçoit MM. P.-L. Le directeur de l'ENA (lundi), J. (mardi), P. Boulet, J. (mercredi), L. Bou (jeudi), J. (vendredi). EUROPE 1 : 17 h. 50, Michel Desjeunes reçoit B. C. (lundi), F. Ricker (mardi), J. (mercredi), le prof. Guimier (jeudi) sous réserve, F. Lédere (vendredi).

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1305. Grid for crossword puzzle with numbers 1-11 in rows and columns.

Sa plume est légère. — VII. Entendit sans respecter ses droits. Fin de participation. — VIII. Attribué héros : Pas encore lavé. — IX. Ne portait que du cuir : Abréviation. — X. Préposition. — XI. Pour-suivait sans relâche.

VERTICALEMENT : I. Était parfaitement inutile à ceux qui avaient perdu la bottle ; Localité de France. — 2. Sait tout ce qu'elle touche ; Indice de confusion ou de colère. — 3. De nombreuses larmes répandues inutilement. — 4. À des réflexes changeants ; Amusez. — 5. Simples ; Terrorisait également les enfants déboussés ; Font penser aux autres. — 6. Dans des bas de laine italiens. — 7. D'un suisse ; En rade ; Toujours convoité. — 8. Des gens qui trament quelque chose. — 9. Traduit une certaine dose de dédain ; Susceptible de donner toute satisfaction.

Solution du problème n° 1304

Horizontalement : I. Sottises ; Fossé. — II. Raideur ; Ni ; Mia. — III. Pastoureaux. — IV. RG ; Allées ; Ring. — V. OS ; NNE ; Réclue. — VI. Ases ; St. RR. — VII. Tas ; Révisés. — VIII. Inare ; Universel. — IX. Ti ; Aviso ; Pusa. — X. Edite ; Tri ; Liens ; Images ; A. — XI. Momi-Cent ; Lén. — XIII. Emma ; II ; Gong. — XIV. Nuls ; OT ; Nés ; Pée. — XV. Prélatés ; SS.

Verticalement : 1. Proctite ; Lent. — 2. Orage ; Acide ; Mur. — 3. Tas ; Ass ; Mail. — 4. Titans ; Rations. — 5. Adonis ; Eve ; N. — 6. Senles ; Cr. — 7. Eau ; Rusticité ; Réer ; Enorme. — 8. As ; Oul ; Ianina. — 9. ONU ; SVP ; Gilet. — 10. Six ; Essuies ; Se. — 11. Retraite ; 13. Email ; Esse ; Lot. — 14. Nurse ; Naines. — 15. Dancier ; Losanges.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15-11-75 A 0 h. G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16-11-75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 3/4 de mm) ; Zone de pluie ou neige ; Verses ; Orages ; Sens de la marche des fronts ; Front chaud ; Front froid ; Front occlus

Évolution probable du temps en France entre le samedi 15 novembre à 6 heures et le dimanche 16 novembre à 24 heures : Une dépression se creuse actuellement à l'ouest de l'Irlande sur la perturbation qui abaisse les Haes Britanniques et le nord de la France. Elle se déplacera vers l'est en provoquant un renforcement sensible des vents sur notre pays. La perturbation traversera la France et sera suivie par des masses d'air plus fraies, mais d'origine maritime.

Vendée, le temps sera plus variable avec des averses et quelques éclaircies. Dans la soirée, la zone pluvieuse progressera vers le sud-est pour gagner la nuit le Midi et l'est, moyennant pluie de neige, tandis que le temps plus variable, et plus frais s'étendra aux autres régions, pouvant comporter un étroit passage pluvieux. Les vents d'ouest de sud-ouest à ouest, tourneront au nord-ouest avec le temps plus frais et variable ; ils deviendront forts sur les côtes de la mer du Nord, de la Manche, puis de l'Atlantique au nord de la Bretagne.

Le Monde. Service des Abonnements. 5, rue des Saussaies, 75008 PARIS - CEDEX 08. C.C.P. 4207 - 23. ABONNEMENTS : 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois. FRANCE - D.O.M. - T.O.M. : 90 F 150 F 225 F 300 F. TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIES ÉTRANGÈRES : 144 F 273 F 402 F 530 F. ÉTRANGER par messagerie : I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE : 115 F 228 F 341 F 454 F. II - TUNISIE : 125 F 251 F 377 F 503 F. Par voie aérienne tarif sur demande. Les abonnés qui paient par chèque postal (tous pays) voudront bien indiquer ce chèque à leur demande. Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les ordres préparés en caractères d'imprimerie. Rédigé par le S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Fenet, directeur de la publication ; Jacques Saragat.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

RADIO-TELEVISION

Samedi 15 novembre

CHAINE I : TF1
20 h. 30. Variétés : Numéro un de M. et G. Carpentier (Daniel Guichard) ; 21 h. 30 (C), Série : Paris Plage ; 22 h. 50. Magazine de théâtre : CSD en coulisses. Réal. P. Viallet et E. Logereau.

CHAINE II (couleur) : A2
20 h. 30. Dramatique : Les cinq dernières minutes. « Patte à griffe », de J. Camon. Réal. Cl. Loursais. Avec J. de Barry, M. Eyrnaud, N. Alari. Le commissaire principal Roynac enquête.

Dimanche 16 novembre

CHAINE I : TF1
9 h. 15 (C), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (C), La séquence du spectateur ; 16 h. 30 (C), Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 18 h. 30 (C), La petite reporter ; 14 h. 15 (C), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45, Sports ; 17 h. 5. Télé-film : The last day ; 18 h. 45. Les animaux du monde ; 19 h. 20 (R), Les rendez-vous du dimanche ; 19 h. 30, Film : « Un drôle de colonel », de G. Girault (1967), avec J. Yanne, J. Lefebvre, M. Pacôme, M. Galabru.

CHAINE II (couleur) : A2
De 12 h. à 18 h. 30. Le dimanche illustré, de Tchernia ; à 12 h. Vive le dessin animé ;

Lundi 17 novembre

CHAINE I : TF1
12 h. 10 (C), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C), Midi première ; 14 h. 5. Emissions scolaires (Réponses à 17 h. 15) ; 14 h. 30 (C), Série : Le grand amour de Balzac ; 18 h. 15. A la bonne heure ; 18 h. 45. Pour les petits ; 18 h. 55. Pour les jeunes ; 19 h. 40. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Feuilleton : Le Renard à l'anneau d'or.

CHAINE II (couleur) : A2
14 h. 30. Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30. Série : Les incorruptibles ; 18 h. 20. Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30. Fanfare sur : Interview de Michèle Ferrein, écrivain ; 18 h. 40. Pour les jeunes :

Mardi 18 novembre

CHAINE I : TF1
12 h. 15 (C), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C), Midi première ; 14 h. 5. Emissions scolaires (Réponses à 17 h. 15) ; 14 h. 30. A la bonne heure ; 18 h. 45. Pour les petits ; 18 h. 55. Pour les jeunes ; 19 h. 40. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Feuilleton : Le Renard à l'anneau d'or.

CHAINE II (couleur) : A2
14 h. 30. Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30. Série : Les incorruptibles (Train spécial) ; 18 h. 20. Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30. Fanfare sur : Interview de Michèle Ferrein, écrivain ; 18 h. 40. Pour les jeunes :

Mercredi 19 novembre

CHAINE I : TF1
12 h. 15 (C), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C), Midi première ; 14 h. 5. Emissions scolaires (Réponses à 17 h. 15) ; 14 h. 30. A la bonne heure ; 18 h. 45. Pour les petits ; 18 h. 55. Pour les jeunes ; 19 h. 40. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Feuilleton : Le Renard à l'anneau d'or.

CHAINE II (couleur) : A2
14 h. 30. Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30. Série : Les incorruptibles (Train spécial) ; 18 h. 20. Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30. Fanfare sur : Interview de Michèle Ferrein, écrivain ; 18 h. 40. Pour les jeunes :

Jeudi 20 novembre

CHAINE I : TF1
12 h. 15 (C), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C), Midi première ; 14 h. 5. Emissions scolaires (Réponses à 17 h. 15) ; 14 h. 30. A la bonne heure ; 18 h. 45. Pour les petits ; 18 h. 55. Pour les jeunes ; 19 h. 40. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Feuilleton : Le Renard à l'anneau d'or.

CHAINE II (couleur) : A2
14 h. 30. Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30. Série : Les incorruptibles (Train spécial) ; 18 h. 20. Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30. Fanfare sur : Interview de Michèle Ferrein, écrivain ; 18 h. 40. Pour les jeunes :

sur la mort d'un grand couturier parisien. 22 h. 5. Variétés : Dix de dix par Ph. Bourvard.

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Les ateliers du magicien (La lévitation) ; 19 h. 40. Un homme, un événement ; 20 h. Ciné 3.

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. (R), Série : « La Cloche tibétaine », de H. Viard, M. Wyn et S. Friedman (5e partie : Le Toit du monde) ; 20 h. 5 (C), Feuilleton : « Les Secrets de la mer Rouge », d'après H. de Fouquières, par G. Guillenot et F. Lery (Contre la mort).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. (R), Série : « La Cloche tibétaine », de H. Viard, M. Wyn et S. Friedman (5e partie : Le Toit du monde) ; 20 h. 5 (C), Feuilleton : « Les Secrets de la mer Rouge », d'après H. de Fouquières, par G. Guillenot et F. Lery (Contre la mort).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flath ; 19 h. 40. Tribune libre : Unions bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales ; 20 h. 30. Prestige du cinéma (R), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1958), avec J. Gehin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flath ; 19 h. 40. Tribune libre : Unions bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales ; 20 h. 30. Prestige du cinéma (R), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1958), avec J. Gehin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flath ; 19 h. 40. Tribune libre : Unions bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales ; 20 h. 30. Prestige du cinéma (R), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1958), avec J. Gehin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flath ; 19 h. 40. Tribune libre : Unions bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales ; 20 h. 30. Prestige du cinéma (R), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1958), avec J. Gehin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flath ; 19 h. 40. Tribune libre : Unions bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales ; 20 h. 30. Prestige du cinéma (R), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1958), avec J. Gehin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flath ; 19 h. 40. Tribune libre : Unions bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales ; 20 h. 30. Prestige du cinéma (R), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1958), avec J. Gehin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flath ; 19 h. 40. Tribune libre : Unions bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales ; 20 h. 30. Prestige du cinéma (R), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1958), avec J. Gehin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flath ; 19 h. 40. Tribune libre : Unions bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales ; 20 h. 30. Prestige du cinéma (R), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1958), avec J. Gehin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flath ; 19 h. 40. Tribune libre : Unions bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales ; 20 h. 30. Prestige du cinéma (R), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1958), avec J. Gehin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flath ; 19 h. 40. Tribune libre : Unions bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales ; 20 h. 30. Prestige du cinéma (R), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1958), avec J. Gehin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flath ; 19 h. 40. Tribune libre : Unions bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales ; 20 h. 30. Prestige du cinéma (R), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1958), avec J. Gehin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flath ; 19 h. 40. Tribune libre : Unions bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales ; 20 h. 30. Prestige du cinéma (R), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1958), avec J. Gehin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

en scène : Guy Vassal. Réalisation : Cl. Dagues. 12e partie.
Londres 1853. La reine d'Angleterre, Marie Tudor, s'oppose à un jeune Italien cupide et frivole, Fabian Fabiani. Côté et le trompe, par intérêt, avec une très jeune fille, une orpheline nommée Jane, dont il a épousé les origines nobles. Mais Jane est fiancée à Gilbert.

FRANCE-CULTURE
17 h. 30 (R), 1950-1975. Le problème quart de siècle : années 1950 ; 19 h. 15. Tolhard en question, par J. de Beer ; 20 h. Poésie, avec Robert Pinget ; 20 h. 5. Carte blanche,

FRANCE-CULTURE
17 h. 30. Poésie ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : l'œuvre humaine et la mort (1), par C. Métraux ; 8 h. 20. Le bol et les baguettes (1), par G. Médina ; 9 h. 7. La méthode de la musique, par G. Samouil ; 10 h. 45. L'heure de pointe ; 11 h. 2. La messe des éditeurs musicaux de C. Maupeou ; musique et littérature, avec J.-M. Balfère ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Les tournes du royaume de la musique ; 14 h. Poésie ; 18 h. 5. Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jullien ; 14 h. 45. L'école des parents ; 15 h. 2. Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10. Culture jeunesse (en direct du C.E.T. Laennec de Rennes) ; 17 h. L'heure de pointe ; 17 h. 30. Interdit aux adultes ; 18 h. 2. Musique plurilingue ; 18 h. 30. La vie entre les lignes de Jules Roy (Le Cheval du soleil) ; 19 h. 30. Sciences, par N. Skrotzky ; transmission

FRANCE-CULTURE
17 h. 30. Poésie ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : l'œuvre humaine et la mort (1), par C. Métraux ; 8 h. 20. Le bol et les baguettes (1), par G. Médina ; 9 h. 7. La méthode de la musique, par G. Samouil ; 10 h. 45. L'heure de pointe ; 11 h. 2. La messe des éditeurs musicaux de C. Maupeou ; musique et littérature, avec J.-M. Balfère ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Les tournes du royaume de la musique ; 14 h. Poésie ; 18 h. 5. Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jullien ; 14 h. 45. L'école des parents ; 15 h. 2. Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10. Culture jeunesse (en direct du C.E.T. Laennec de Rennes) ; 17 h. L'heure de pointe ; 17 h. 30. Interdit aux adultes ; 18 h. 2. Musique plurilingue ; 18 h. 30. La vie entre les lignes de Jules Roy (Le Cheval du soleil) ; 19 h. 30. Sciences, par N. Skrotzky ; transmission

FRANCE-CULTURE
17 h. 30. Poésie ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : l'œuvre humaine et la mort (1), par C. Métraux ; 8 h. 20. Le bol et les baguettes (1), par G. Médina ; 9 h. 7. La méthode de la musique, par G. Samouil ; 10 h. 45. L'heure de pointe ; 11 h. 2. La messe des éditeurs musicaux de C. Maupeou ; musique et littérature, avec J.-M. Balfère ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Les tournes du royaume de la musique ; 14 h. Poésie ; 18 h. 5. Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jullien ; 14 h. 45. L'école des parents ; 15 h. 2. Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10. Culture jeunesse (en direct du C.E.T. Laennec de Rennes) ; 17 h. L'heure de pointe ; 17 h. 30. Interdit aux adultes ; 18 h. 2. Musique plurilingue ; 18 h. 30. La vie entre les lignes de Jules Roy (Le Cheval du soleil) ; 19 h. 30. Sciences, par N. Skrotzky ; transmission

FRANCE-CULTURE
17 h. 30. Poésie ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : l'œuvre humaine et la mort (1), par C. Métraux ; 8 h. 20. Le bol et les baguettes (1), par G. Médina ; 9 h. 7. La méthode de la musique, par G. Samouil ; 10 h. 45. L'heure de pointe ; 11 h. 2. La messe des éditeurs musicaux de C. Maupeou ; musique et littérature, avec J.-M. Balfère ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Les tournes du royaume de la musique ; 14 h. Poésie ; 18 h. 5. Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jullien ; 14 h. 45. L'école des parents ; 15 h. 2. Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10. Culture jeunesse (en direct du C.E.T. Laennec de Rennes) ; 17 h. L'heure de pointe ; 17 h. 30. Interdit aux adultes ; 18 h. 2. Musique plurilingue ; 18 h. 30. La vie entre les lignes de Jules Roy (Le Cheval du soleil) ; 19 h. 30. Sciences, par N. Skrotzky ; transmission

FRANCE-CULTURE
17 h. 30. Poésie ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : l'œuvre humaine et la mort (1), par C. Métraux ; 8 h. 20. Le bol et les baguettes (1), par G. Médina ; 9 h. 7. La méthode de la musique, par G. Samouil ; 10 h. 45. L'heure de pointe ; 11 h. 2. La messe des éditeurs musicaux de C. Maupeou ; musique et littérature, avec J.-M. Balfère ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Les tournes du royaume de la musique ; 14 h. Poésie ; 18 h. 5. Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jullien ; 14 h. 45. L'école des parents ; 15 h. 2. Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10. Culture jeunesse (en direct du C.E.T. Laennec de Rennes) ; 17 h. L'heure de pointe ; 17 h. 30. Interdit aux adultes ; 18 h. 2. Musique plurilingue ; 18 h. 30. La vie entre les lignes de Jules Roy (Le Cheval du soleil) ; 19 h. 30. Sciences, par N. Skrotzky ; transmission

FRANCE-CULTURE
17 h. 30. Poésie ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : l'œuvre humaine et la mort (1), par C. Métraux ; 8 h. 20. Le bol et les baguettes (1), par G. Médina ; 9 h. 7. La méthode de la musique, par G. Samouil ; 10 h. 45. L'heure de pointe ; 11 h. 2. La messe des éditeurs musicaux de C. Maupeou ; musique et littérature, avec J.-M. Balfère ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Les tournes du royaume de la musique ; 14 h. Poésie ; 18 h. 5. Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jullien ; 14 h. 45. L'école des parents ; 15 h. 2. Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10. Culture jeunesse (en direct du C.E.T. Laennec de Rennes) ; 17 h. L'heure de pointe ; 17 h. 30. Interdit aux adultes ; 18 h. 2. Musique plurilingue ; 18 h. 30. La vie entre les lignes de Jules Roy (Le Cheval du soleil) ; 19 h. 30. Sciences, par N. Skrotzky ; transmission

FRANCE-CULTURE
17 h. 30. Poésie ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : l'œuvre humaine et la mort (1), par C. Métraux ; 8 h. 20. Le bol et les baguettes (1), par G. Médina ; 9 h. 7. La méthode de la musique, par G. Samouil ; 10 h. 45. L'heure de pointe ; 11 h. 2. La messe des éditeurs musicaux de C. Maupeou ; musique et littérature, avec J.-M. Balfère ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Les tournes du royaume de la musique ; 14 h. Poésie ; 18 h. 5. Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jullien ; 14 h. 45. L'école des parents ; 15 h. 2. Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10. Culture jeunesse (en direct du C.E.T. Laennec de Rennes) ; 17 h. L'heure de pointe ; 17 h. 30. Interdit aux adultes ; 18 h. 2. Musique plurilingue ; 18 h. 30. La vie entre les lignes de Jules Roy (Le Cheval du soleil) ; 19 h. 30. Sciences, par N. Skrotzky ; transmission

FRANCE-CULTURE
17 h. 30. Poésie ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : l'œuvre humaine et la mort (1), par C. Métraux ; 8 h. 20. Le bol et les baguettes (1), par G. Médina ; 9 h. 7. La méthode de la musique, par G. Samouil ; 10 h. 45. L'heure de pointe ; 11 h. 2. La messe des éditeurs musicaux de C. Maupeou ; musique et littérature, avec J.-M. Balfère ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Les tournes du royaume de la musique ; 14 h. Poésie ; 18 h. 5. Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jullien ; 14 h. 45. L'école des parents ; 15 h. 2. Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10. Culture jeunesse (en direct du C.E.T. Laennec de Rennes) ; 17 h. L'heure de pointe ; 17 h. 30. Interdit aux adultes ; 18 h. 2. Musique plurilingue ; 18 h. 30. La vie entre les lignes de Jules Roy (Le Cheval du soleil) ; 19 h. 30. Sciences, par N. Skrotzky ; transmission

FRANCE-CULTURE
17 h. 30. Poésie ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : l'œuvre humaine et la mort (1), par C. Métraux ; 8 h. 20. Le bol et les baguettes (1), par G. Médina ; 9 h. 7. La méthode de la musique, par G. Samouil ; 10 h. 45. L'heure de pointe ; 11 h. 2. La messe des éditeurs musicaux de C. Maupeou ; musique et littérature, avec J.-M. Balfère ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Les tournes du royaume de la musique ; 14 h. Poésie ; 18 h. 5. Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jullien ; 14 h. 45. L'école des parents ; 15 h. 2. Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10. Culture jeunesse (en direct du C.E.T. Laennec de Rennes) ; 17 h. L'heure de pointe ; 17 h. 30. Interdit aux adultes ; 18 h. 2. Musique plurilingue ; 18 h. 30. La vie entre les lignes de Jules Roy (Le Cheval du soleil) ; 19 h. 30. Sciences, par N. Skrotzky ; transmission

FRANCE-CULTURE
17 h. 30. Poésie ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : l'œuvre humaine et la mort (1), par C. Métraux ; 8 h. 20. Le bol et les baguettes (1), par G. Médina ; 9 h. 7. La méthode de la musique, par G. Samouil ; 10 h. 45. L'heure de pointe ; 11 h. 2. La messe des éditeurs musicaux de C. Maupeou ; musique et littérature, avec J.-M. Balfère ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Les tournes du royaume de la musique ; 14 h. Poésie ; 18 h. 5. Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jullien ; 14 h. 45. L'école des parents ; 15 h. 2. Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10. Culture jeunesse (en direct du C.E.T. Laennec de Rennes) ; 17 h. L'heure de pointe ; 17 h. 30. Interdit aux adultes ; 18 h. 2. Musique plurilingue ; 18 h. 30. La vie entre les lignes de Jules Roy (Le Cheval du soleil) ; 19 h. 30. Sciences, par N. Skrotzky ; transmission

FRANCE-CULTURE
17 h. 30. Poésie ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : l'œuvre humaine et la mort (1), par C. Métraux ; 8 h. 20. Le bol et les baguettes (1), par G. Médina ; 9 h. 7. La méthode de la musique, par G. Samouil ; 10 h. 45. L'heure de pointe ; 11 h. 2. La messe des éditeurs musicaux de C. Maupeou ; musique et littérature, avec J.-M. Balfère ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Les tournes du royaume de la musique ; 14 h. Poésie ; 18 h. 5. Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jullien ; 14 h. 45. L'école des parents ; 15 h. 2. Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10. Culture jeunesse (en direct du C.E.T. Laennec de Rennes) ; 17 h. L'heure de pointe ; 17 h. 30. Interdit aux adultes ; 18 h. 2. Musique plurilingue ; 18 h. 30. La vie entre les lignes de Jules Roy (Le Cheval du soleil) ; 19 h. 30. Sciences, par N. Skrotzky ; transmission

FRANCE-CULTURE
17 h. 30. Poésie ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : l'œuvre humaine et la mort (1), par C. Métraux ; 8 h. 20. Le bol et les baguettes (1), par G. Médina ; 9 h. 7. La méthode de la musique, par G. Samouil ; 10 h. 45. L'heure de pointe ; 11 h. 2. La messe des éditeurs musicaux de C. Maupeou ; musique et littérature, avec J.-M. Balfère ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Les tournes du royaume de la musique ; 14 h. Poésie ; 18 h. 5. Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jullien ; 14 h. 45. L'école des parents ; 15 h. 2. Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10. Culture jeunesse (en direct du C.E.T. Laennec de Rennes) ; 17 h. L'heure de pointe ; 17 h. 30. Interdit aux adultes ; 18 h. 2. Musique plurilingue ; 18 h. 30. La vie entre les lignes de Jules Roy (Le Cheval du soleil) ; 19 h. 30. Sciences, par N. Skrotzky ; transmission

par L. Siou ; « l'Harmonie », d'Y. Kertuel, avec E. Dandry, Y.-M. Aurin, S. Favre, P. Guillemot, J. Depor, réalisation G. Derré, et « Le Sainet Grange », d'E. Favre, avec G. Derré, J. Guillemot, G. Jur, M. Trabaglio, réalisation J.-P. Colas ; 22 h. 5. La fugue du samedi ; 23 h. 50. Poésie.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE
17 h. 30. 25 mains secondés, par A. Lacombe ; 18 h. 10. La route des fleuves, par J.-P. Lentin ; 20 h. Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Giacomini, A. Bonini, M. Simeoni, J. Van Dam, M. Gatti, H. Vanni, S. Hattaga, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano n° 4 » (Scriabine) ; 23 h. Vieilles chies ; 24 h. Plans sur plans.

REVUE DES REVUES par Yves Florenne

Illich et sa Némésis — Proletariat de l'homme — Finie, la famille ?

ILlich n'a pas de peine à faire surgir du monde moderne sa Némésis. à cent visages, mais il s'en faut qu'elle soit vue et reconnue de tous. L'Arc (1) aidera du moins à faire reconnaître Illich lui-même, ses raisons et sa raison, à travers des excès sans doute nécessaires à une démarche dont on entend souvent déplorer le caractère non scientifique (en suspectant implicitement son essence religieuse), tout en admettant la valeur de ses intuitions.

entre leurs mains se vic, son salut, son destin. La sympathie du professeur Grémy pour les thèses d'Illich ne lui donne que plus d'autorité pour en souligner les manques et les errements. La force d'Illich est dans ses idées-forces justement : rappeler l'homme à la nécessité et à la grandeur d'assumer d'abord lui-même la douleur, la vie et la mort. Sa faiblesse, c'est de harceler légèrement dans ce qu'il ignore ou méconnaît. Le « faites-le vous-même » peut être sain. Un certain « laissez faire la nature » — qui s'écroule d'ailleurs ici et partout, par le règne de l'artifice — est plein d'illusions dangereuses. On en revient au même point : sa critique de l'institution médicale est fondée et nécessaire. Sa critique de la médecine est évidemment aventureuse ou aberrante. Le plus simple est « naturel » des exemples : il daube sur « les visites mensuelles prématernelles ». Sait-il qu'une telle prévention est la condition nécessaire pour que des milliers d'enfants (en France seulement) ne naissent pas handicapés (sans parler de bien d'autres risques) ? A moins qu'Illich ne considère que c'est là une forme du « destin » (ou du plan divin) ?

pour le capitalisme à celle de profit illimité, pour le socialisme à le fol et progressisme illimité. Une autre vue d'Illich est mise en lumière : elle détruit l'illusion de la neutralité de la technologie, laquelle serait bonne ou mauvaise selon les hommes et les systèmes qui l'utilisent. Il n'en est rien : c'est la technologie qui, d'une certaine façon, utilise les hommes comme les systèmes, et les oblige. Ce qui peut expliquer que les systèmes « socialistes » actuellement en fonctionnement présentent, avec les systèmes capitalistes de développement comparables, plus de ressemblances que de différences. C'est donc une autre illusion de croire que la propriété publique des moyens de production suffit à tout changer ; elle peut au contraire, écrit-il, « conduire à une subordination encore plus effrénée et disciplinée des hommes aux outils ». Elle peut aussi « signifier que la communauté s'engage à utiliser les outils de façon à promouvoir des rapports sociaux constants ». Mais, à cette bifurcation, contrairement à ce qu'on croit trop et donne trop à croire, l'ajutage sur la bonne voie n'est nullement automatique.

tions traditionnelles de la femme, celle du langage, et aussi, en passant, celle de Freud) conduiront à restituer la femme véritable. C'est un exposé approfondi, généreux, foisonnant, fortifié d'une armure de références, et il va de soi qu'Éliane Clouzot est largement citée quand il est question de la masculinisation de la parole féminine. Une parole qui « ne peut être que subvertie, le renversement à un ordre en place depuis le nuit des temps ». Pléines d'intérêt, les remarques sur la réintégration de l'homme dans le langage, « Une honnête femme doit rester chez elle », dit-il Mélanie. On mesure le progrès accompli en deux mille ans : « Une femme qui travaille n'est pas une honnête femme », répond Balzac. Ce que France Farago accepte le moins, c'est que le christianisme qui aurait pu et dû tout changer n'ait fait qu'apporter à l'état de choses toujours une consécration au sens propre. Elle ne craint pas de le mettre en accusation (elle le met aussi entre guillemets, comme il nous arrive de le faire aujourd'hui pour le « socialisme ») et de lui reprocher — du moins, aux pères et aux clercs, qui sont hélas ! des hommes — avec Benoîte Groult, d'avoir « humilié, souillé tout ce qu'il y a de plus beau dans la vie ». Réquisitoire historique, peut-être. Mais alors, l'histoire nous touche de près quand elle vise, sans provocation mais fermement, l'humanité. *Humanae Vitae*, par exemple, et en particulier l'interdiction portée contre l'avortement, « même pour des raisons thérapeutiques ». Ce qui peut constituer une véritable condamnation à mort par « respect de la vie ». Dans ces prises de position on sent la tristesse, la douleur, l'indignation même, non l'hostilité. Elles ont sans doute d'autant plus de sens et de poids que celle qui les prend pourrait bien être chrétienne, sans guillemets.

l'esclavage féminin ? De cette enquête très poussée et très diversifiée, qui fait large place à la contestation, on pourrait conclure pourtant que la famille n'est pas en voie de destruction, mais plutôt de reconstruction sur des modèles différents. Mais aussi que les vieilles structures se maintiennent encore bien. Leur résistance se mesure, par exemple, au fait que les moins enthousiastes du mariage s'y rangent néanmoins. L'enquête met en évidence la force de conviction et la constance qu'il faut pour résister à la pression sociale et subir les complications, entraves et dominances que le refus du mariage entraîne, d'autant plus d'ailleurs, que la situation sociale et économique est plus modeste. On observe toutefois que les échafaudages et les « témolins », recueillis et présentés par les enquêteurs, appartiennent en grande majorité à des générations adultes. Aussi retiendra-t-on avec intérêt l'enquête menée auprès de lycéens de seize à dix-sept ans. Elle est résumée, non sans humour, de façon significative : « Mariage, non. Famille, bof ! », ce « bof ! » exprimant un mélange très dilué de perplexité et de tolérance résignée. Encore s'agit-il d'une famille électorale, qui pourrait lire la famille durable ou légale, mais aussi l'écarte. En tout cas, une famille qui ne serait plus fondée sur le mariage ne pourrait qu'être radicalement différente du vieux modèle. Or le refus du mariage est lui-même radical. Pour des raisons qui vont du « c'est inutile » au « c'est idiot », en passant par « c'est idiot ». Notation remarquable : les sentiments de colère, en dépit de toutes les « libérations », « il n'y a pas beaucoup de mariages d'amour ». Mais une autre motivation, non formulée, se manifeste curieusement : la peur du divorce. Pour ses complications, son formalisme, son aspect judiciaire surtout, et parce que, de ce fait même, il est ressenti comme la proclamation, l'officialisation d'un échec, lequel est fort à mort, voire inexistant, dans la séparation judiciaire. Pour sauver le mariage, faudrait-il en venir à calquer la séparation légale sur la séparation privée, c'est-à-dire au divorce par enregistrement ? Doit-on déjà projeter dans l'avenir ces attitudes d'adolescents ? Ou leur avenir se rangera-t-il aux normes majoritaires de notre présent ?

(1) Chemin de Repentance, Aix-en-Provence. — Paris : « Nouveau Quartier Latin », 17, boulevard Saint-Michel.

(2) 23, rue de Turbigo.

La vie du langage

PATRONYMES DE ROMANS

TOUT est fascinant dans Balzac. Tout. Ainsi les noms des personnages de la Comédie humaine. Domaine fou, dans lequel se dessinent cependant des voies, une organisation. Il n'est pas possible qu'une telle universalité ait pu déjà été consacrée à la question. Le fait est que je n'en connais pas ; c'est donc avec l'ingénuité de l'auteur que je m'enquête dans ce petit univers.

Les fantômes de l'or, les usuriers, les avarés, y paraissent un quelque sorte alignés par le G initial de leur nom. Le père Grandet bien sûr et d'abord, archétype des avarés et des amasseurs d'or du roman français. Mais aussi Gobseck. L'illustre avare, l'usurier suprême, ultime raffiné des fils de famille et des petits commerçants en mal d'argent, qui son nom (Gobseck) devrait du moins mettre en garde. Et deux laux frères : un certain Bideault, qui exerce son industrie irrépressible (l'usure), sous le nom de Gigonnet, et un pittoresque Rigou, moins bénéficiaire passé à la Révolution, grand pressurier de pauvres, devenu maire de sa petite ville en même temps que préteur à la petite semaine, et auquel Balzac donne avec un clin d'œil la prénom très ecclésiastique de Grégoire. Si bien que notre homme signe, comme il se doit, G. Rigou. Le tour est joué !

Après les avarés, les filles prodiges. De leur corps, vous l'avez deviné. Leur coupe foiblaire, leur air fort égyptiques, leur père en littérature n'étant pas purinien, s'ordonne autour d'un C. Approchez, mesdemoiselles. Voici Carabine, de son vrai nom Stéphanie Sinal. Aïe ! Summomée, insinuo Balzac, parce qu'elle n'a jamais raté un pigeon. Elle fait son plus vieux métier du monde, à l'heure ou au mois, avec une bonne humeur à une application dignes d'éloges, va d'un banquier à un autre, et ne refuse pas sur la rareté des hommes (ou les tentatives d'hommage) du grand Nucingen, alors cotogénéral. Puis Cadine, entrée en religion — à trente ans, active appréciée à sa juste mesure — la plus noble frontière entre l'actrice et l'horizontale n'est pas très nette à l'époque. Excellente fille ou

démourant. Puis, une Caroline Crochard, épouse morganatique d'un grand paronage et somme toute très sage, et des Céline femmes de chambre. Petite variante : Florine, actrice, et Fioronina, dans une, le premier née Grignon et la seconde Cabrolle, ne sont pas des modèles de vertu. C'est peut-être, en définitive ou l'ine linal qu'on reconnaît ces impures.

Grémiers et crémières Chez les messieurs, une linal en O rassurant de braves commerçants, amis de la loi, de l'ordre et de deus, bons époux en général, et bons pères. Tels sont Carot, marchand de soieries, dont la fille épouse un Camusot, autre marchand de soies. La petite fille de ce Camusot épouse un Popnot, qui a été le commis du droguiste-partumeur Brolleau avant de s'établir à son compte, puis de devenir ministre du commerce. Comme à part de France, grand personnage du royaume loul-phillippe.

Ajoutons à ce syndicat d'O un chapelier, Finot ; un marchand de châteaux, Frinot ; un passeur, l'ar, Chapoulot, et un carrossier, Croizeau.

Sur le barreau des grands seigneurs, les noms cliquent et sonnent comme des oriflammes, et le « de » n'épouse pas grand-chose à cal écot. Voici les (de) Granville, les Houtessera, dont la damier rie épouse une Cinc-Ogna, la marquise d'émont, la comte de Bauséant, le duc de Chauvieu, grandissime seigneur, ministre, ambassadeur. Et, raffinement suprême, la plus noble famille de l'époque balzacienne et la coquette de se nommer Lenoucourt.

Beaucoup plus bas, la manie consanguine des dynasties petites-bourgeoises de province l'ont romancier l'occasion d'un arbré généalogique étonnant, rassemblé (c'est encore aujourd'hui une coquette bourgeoisie) à coup de traits d'union. Dans le même roman (*Un tel Miroulet*), un certain Crémier épouse une Massin-Massin, cependant qu'un Levroult-Crémier « meurt » une Crémier-Massin. Dans la même l'empê, à quelques années près, un Minoret-Levroult prend pour

femme une Levroult-Crémier. L'une des filles de ce ménage de cousins, par conséquent une Minoret-Levroult-Crémier, convole à justes noces avec un autre Minoret-Levroult-Crémier, qui s'adresse et, par homme, il entend l'espèce, c'est encore plus révélateur, pour la libération dont il se fait le prophète, sans voir — en tout cas sans le dire, — que cette libération passe par celle de la femme ; qu'elle seule libérera l'homme, s'il doit l'être.

De Balzac à Kafka Balzac croyait, entre autres choses, à une correspondance secrète entre la nom et le destin — « *Nomen omen* » (« Le nom est un présage », disaient déjà les Romains, et le jeu est facile avec lui. Mais peut-on suggérer que le Mme Vardun, de M. Proust, favorite inconnue d'Antonella de Wagner, doit un peu son nom au voléage de l'Or du Rhin ? Quant à Vinteuil, la mulctien, sous les yeux de qui sa fille s'adonne, par provocation, aux amours lesbiennes, peut-on penser à un *Vintg-cells* ?

Pour le Gregor Samsa de la *Métamorphose*, on sait qu'il est, en quelque sorte, un doublet patronymique de Franz Kafka, l'auteur. Le même grille (une diastrophie parallèle des A et de consonnes) avait déjà été employée par Balzac, qu'on devine derrière Zéphyrin Maras Maie, pour Samsa, comment ne pas le rapprocher du Samstag allemand, le jour du sabbat ? Gregor Samsa serait alors puni, par sa métamorphose, en insecte géant, d'avoir voulu travailler un samedi, jour de cabot ?

Ces apparitions en filigrane du nom commun derrière le nom propre ne devraient pas nous étonner. A l'origine, tout n'était que nom commun sans doute. Il y a cependant (Balzac aurait-il raison ?) des rencontres étranges. Il est difficile de nous représenter qu'une SILVETTE, un GODELLOT, une POUSSELLE aient jamais pu désigner autre chose que ce qu'ils désignent aujourd'hui avec tant de force évocatrice ? Et que le premier fut un ministre austère, le second un industriel bien assés, et le troisième un préfet hors classe ?

JACQUES CELLARD.

Mystique à la carte

UNE UNIVERSITÉ DE LA CONSCIENCE

(Suite de la page 9.)

Des éléments de technique de groupe ont pour but de briser « l'ego ». Ainsi, la « ligne » est pratiquée par des milliers de Chacuns des protagonistes, à tour de rôle, énumérés à l'autre ses qualités et ses défauts, ou ce qu'il en pense, sans aucune censure. Les exercices de méditation comprennent des phases de concentration, mais aussi des sortes de « jappas » : les maritras sont récités intérieurement ou à haute voix, interrompus par des séquences respiratoires. Des outils de méditation sont utilisés, les *yantras* artica, dont les différents types désignent par des chiffres géométriques sur un bon de commande, sont livrés, après paiement, avec le mode d'emploi. Leur aspect correspond à des formes géométriques et des couleurs qui obéissent à des lois occultes non révélées, qui sont les lois de développement de l'« essence » définie par l'opposition de l'ego.

Le créateur de ce mysticisme du monde moderne, ou toutes les expériences traditionnelles sont utilisées, transformées, simplifiées, prêtes à être livrées au public comme ces masses de produits diversifiés des chaînes de supermarchés. Ombre Lebaso, a remplacé l'ancestrale initiation élitiste par la pratique démocratique du stage payant. Elevé au Pérou et en Bolivie dans une famille catholique, il fut, à l'âge de six ans, victime de sortes de crises épileptiques qui, se concluant par une perte de la conscience, se prolongèrent au rythme de deux ou trois crises par jour. Très tôt, il fut en contact avec les doctrines chamanistes des Indes, absorbant toutes les connaissances qui pouvaient le guérir de son mal incurable.

Après s'être inscrit à l'université de La Paz, il fréquenta une société secrète qui lui révéla la Kabbale, les disciplines du zen et du soufisme. C'est au cours de voyages à Hongkong, aux Indes

et au Tibet qu'il approfondit ses connaissances, étudiant les arts martiaux, les différentes sortes de yoga, le bouddhisme et les doctrines de Confucius. Il avait trente-neuf ans quand, en 1970, il commença l'enseignement ARTICA. Ne s'appuyant sur aucun texte sacré, ARTICA n'est qu'un mouvement religieux. C'est un organisme privé d'éducation qui met à la disposition du public des techniques de développement du potentiel énergétique, émotionnel et mental, sans donner une préférence à une technique ou à une autre. La consommation se fait à la carte, au gré de chacun, selon son désir et sa bourse, comme dans n'importe quel magasin.

HENRI J. ENU.

CHROMOSOMES

L'équation et le hasard

DANS un lycée, en classe de seconde, les élèves débattent d'un thème d'actualité : la justice, les criminels, la peine de mort. Débat torré à la crème où les affectés se heurtent sans parvenir à une réflexion commune tant soit peu consistante. Le professeur, sans doute pour « élever » le débat, explique qu'on a observé que les criminels s'étaient pas les mêmes chromosomes que les gens normaux. Cette hypothèse en laisse certains réceptifs et satisfait chez d'autres leur goût des réponses précises.

Pour illustrer son propos, le professeur passe au tableau, prend la craie et écrit : — Chromosomes de l'homme normal : XY. — Chromosomes de la femme normale : XX. Que les surdoués devaient, à partir de là, ce que peut bien être l'équation chromosomique du criminel ? Réponse : XXY. Le professeur n'a pas encore compris pourquoi quelques filles rient, d'autant, ponctuant la démonstration d'un courtial : « Ben, voyez. Une bonne femme, plus l'arme du crime, C.Q.F.D. C'est bizarre le hasard... »

PAULÉ GIRON.

LA PONCTUATION Art et Finesse par Jean-Pierre COLLIGNON correcteur au journal « Le Monde » 1 volume, 84 pages en souscription 15 F + frais d'envoi Commande à adresser : A. J. P. COLLIGNON 25, av. Ferd.-Ballou, 75016 PARIS

rang

ARTS ET SPECTACLES

Musique

< MARE NOSTRUM >, de Kagel

Et si c'était une tribu d'Amazo- niens qui était venue découvrir le pacifique et convertir les bords de la Méditerranée et non l'inverse ?

Théâtre Les < Drapiers > de Strasbourg

Gaston Jung a écrit et mis en scène le nouveau spectacle du Théâtre des Drapiers (dont il est directeur) : Sept notes sans issue.

Une reprise attendue ! FIGARO CI

Variétés

A LA DEMANDE DE M. JEAN D'ORMESSON

Une chanson de Jean Ferrat a été retirée de son récital télévisé

Sur Antenne 2, où la grève a été effective, vendredi soir, le programme minuscule a été diffusé avec, à 20 h. 30, un « Spécial Jean Ferrat ».

La présidence d'Antenne 2 a indiqué que M. Julian a décidé de cette coupure, sans porter d'argument sur la chanson elle-même, mais pour éviter de se rendre complice d'une « diffamation ».

Le chanteur, qui a tenu une conférence de presse vendredi soir, trouve la réaction de M. Jean d'Ormesson « bizarre et abrupte ».

< Un air de liberté >

Voici le texte de la chanson de Jean Ferrat, qui a d'ailleurs été publiée dans les dernières éditions du Figaro :

Les guerres du mensonge, les guerres coloniales C'est vous et vos pareils qui en êtes l'auteur

La terre n'aime pas le sang ni les ordres Agrippa d'Aubigné le disait en son temps

Ah ! Monsieur d'Ormesson Vous avez déclaré Qu'un air de liberté Flottait sur Saigon

Alongés sur les rails nous arrêtons les trains Pour vous et vos pareils nous étions les vermins

Nous disions que la guerre était perdue d'avance Et cent mille Français allaient mourir en vain

Ah ! Monsieur d'Ormesson Vous avez déclaré Qu'un air de liberté Flottait sur Saigon

Après trente ans de feu de souffrance et de larmes Des millions d'hectares de terre défoliés

Mais regardez-vous donc un matin dans la glace Patron du Figaro songez à Beaumarchais

RETOUR POUR UN SOIR

Jacques Chancel, généreux, fraternel, et offert à Ferrat, retiré depuis trois ans dans un village de l'ardèche, les moyens de présenter toutes ses nouvelles chansons.

Il leur a écrit quelques chansons d'ancien, qui, au fond, ne lui rendent pas service, la plupart du temps, car elles ne s'appuient que sur les mots, alors curieusement figés, et les notes paraissent désempées.

Danse

Andy Degroat au Marais

Le cérémoniel commence par une mise en état de la salle ; réglage des spots pour un éclairage très sophistiqué, transformation du parterre en une sorte de fosse aux ours, préparation de l'environnement avec offrandes et cherges sur fond de feuilles mortes.

Il est près de minuit lorsque Andy Degroat et ses compagnons commencent leur danse. Sans doute il s'agit bien de danse si l'on entend par là une suite de pas, de déplacements et de figures organisées ; mais le spectacle procède davantage du rituel collectif que d'une création à but esthétique ou dramatique.

L'an dernier, au cours d'une démonstration semblable, le public avait plutôt mal réagi. Depuis, il s'est familiarisé avec ce genre de recherches.

L'EDITORIAL DU 2 MAI

Voici les passages de l'éditorial de M. Jean d'Ormesson (paru le 2 mai dans le Figaro) qui ont inspiré la chanson de Ferrat.

« Liberté ? L'Allégresse populaire ? Parmi toutes les horreurs et les turpitudes des grandes catastrophes, la fin de Saigon, comme celle de Phnom-Penh, ressemble plutôt à un désastre qu'à une mort. »

En bref

Cinéma

< La Toile d'araignée > Cet épi de porcelaine, cheveux peints et est soufflé délicatement par Paul Newman est un détective privé auquel fait appel une femme riche qui lui a naguère sa maîtresse.

Cinéma

< La Toile d'araignée > Cet épi de porcelaine, cheveux peints et est soufflé délicatement par Paul Newman est un détective privé auquel fait appel une femme riche qui lui a naguère sa maîtresse.

Si vous avez envie de voir MAIAKOVSKI par le groupe musical Resto au Théâtre Récamier, dépêchez-vous ; dernière représentation le dimanche 23 novembre

THÉÂTRE OBLIQUE Cinéma jusqu'au 2 décembre en V.O. hommage à INGMAR BERGMAN CRIS et CHUCHOTEMENTS du 12 au 23 novembre

THÉÂTRE OBLIQUE Cinéma jusqu'au 2 décembre en V.O. hommage à INGMAR BERGMAN CRIS et CHUCHOTEMENTS du 12 au 23 novembre

théâtre de la tempête cartoucherie 328 36 36 du 29 oct. au 23 nov. GERONIMO d'andro benedetto création de la nouvelle dieu théâtre des carmes avignon

la jeune musique en France PREMIER CONCERT DE LA SAISON 75-76 Jeudi 20 novembre - 21 h.

la jeune musique en France PREMIER CONCERT DE LA SAISON 75-76 Jeudi 20 novembre - 21 h.

< CENSURE >

Deux actes de « censure » à la télévision en moins d'une semaine ! Le soir du 11 novembre, avec l'incursion d'un commando du sergent Dupuy dans les studios de la rue Copernic-Jay, bien décidé à empêcher le débat prévu sur Ferrat auquel devait participer M. Alain Krivine ; vendredi soir, avec le recours en justice de M. Jean d'Ormesson, directeur du Figaro, obtenant à supprimer une chanson — jugée diffamatoire, intitulée « Un air de liberté » — du répertoire de Jean Ferrat, à l'émission de Jacques Chancel sur Antenne 2.

« La censure est supprimée », avait dit M. Giscard d'Estaing. Mais les sergents n'ont que faire des déclarations du président de la République. Et M. d'Ormesson juge plus dommageable pour le Figaro d'être brocardé par un chanteur talentueux que d'avoir été « censuré » à un bailleur de fonds dont la venue a déjà provoqué la démission de cinquante-cinq journalistes. Le Figaro rendra-t-il Beaumarchais ? CLAUDE DURIEUX.

à partir du 18 novembre FIGARO-LA location ouverte Tél. 243.00.59 - FNAC - agences

CENTRE CULTUREL DU MARAIS 23, r. France-Bourgeois, 75-76-77 GOMEDIA DELL'ARTE LES COLOMBAIONI sont de retour Danse : ANDY DEGROAT Théâtre Laboratoire : LA COMPÉTITION Prix des places : 12 et 24 F

BIENTOT L'ESPAGNE FRANCO LA GUERRE CIVILE ARRABAL UN FILM l'arbre de GUERNICA

la jeune musique en France PREMIER CONCERT DE LA SAISON 75-76 Jeudi 20 novembre - 21 h. avec M. Marchesini, Anna Ringart Dir. de Violoncelle VANDENBERGHE - TESSIER - BISSOT - GUYON - LIBET NOUVEAU CARRE - 76, rue Réaumur (2^e) L'ITINERAIRE

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

URBANISME

Trois propositions pour démocratiser la gestion des villes nouvelles

Aucun représentant des habitants des villes nouvelles n'avait été convié au congrès international de ces cités, qui s'est tenu à Paris du 13 au 15 novembre. Pourtant, il ne semble plus possible, au moins en France, de réserver les décisions en-

chaque fois que mille cinq cents logements sont occupés. Elle renforce les pouvoirs des présidents des syndicats communaux en leur confiant les attributions dévolues aux maires en matière d'autorisations de bâtir et de permis de construire. De son côté, M. Adolphe Chauvin, adjoint (Union centriste), maire de Fontaine et président du syndicat communal de la ville de Cergy-Pontoise, propose de répartir entre les communes les sièges du conseil du syndicat en fonction du nombre de leurs habitants. Les nouveaux habitants seront représentés dans ce syndicat au fur et à mesure qu'ils s'installeront. Il prévoit, dans certains cas, le remplacement du comité par un conseil de communes d'agglomération nouvelle, élu au suffrage universel direct et au scrutin de liste à deux tours. Il souhaite, comme M. Boscher, que le président du syndicat se voit attribuer les pouvoirs des maires en matière de permis de construire.

La proposition de loi du groupe socialiste veut se substituer à la loi Boscher à cause de « la nature profondément anti-démocratique » de celle-ci. La création des villes nouvelles serait proposée par les conseils régionaux et approuvée par le Parlement après consultation des collectivités intéressées. La ville nouvelle deviendrait une col-

lectivité territoriale administrée par un conseil de ville. Celui-ci serait élu pour six ans, au suffrage universel direct et au scrutin de liste avec représentation à la proportionnelle. Des élections complémentaires auraient lieu chaque fois que trois mille logements seraient habités. L'établissement public d'aménagement céderait la place à une agence technique mise à la disposition du conseil. Cette agence composerait un conseil d'administration composé des représentants du conseil de ville, de représentants des conseils généraux et régionaux et de représentants de l'État.

M. Michel Fomiatowski, ministre de l'Intérieur, qui a été chargé, le 17 avril dernier, par un conseil interministériel de préparer une modification de la loi Boscher, l'aurea que l'embaras du choix lorsque le parti communiste aura achevé l'élaboration de sa propre proposition.

L'heure paraît venue d'apaiser la querelle entre les techniciens, qui, dans un souci d'efficacité, souhaitent que leur action soit le moins possible entravée par des contestations politiques, et les élus locaux, qui, au nom de la démocratie, exigent que la gestion des villes nouvelles soit placée sous la responsabilité de leurs habitants.

ALAIN FAUJAS.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA BRETAGNE EN TÊTE L'ALSACE EN QUEUE POUR LES TRAVAUX PUBLICS

RÉGIONS	Dépenses par habitant (en F)
Bretagne	104,8
Auvergne	96,9
Alsace	86,8
Limousin	86,5
Normandie	81,1
Bourgogne	77,9
Basse-Normandie	71,1
Centre	69,2
Nord - Pas-de-Calais	64,5
Picardie	59,8
Langues-Rousillon	54,2
Champagne-Ardenne	51,1
Provence-Côte d'Azur	49,2
Loire-Atlantique	48,8
Alsace	48,5
Région parisienne	47,7
Aquitaine	47,5
France-Comté	46,2
Alsace	45,4
Alsace	41,3

Le programme de développement de l'économie française adopté le 13 septembre dernier prévoit que l'État affectera 4 430 millions de francs en crédits de paiement à des dépenses de travaux publics. Dans ce total, les crédits destinés à accélérer le règlement des sommes dues par les administrations interviennent pour 229 millions de francs et ceux correspondant à des opérations nouvelles pour 3 150 millions de francs. A concurrence de 2,2 milliards de francs, des crédits pour opérations nouvelles correspondent à des investissements directs de l'État et des apports aux entreprises nationales (S.N.C.F., S.N.P.). Le solde représente des subventions versées aux collectivités locales.

Il est noté que ces crédits (72 %) sont destinés à des travaux routiers (entretien, grosses réparations, renforcements coordonnés, travaux de confort), les travaux dans les ports, ports fluviaux et transports en commun en région parisienne, 7 %, et les aménagements de voies nautiques, 7 %.

TOURISME

8 800 F PAR TÊTE

« L'addition, s'il vous plaît... » Le maître d'hôtel de Chez Denis, restaurant de la rue Gustave-Flaubert à Paris, dont tous les gourmets du monde connaissent au moins le nom, apporte la note qui s'élevait, pour deux couverts — service inclus — à 17 600 F.

Ainsi, Clig Clairborne, chroniqueur gastronomique du New York Times, et l'un de ses amis restaurateur de la rue Gustave-Flaubert à Paris, dont tous les gourmets du monde connaissent au moins le nom, apporte la note qui s'élevait, pour deux couverts — service inclus — à 17 600 F.

Même si, comme on le raconte, M. Clairborne avait gagné dans une vente de charité — un repas pour deux personnes dans le restaurant de son choix —, ces agapes laissent rêver. La gastronomie est un art, sans doute, mais elle peut, comme tous les arts, se dégrader lorsque elle méprise l'économie.

SITES PITTORESQUES EN SEINE-ET-MARNE... Par décret en date du 13 novembre 1975, le site officiel est classé parmi les sites pittoresques du département de Seine-et-Marne l'ensemble constitué par les rives du Loing formé sur les communes de Montigny-sur-Loing, La Celle-sur-Loing, Bourron-Marlotte, Montcourt-Fromonville, Grez-sur-Loing.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Giscard d'Estaing : le plan de relance de l'économie a effectivement favorisé la reprise de la consommation et de la production

Un conseil des ministres exceptionnel consacré à l'application du plan gouvernemental de soutien à l'économie, s'est tenu vendredi soir 14 novembre au palais de l'Élysée. On lira ci-dessous le texte du communiqué publié à l'issue de ce conseil.

M. Jacques Chirac a tout d'abord dressé un bilan de l'exécution du plan de soutien. Dans l'ensemble, selon la promesse initiale, l'administration s'est véritablement mobilisée. M. Giscard d'Estaing s'est contenté de demander aux membres du gouvernement de poursuivre leur effort à la même cadence.

Une seule disposition nouvelle a été prise : le report du 15 novembre au 15 décembre de la date limite accordée aux collectivités locales pour faire appel au crédit du fonds d'équipement de 1 milliard de francs. Sept mille trois cent quarante-quatre communes ont déjà sollicité des crédits. Enfin, en matière d'équipements public et industriel, le conseil a examiné de manière détaillée — par ministère et par région — la rapidité avec laquelle étaient utilisés les crédits. Dans ce domaine, pour lequel 13 milliards de francs avaient été alloués (comprenant d'ailleurs le milliard des collectivités locales), le gouvernement espère tenir son pari et engager l'ensemble des crédits avant la fin de l'année. Au 14 novembre, 40 % des dépenses de l'État prévues par le plan de soutien

avaient été affectés et 30 % payés. Néanmoins, un grand jet, celui du bassin de radoub Brest, a dû être reporté au premier trimestre 1976.

Les programmes qui se sont mieux déroulés car ils étaient déjà prêts avant le lancement du plan de soutien, sont ceux d'équipement routier : 76 des crédits sont déjà engagés, 60 des crédits sont déjà payés. Pour la construction d'édifices publics supplémentaires. Pour la construction d'É.L.M., 63 % des crédits sont déjà engagés et le pourcentage est de 56 % pour les logements privés.

Le conseil des ministres constatant d'autre part que les aides à la consommation — 5 milliards de francs au total — avaient été entièrement distribuées.

Enfin, le gouvernement a vu se mouvoir optimiste et se concrétiser de l'avis des observateurs, le point noir de la conjoncture : la faible utilisation des entreprises des mesures d'investissement. Celle-ci consistait, on le sait, en une déduction sur la T.V.A. de 10 % du montant des commandes effectuées au 31 décembre. En effet, les entreprises ont été unanimes à l'appel au report d'imposition, ont, jusqu'à présent, boudé la déduction fiscale pour investir moins. La date limite du 31 décembre n'a pas été modifiée.

Le délai de prêt aux communes est prolongé

Le président de la République a réuni le conseil des ministres le 14 novembre, à 21 heures, afin d'examiner l'application du programme de développement de l'économie adopté le 13 septembre dernier. À l'issue de la réunion, le communiqué suivant a été publié :

« Le premier ministre a présenté le bilan de l'exécution des principales actions de ce programme. Le conseil des ministres a constaté que l'aide exceptionnelle de 238 F par enfant destinée aux familles bénéficiant de prestations familiales a été effectivement versée dans les délais prévus au cours de la première quinzaine d'octobre. Il en a été de même pour l'allocation exceptionnelle de 700 F aux personnes âgées bénéficiaires du Fonds national de solidarité. L'ensemble des mandats aux communes correspondant à la dotation spéciale de 1 milliard de francs ouverte, au Fonds d'équipement des collectivités locales a été opéré au bénéfice des communes au cours d'octobre ; les demandes de prêts que les communes avaient la faculté de présenter auprès de la Caisse des dépôts et consignations jusqu'au 15 novembre sont en cours d'instruction.

« Les entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises, ont bénéficié des mesures prises pour alléger leur trésorerie, notamment des reports d'échéances de l'impôt sur les sociétés. Le rythme d'utilisation des aides fiscales à l'investissement s'accroît.

« Le conseil a porté une attention spéciale aux indications données par le ministre de l'Industrie et de la Recherche sur les conventions en cours avec diverses entreprises pour la réalisation, avec l'aide de l'État, de projets industriels intéressant plusieurs secteurs d'activité.

« Concernant enfin les équipements collectifs, le conseil a examiné de manière détaillée par ministère et par région, le rythme d'utilisation des crédits ouverts au titre du programme de développement.

« Le ministre de l'Économie et des Finances a fait le point de l'effet de ces mesures sur l'économie globale de soutien exercée par l'État à travers les dépenses budgétaires, dont le volume global aura augmenté de 28 % par rapport à l'exercice précédent, stimulé la demande de biens de consommation, et en particulier de produits manufacturés. Depuis le

mois de septembre, l'activité économique se redresse, ce qui permet d'éviter que le nombre des licenciements ne s'accroisse et de maintenir le redoublet à la rentrée. Le point noir de la conjoncture a marqué sa satisfaction de la mesure de développement de l'économie effectuée à la fin de la consommation et de la production.

« Le conseil a constaté que le programme de développement de l'économie a été effectivement versé dans les délais prévus au cours de la première quinzaine d'octobre. Il en a été de même pour l'allocation exceptionnelle de 700 F aux personnes âgées bénéficiaires du Fonds national de solidarité. L'ensemble des mandats aux communes correspondant à la dotation spéciale de 1 milliard de francs ouverte, au Fonds d'équipement des collectivités locales a été opéré au bénéfice des communes au cours d'octobre ; les demandes de prêts que les communes avaient la faculté de présenter auprès de la Caisse des dépôts et consignations jusqu'au 15 novembre sont en cours d'instruction.

« Les entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises, ont bénéficié des mesures prises pour alléger leur trésorerie, notamment des reports d'échéances de l'impôt sur les sociétés. Le rythme d'utilisation des aides fiscales à l'investissement s'accroît.

« Le conseil a porté une attention spéciale aux indications données par le ministre de l'Industrie et de la Recherche sur les conventions en cours avec diverses entreprises pour la réalisation, avec l'aide de l'État, de projets industriels intéressant plusieurs secteurs d'activité.

« Concernant enfin les équipements collectifs, le conseil a examiné de manière détaillée par ministère et par région, le rythme d'utilisation des crédits ouverts au titre du programme de développement.

« Le ministre de l'Économie et des Finances a fait le point de l'effet de ces mesures sur l'économie globale de soutien exercée par l'État à travers les dépenses budgétaires, dont le volume global aura augmenté de 28 % par rapport à l'exercice précédent, stimulé la demande de biens de consommation, et en particulier de produits manufacturés. Depuis le

Ces négociations, qui pourront aboutir dans quelques semaines, permettraient de déterminer le rôle de l'industrie et de l'agriculture dans le développement de la Communauté. C'est ce qui résulte de la réunion qui s'est tenue à l'O.C.D.E. le 14 novembre 1975. La Commission de l'O.C.D.E. des négociations avec le Japon et l'Espagne.

« Il était prévisible que la Commission ferait l'impossible pour tenir son calendrier de réunions et effectuerait de prendre des mesures moins contraignantes par rapport aux négociations bilatérales. Le temps est venu de gagner et l'a été dans la sidérurgie et semble effectivement amorcé.

M. ANDRÉ BORD, secrétaire général de l'U.D.R., a reçu vendredi 14 novembre une délégation de la C.C.I. (Commissariat international pour l'Information), qui lui ont fait part de vives inquiétudes de l'industrie de l'information à Toulouse et à la dégradation de l'industrie de l'information. Après avoir exprimé sa volonté de l'U.D.R. de voir préserver toutes les industries de pointe, en particulier l'industrie de l'information, M. Bord a décidé de saisir le premier ministre de cette question.

POINT DE VUE

Un mauvais coup pour l'architecture

MICHEL GUY est-il « désolé » de l'architecture ? On peut le penser en apprenant que M. Robert Galley vient de déposer, à l'occasion de la présentation au Sénat du projet de réforme foncière, un amendement visant à créer une taxe additionnelle à la taxe locale d'équipement (T.L.E.) pour assurer le financement du conseil architectural. (Le Monde du...)

par ALAIN GILLOT (*) de qualité architecturale, malgré la présence en son sein de trois jeunes architectes par département, recrutés pour trois ans non renouvelables, et réduits au rôle de « conseil esthétique ».

Cette proposition du gouvernement est comparable à l'initiative d'une administration qui se contenterait de créer des postes d'architecte public pour lutter contre l'analphabétisme. Ce conseil architectural relève donc d'un bureau d'architecte, constamment à la recherche d'habitat nouveau pour justifier sa mainmise sur des domaines qui ne relèvent pas de sa compétence.

La croissance économique constante des vingt dernières années a entraîné l'illusion que les processus d'établissement du cadre de vie, définis par la technocratie, répondent parfaitement à la demande sociale. En fait, seuls les problèmes quantitatifs ont été résolus par un dialogue exclusif entre décideurs et réalisateurs au détriment des usagers et des concepteurs. Or c'est la qualité du cadre de vie des Français qui est

en question. Aujourd'hui, la prise de conscience nationale dans ce domaine survient au moment où s'estompe le rêve d'une croissance économique indéfinie. C'est donc en termes nouveaux que doivent être posés le droit, les responsabilités et les mécanismes en matière de cadre de vie.

La qualité de tout acte d'aménagement ou de construction est, en effet, essentiellement de servir l'homme. Cet objectif doit répondre à une exigence de qualité qui suppose la définition d'un nouveau « droit social » des concepteurs, pour leur part, architectes, bureaux d'études, ingénieurs-conseils, techniciens de l'économie, ont engagé une réflexion destinée à garantir, au moyen d'un cadre de construction est, en effet, essentiellement de servir l'homme.

Mais un accord interprofessionnel ne prendra sa réelle valeur que s'il s'inscrit dans le cadre d'un consensus social élargi, mettant en œuvre une structure de participation de la population à la définition de son cadre de vie.

Pour cela les représentants des associations d'usagers et les élus locaux doivent pouvoir participer directement à la définition des exigences qualitatives en matière d'urbanisme, de construction et d'aménagement. C'est pour exercer cette responsabilité sociale que doit être créé un organisme public, autonome, doté d'un conseil d'urbanisme. Il doit aussi pouvoir organiser des actions de formation et de perfectionnement à l'intention de tous les acteurs du domaine bâti : il doit, enfin, offrir, aux personnes qui désirent construire, des informations et des recommandations d'ordre général et, à la fois, élargir, un aide sociale au moyen d'un système de conventionnement des concepteurs.

L'aide architecturale ne doit pas être un bureau de plus, à la portée de tous les candidats-construc-teurs viendront frapper. Cet organisme, est retrouvé les élus, les représentants des usagers, de l'administration et des divers secteurs professionnels du domaine bâti, doit avoir pour tâche existante de reprendre à la population, au contraire, à choisir son cadre de vie au lieu de la subir.

La procédure engagée le 6 novembre par le gouvernement devant le Sénat compromet toutes les chances de cette participation. En escamotant une discussion sur le fond sur le conseil architectural, elle méprise par avance l'intérêt d'un débat politique sur l'architecture et le cadre de vie devant le Parlement.

Les Français victimes d'un tel coup, qui fera d'eux des esclaves et non des responsables, et les privera du droit de vivre librement leur cadre de vie.

(*) Président de l'Union nationale des syndicats français d'architectes.

Provence-Côte d'Azur

M. Defferre : le ministre de l'intérieur a manqué très gravement à ses devoirs à l'égard de la ville de Marseille

De notre correspondant régional

Marseille. — Au cours d'une séance plénière du conseil municipal qu'il présidait, le vendredi 14 novembre, M. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, a reproché au ministre de l'Intérieur, M. Michel Fomiatowski, au sujet de plusieurs dossiers non résolus, d'avoir « manqué très gravement à ses devoirs à l'égard de la ville de Marseille ». Les griefs formulés par le premier magistrat marseillais ont eu pour origine une lettre du préfet des Bouches-du-Rhône lui demandant d'insérer en dépense au budget supplémentaire de 1975 — dont l'examen était à l'ordre du jour — la somme de près de 3 millions de francs, correspondant au total des contingents de police d'État, dont la commune était redevable pour les années 1973 et 1974 mais qu'elle s'était volontairement abstenue de prendre en charge.

« La lettre du préfet des Bouches-du-Rhône a un caractère, a dit M. Defferre : elle constitue un droit administratif en refus de nous verser un dédit pour introduire un recours gracieux de façon à faire annuler la décision ministérielle. » Après avoir été autorisé, séance tenante, par un vote unanime du conseil, à entamer la procédure, le maire de Marseille a alors vivement déploré qu'un ensemble de dossiers touchant aux problèmes spécifiques de Marseille n'ait pu être réglé par les services du ministre de l'Intérieur. M. Defferre s'est, en particulier, étonné que le problème de la subvention accordée pour le fonctionnement du bataillon de marins-pompiers

de la ville, « Le taux de 20 % qui avait été fixé par la loi n'a été respecté que de 1967 à 1971. En 1972, la subvention est tombée à 16,61 %, puis à 16,12 % l'année suivante et à 12,60 % en 1974. Elle n'est, cette année, que de 2,39 % ».

M. Defferre s'est également inquiété du côté de réalisation de la première ligne de métro à Marseille. « La subvention initiale forfaitaire de 210 millions de francs, qui devait couvrir 50 % des dépenses, ne représente qu'une part devenue dérisoire de l'opération, de moins de 17 % du coût final prévu. »

Le maire de Marseille a enfin dénoncé le caractère « illégal et entaché d'illégalité » des contrats de pays qui consistent, à-t-il déclaré, à découper géographiquement et administrativement la France, sans tenir compte ni des communes, ni des cantons, ni des départements.

GUY PORTE.

« Les contrats de pays, à l'instar des contrats de villes moyennes », sont une formule récente proposée par les pouvoirs publics aux collectivités locales pour favoriser un développement harmonieux entre une petite ville et le monde rural qui l'entoure dans un rayon de 25 à 30 kilomètres. Quelques contrats ont déjà été signés (ou sont en voie de l'être) par les communes de la région de Vitry, Louvain et Châteauneuf. Les régions seront appelées à proposer à l'État des candidats. En 1976, le Fonds d'intervention pour l'aménagement de territoire (F.I.T.) permettra de financer vingt-cinq contrats de pays. »

Chapelle de l'ISO

ECONOMIQUE

CONJECTURE

DES MINISTRES... le plan de... effectivement...

LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE

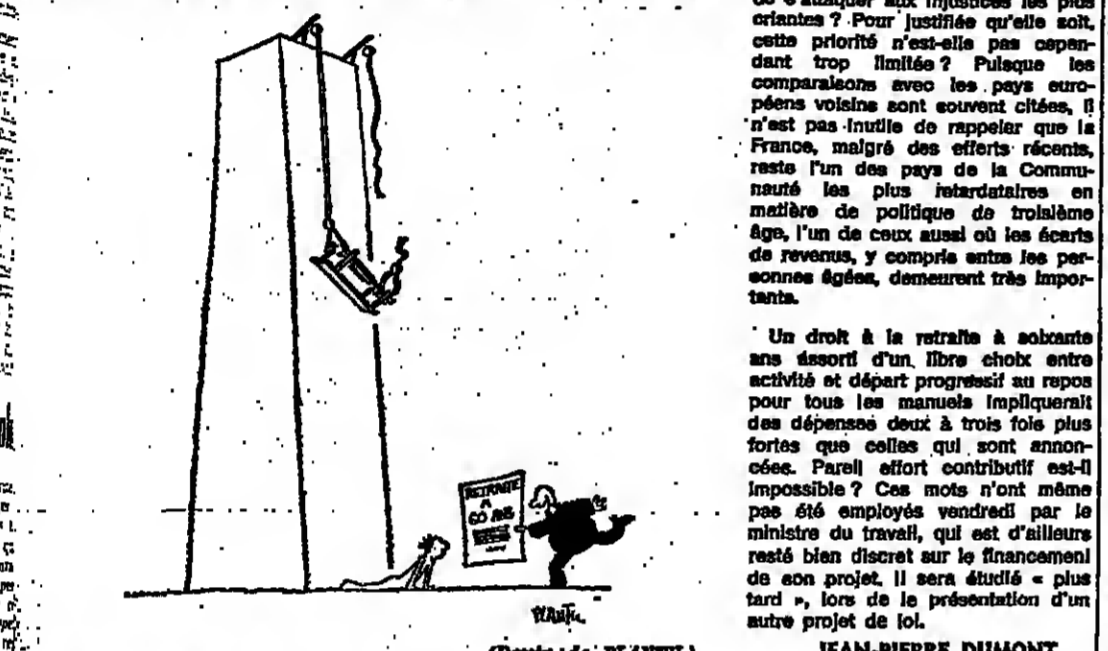
LE 1^{er} JUILLET 1976

Quarante-cinq mille travailleurs manuels et quinze mille mères de famille bénéficieraient d'une retraite pleine à soixante ans

M. Michel Durafour, ministre du travail, a annoncé, le 14 novembre, devant la presse, les projets de loi qui ont été adoptés...

Une priorité justifiée, mais très limitée

En présentant son avant-projet de loi sur la retraite, le gouvernement a décidé une nouvelle fois de jouer sur la carte du bon sens...



(Dessin de PLANTU.)

Les deux avant-projets de lois du gouvernement

LES CONDITIONS ET LE COUT DE LA RETRAITE A SOIXANTE ANS

Le ministre du travail, M. Michel Durafour, a précisé vendredi soir les modalités d'application de l'avant-projet de loi...

Certains travailleurs manuels

Trois conditions doivent être remplies : - Avoir cotisé au régime général durant quarante-cinq ans...

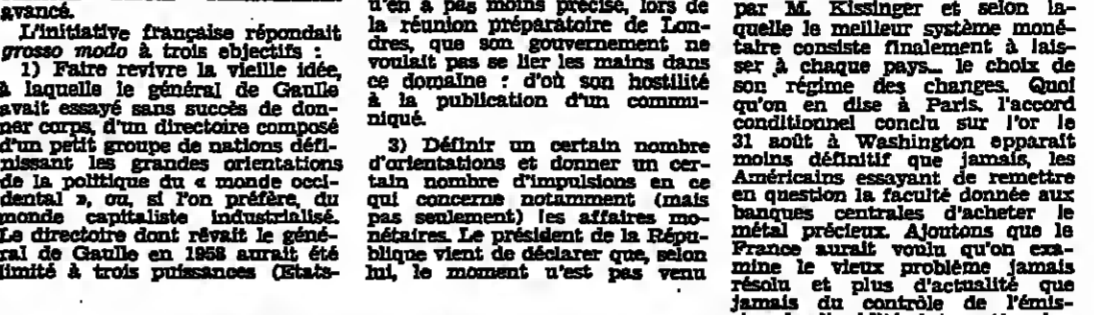
Certaines mères de famille

Quatre conditions sont prévues : - Avoir élevé au moins trois enfants...

<SOMMET> DIFFICILE A RAMBOUILLET

(Suite de la première page.) M. Giscard d'Estaing pourrait cependant éventuellement donner une conférence de presse...

LE MONDE DES « SIX »



(Dessin de KONE.)

Trois mille policiers C.R.S. et gendarmes

<UNE EXTRÊME DISCRETION>

Trois mille C.R.S., gendarmes et policiers du service des voyages officiels mis à la disposition du préfet des Yvelines...

LE POIDS DES SIX... ET D'UN ABSENT

Table with 3 columns: Pays, Produit national brut, Commerce extérieur. Rows include États-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, L'absent: le Canada.

Les six pays participant à la conférence de Rambouillet sont ceux dont le poids économique est le plus important...

LES PARTICIPANTS A LA RÉUNION DE RAMBOUILLET

Les délégations se sont composées de : Pour la France : M. Valéry Giscard d'Estaing...

FAITS ET CHIFFRES

Economie étrangère

HAUSSE RECORD DES PRIX DE DÉTAIL EN GRANDE-BRETAGNE : le 14 novembre...

Immigration

LA BALANCE DES PAIEMENTS AMÉRICAINES a enregistré, au troisième trimestre...

LA COMMISSION SOCIALE DE L'ONU

La Commission sociale de l'ONU s'est réunie, vendredi 14 novembre...

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. DIPLOMATIE**
— M. Chinc se rendra à Prague en 1976.
- 2. PROCHE-ORIENT**
— LIBAN : deux cent soixante mille personnes ont quitté le pays depuis le début de la guerre civile.
- 2. ASIE**
- 3. SAHARA OCCIDENTAL** : In présence espagnole, prendra fin le 28 février 1976. Il y a vingt ans, Mohammed V faisait à Rabat un triomphal retour d'exil.
- 4. EUROPE**
— PORTUGAL : de nouvelles divergences apparaissent entre les socialistes et les centristes.
- 4. AMERIQUES**
— CHILI : le gouvernement dément l'existence d'une crise entre l'église et le jeune militaire.
- 5-6. POLITIQUE**
— L'Assemblée nationale a examiné le budget des transports.
- 6-7. EDUCATION**
— Pour les étudiants, pour l'Université, une livre opinion de M. René Manica.
- 8. JUSTICE**
— Le procureur de la République de Mulhouse indique que la détention de M. Flouche est destinée à éviter des pressions éventuelles sur les témoins.

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 A 16

- Four un retour à Byzance, par Michel Tournier.
- La mort d'Odette, par Gabriel Matzneff.
- AU FIL DE LA SEMAINE : La glorieuse, par Pierre Vian.
- Lettres d'Ostrog : L'âme et le destin, par Kostas Desrosiers.
- La Chine dans un mouchoir : Un peuple profondément humain, par Henri Poeschl.
- RADIO-TELEVISION : Sécurité sur le journalisme devant les tableaux, par Marc-Henri Weill.

- 16-17. ARTS ET SPECTACLES**
— VARIÉTÉS : une chanson de Jean Ferrat a été retirée de son répertoire télévisé.
- MUSIQUE : Marc Nostrum, de Kogel.
- 18. EQUIPEMENT ET RESIONS**
— La réforme de l'architecture : « Un mauvais coup », un point de vue de M. Alain Gillot.
- 18-19. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE**
— CONJONCTURE : le plan de relance de l'économie a effectivement favorisé la reprise de la consommation et de la production, déclare M. Gérard d'Estroin.
- RETRAITES : les deux avant-projets de loi du gouvernement.

LIRE EGAGEMENT
RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Annonces classées (20)
Aujourd'hui (12) ; Carnet (8)
Journal officiel (13) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12) ; Finances (20 et 21).

Du 14 au 22 novembre aux
TEMPORELLES CHAUMET
12 place Vendôme Paris tél. 260.32.82

Exposition des prestigieuses montres
AUDEMARS PIGUET

Royal Oak.
Chocque exemplaire numéroté de Royal Oak
est un chef-d'œuvre d'horlogerie et un hommage à l'écologie.

En Espagne

Le cérémonial entourant l'agonie de Franco exaspère l'opinion

L'état de santé du général Franco, qui a subi le 14 novembre une troisième intervention chirurgicale en douze jours, demeure stationnaire quoique « extrêmement grave ». Selon un bulletin de santé signé par l'équipe habituelle de ses médecins et diffusé à 8 h. 30, ce samedi matin 15 novembre, « le cours postopératoire continue avec des données vitales de pression artérielle et veineuse, un rythme et une fréquence du pouls dans des limites acceptables. La situation pulmonaire demeure stable, pourrait le communiqué, la respiration assistée est maintenant suivant les techniques habituelles dans les cas de réanimation postopératoire. La séance d'oxygénation par rein artificiel s'est faite avec efficacité et une bonne tolérance. Le pronostic demeure extrêmement grave ».

Le lent agenda du Caudillo et surtout le cérémonial entourant son agonie ont exaspéré l'opinion espagnole.

De notre envoyé spécial

Madrid. — « Baska », ce surfit l'opinion espagnole est à peu près unanime. La troisième intervention chirurgicale, décidée en catastrophe vendredi soir 14 novembre par les médecins, qui tentent encore d'arracher le général Franco à la mort, a fait monter la tension de quelques degrés. L'émotion, la pitié, mais aussi la réprobation et parfois la colère.

Les membres du gouvernement sont résignés à l'inévitable. Plusieurs ministres et de hautes personnalités ont confié vendredi : « Ce qui compte maintenant pour nous, c'est l'homme Franco et non pas le chef d'Etat ». Le défilé rituel à l'hôpital de La Paz des hommes de la vieille garde franquiste a pris les allures d'un dernier hommage déposé au Caudillo. Dans la nuit de jeudi à vendredi, c'est à 4 heures du matin que M. José Antonio Gilron, ancien ministre du travail et chef de file de l'extrême droite, a quitté l'hôpital, épuisé et consterné. La famille elle-même a baissé les bras, impressionnée par les souffrances imposées à Franco ainsi que par son état de cachexie.

La popularité de Juan Carlos

Certains médecins, appelés par le marquis de Villaverde, ont déclaré parait-il, que deux à trois semaines, une opération avec blocage rénal et des transfusions totales d'un moins vingt-cinq litres de sang, le rangeaient dans une situation « critique ». « Le cœur résiste d'une manière incroyable. Ici, des hommes forts comme des taureaux n'ont pas pu supporter ce que ce malade de quatre-vingt-trois ans supporte ». Et il a ajouté : « Médicalement, c'est insupportable ».

Le ministre de l'Information a d'ailleurs déclaré que les discussions s'étaient arrêtées entre les médecins soignant le Caudillo, mais il semble bien que certains d'entre eux posent des questions devant ce perfectionnisme et cet acharnement. C'est ainsi que le docteur Castro Farinas, l'un des meilleurs cardiologues espagnols, déclara qu'il refusait de signer les bulletins médicaux et de donner son avis. Mais il est apparu toute la journée en costume de ville, et non en blouse blanche, devant les autres, lors de la lecture des communiqués.

Si le pays suit attentivement cette longue bataille, il n'en est pas tout à fait satisfait. Le prince Juan Carlos, qui arrive et

repart au volant de sa voiture lorsqu'il vient à l'hôpital, peut mesurer sur ses applaudissements nourris qui l'accueillent la montée régulière de sa popularité.

Quatre ministres ont pris la peine vendredi soir à la télévision d'expliquer, pendant plus d'une heure, le vaste plan de relance économique et social mis au point dans la journée par le conseil, réuni à la Zarzuela, sous la présidence de Juan Carlos. Lutte contre le chômage, création d'emplois nouveaux, relance des investissements, crédits de mobilisation de l'épargne : ces mesures étaient attendues avec impatience. Le hausse moyenne des prix a atteint 21 % au cours des six premiers mois de l'année et le taux de croissance sera bien modeste, 1,5 % en 1976. On est loin des taux records de 10 % à la fin de l'année 1974 et de 1975. L'Espagne, avec un certain retard, est touchée à son tour de plein fouet par la crise mondiale. Les ministres, particulièrement celui du travail, M. Suarez, ont mis l'accent sur « la priorité accordée au social » et se sont tous référés à la situation. Les pays du Marché commun, bien que déjà un peu.

La direction générale de la sûreté multiple les communiqués pour affirmer que Juan Alberto Sevilla, ministre de l'Intérieur, avait arrêté le 30 octobre à l'école des ingénieurs industriels de Madrid, et hospitalisé ultérieurement en piteux état à l'hôpital de la Paz, un jeune magistrat par les policiers. Est-ce un progrès ?

D'autre part, M. Felipe González, dirigeant du parti socialiste, a déclaré qu'il se rendra à Madrid au congrès du P.S.P. Son départ lui avait été retiré en juin dernier. On lui a même demandé de se rendre avec la mention « sans délai ». Il est vrai que l'ambassadeur de la R.F.A. à Madrid avait beaucoup insisté en faveur du jeune magistrat. Le ministre de l'Intérieur, M. Suarez, a déclaré qu'il ne se rendra pas à Madrid. M. de Valcarlos, actuel président des Cortes, vient à son tour à Madrid, et sera remplacé. Une liste de trois noms sera soumise au prince Juan Carlos, et le prince Juan Carlos, qui arrive et

VENUS DES NEUF PAYS DE LA C.E.E.

Des militants de la Confédération européenne des syndicats manifestent à Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). — La première manifestation des travailleurs européens a eu lieu vendredi 14 novembre à Bruxelles. Ils étaient un millier de militants syndicaux des neuf pays rassemblés au Palais des congrès, à l'invitation des organisations membres de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), et parmi eux des représentants de P.O. et une forte délégation de la C.F.D.T. avec à sa tête M. Edmond Maire.

L'objet officiel de la manifestation était de présenter aux travailleurs la plate-forme commune de revendications que la C.E.S. défend lors de la conférence tripartite qui réunira mardi 18 novembre à Bruxelles, également pour la première fois, les ministres des Neuf et les collègues chargés des affaires sociales avec les représentants des travailleurs et ceux des employeurs.

Tous les orateurs ont souligné avec le secrétaire général de la C.E.S. la nécessité de donner « l'indispensable dimension euro-

peenne à la conscience de classe ».

M. Vester, président de la C.E.S. (la confédération allemande) et actuel président de la C.E.S., a énuméré les thèmes qui seront développés par les représentants de la Confédération européenne à la conférence tripartite : le plein emploi, la sécurité du revenu, de meilleures conditions de travail, la stabilité des prix, un développement régional équilibré et la solidarité avec les pays sous-développés.

La C.E.S., seule parmi les grandes confédérations syndicales européennes, ne participait pas à cette manifestation. Elle n'est pas encore membre de la C.E.S. mais le processus de son adhésion à son affiliation est en cours. C'est dans cette perspective qu'une délégation conduite par M. Georges Séguy a rencontré le 12 novembre à Bruxelles, des représentants de la C.E.S. Cependant, la C.E.S. ainsi qu'il résulte de la déclaration de la conférence tripartite de mardi prochain. — Ph. L.

En attendant le Goncourt

- M. Jean-Edern Hallier revendique la responsabilité des actes reprochés à M. Thieuloy.
- M. Pierre Goldman fait savoir qu'il ne veut pas de prix littéraire.

Deux démarches motivées par le prochain anniversaire du prix Goncourt 1975, le 17 novembre, ont été faites le vendredi 14 novembre.

D'abord — c'est à dire sans ordre chronologique — M. Jean-Edern Hallier, député, a demandé au Palais de Justice de Paris par M. Bult, juge d'instruction chargé du dossier d'incendie volontaire, ouvert après les attentats visant notamment M. Hal-Joris, membre de l'Académie Goncourt, et pour lesquels l'écrivain Jack Thieuloy est actuellement détenu depuis le 3 novembre. M. Hallier, qui estime injuste et injustifiable cette détention, veut dire au magistrat qu'il se considérait personnellement responsable des actes reprochés à M. Thieuloy. Il doit être de nouveau entendu par le magistrat, qui, cette fois, l'a convoqué. En attendant, il a déclaré : « Il n'est ni criminel et politiquement intolérable que Jack Thieuloy continue à rester en prison. La justice de classe met à l'écart les dévotionnaires, quand elle épargne un autre, un privilégié (M. Hallier désignait ainsi M. Hallier). La force maté-

rielle de mes idées a pu provoquer des agressions contre le Goncourt. Je revendique donc de ne pas avoir été seulement l'instrument, mais la main qui conduit l'épée ».

L'autre démarche émane de M. Pierre Goldman, auteur du livre intitulé *Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France*. Pour le prix Goncourt, écrit par M. Goldman, l'ouvrage a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité (trois agressions commises et une quatrième imputée à M. Goldman) par l'Académie Goncourt, 1975. Puis, ayant eu le sentiment qu'il ne serait pas écouté, il avait émis l'idée de la création d'une sorte de Goncourt privé, le prix Pierre Goldman. M. Goldman a déclaré le 17 novembre : « A ces projets, M. Goldman a décidé de couper court. Par son avocat, M. Georges Kleppner, il a fait rendre public ce livre. « Il ne s'agit pas écrit ce livre de l'intention d'un quelconque jury littéraire, mais de l'intention d'un homme, Jerry Goldman, devant lequel l'œuvre comparait ».

« 2) Mes sentiments à l'égard de Jean-Edern Hallier, clairement exprimés dans mon livre, devraient lui inspirer de réfléchir sur son rôle de magistrat et de ne pas se laisser manipuler par la force matérielle de mes idées. »

RASSEMBLES A PARIS

Plusieurs milliers d'élus locaux soulignent les difficultés financières des communes

A l'appel de la Fédération nationale des élus républicains municipaux, cantonaux et régionaux qui rassemble principalement des élus locaux de gauche, plusieurs milliers de ces derniers, venus de soixante-deux départements, se sont rassemblés samedi 15 novembre dans les antennes locales de la Ville de Paris (M. Paul Larquier, maire et secrétaire du parti communiste représentatif des élus de gauche du dix-neuvième arrondissement) pour protester contre la situation financière des communes qu'ils jugent particulièrement critique.

M. Camille Vallin, conseiller général du Rhône (P.C.), maire de Givors, membre du secrétariat général de la Fédération, a rappelé les exigences exprimées par le dernier congrès de l'Association des maires de France (le Monde daté 1^{er}-2 juin) et qui, a-t-il affirmé, n'ont été pour l'instant suivies d'aucun effet.

M. Jean Larrou, secrétaire adjoint et conseiller général de l'Ariège, membre de la présidence des élus républicains, a d'autre part déclaré que, malgré l'attribution aux communes de crédits versés au titre du plan de soutien à l'économie celles-ci disposent, en 1976, de moins de ressources réelles qu'en 1975, compte tenu de la hausse des prix, à laquelle demeure d'ailleurs sensiblement inférieure l'augmentation des crédits d'équipement d'un budget à l'autre (5,8 % pour ceux du ministè-

Les conséquences de la marée noire

LES BRITANNIQUES DEMANDENT DE NOUVELLES REGLES DE CIRCULATION MARITIME

La marée noire échappée des flancs du super-tanker libérien *Agios Giorgis* dans la nuit du 13 novembre, a entraîné de graves conséquences. Les autorités de Douvres, par une frégate britannique, ont tenté de contenir la marée noire. Malgré les cinq navires français et les six bateaux britanniques envoyés sur les lieux pour évaluer la situation, malgré les barrages flottants tendus en travers des ports, la pollution des kilomètres de plage.

Les autorités néerlandaises signalent de petites nappes de pétrole en mer du Nord qui s'étendent sur près de 70 kilomètres. Proviennent-elles du pétrolier libérien, qui aurait continué à perdre sa cargaison pendant qu'il était entravé vers Rotterdam ? Sont-elles le fait d'autres tankers, qui profitent des circonstances pour déverser impunément ?

En Grande-Bretagne, la marée noire soulève une vive émotion. On conteste les techniques de traitement. Les autorités de Douvres déclarent que les plages sont « polluées aussi bien par les produits chimiques répandus que par le pétrole ». On demande une nouvelle fois un système contraignant de circulation maritime dans le Pas-de-Calais. Les gardes-côtes britanniques ont relevé en effet que les deux navires se sont heurtés parce qu'ils avaient été gênés par d'autres bâtiments convenant aux règlements en usage.

Un député démocrate-chrétien, M. Pietro Rocco, cinquante-deux ans, a été élu membre des communes dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 novembre, dans la région d'Oristano (Sardaigne occidentale), en revenant d'une réunion politique. C'est le premier enrôlement d'un parlementaire en Italie. — (A.F.P.)

De sa cellule de la Santé

JACQUES MESSINE ADRESSE UNE LETTRE DE MENACES A UN JOURNALISTE DE « L'EXPRESS »

De sa cellule de la Santé, Jacques Messine, maître accusé de nombreuses atteintes à main armée en France et recherché aux Etats-Unis pour meurtre, a écrit une lettre de menaces à Jacques Deroy, auteur dans l'Express d'un article sur « le docteur Willquet - Messine », article qui avait défilé à ce dernier.

Dans cette lettre, publiée par l'Express (numéro du 17-23 novembre), on peut lire notamment : « Ne soyez pas surpris si certains de mes amis viennent vous demander des comptes et vous ennuier. Vous pouvez toujours déposer plainte pour menaces. L'ennui, c'est qu'un bout de papier n'a jamais servi de gilet pare-balles. Lors de l'enquête qu'il a menée sur les conditions de détention de Jacques Messine, Jacques Deroy a en la surprise d'apprendre que la lettre avait été postée par le quinquagénaire de la Santé et pour permettre à M. Deroy de se tenir sur ses gardes ». M. Philippe Grumbach, rédacteur en chef de l'Express, écrit, en conclusion d'un article consacré à cette affaire : « En militant pour l'humanisation de la condition pénitentiaire, l'Express n'a jamais exprimé le souhait que les représentants de la justice, des services pénitentiaires, des gendarmes républicains, soient comme tel par l'air, soit même de la Santé de telle sorte qu'il semble, d'après un délégué syndical, avec prolongement à l'extérieur, intermédiaires pour poster sa correspondance et, éventuellement, hommes de main pour exécuter ses sentences. Tout cela est proprement scandaleux. Et inquiétant. — J. »

سكلمن الرطل